

C84A1
C33
1996/97
1
QL
P. gov.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET
DES COMMUNICATIONS**

**CAHIER DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS
1996-1997**

**Direction des ressources
financières et matérielles**

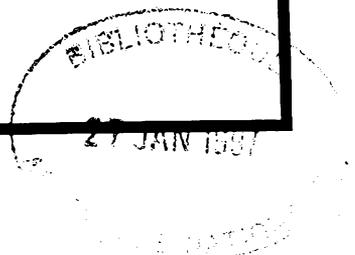
MINISTÈRE DE LA CULTURE

ET

DES COMMUNICATIONS

CAHIER DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS
1996-1997

**Direction des ressources
financières et matérielles**



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
TABLE DES MATIÈRES

	Pages
MISSION DU MINISTÈRE	1
 SOMMAIRE MINISTÉRIEL	
A- Crédits par programmes	3
B- Crédits par supercatégories	5
C- Effectifs autorisés	7
D- Activités : rétrospective et prospective	9
 PROGRAMME 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN	
Description de la mission (mandat)	11
Élément 01 : Direction et soutien à la gestion	
. Crédits par supercatégories	13
. Rétrospective et prospective	15
Élément 02 : Soutien aux communications et à l'action culturelle	
. Crédits par supercatégories	21
. Rétrospective et prospective	23
 PROGRAMME 02 : AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS	
Description de la mission (mandat)	29
Élément 01 : Communications et action culturelle	
. Crédits par supercatégories	31
. Rétrospective et prospective	33
Élément 02 : Autoroute de l'information	
. Crédits par supercatégories	41
. Rétrospective et prospective	43
 PROGRAMME 03 : INSTITUTIONS NATIONALES	
Description de la mission (mandat)	45
Élément 01 : Archives nationales du Québec	
. Crédits par supercatégories	47
. Rétrospective et prospective	49
Élément 02 : Centre de conservation du Québec	
. Crédits par supercatégories	51
. Rétrospective et prospective	53
Élément 03 : Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	
. Crédits par supercatégories	55
. Rétrospective et prospective	57
 PROGRAMME 04 : ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT	
Description de la mission (mandat)	61
Élément 01 : Commission des biens culturels du Québec	
. Crédits par supercatégories	63
. Rétrospective et prospective	65
Élément 02 : Bibliothèque nationale du Québec	
. Crédits	67
. Rétrospective et prospective	69
Élément 03 : Régie du cinéma	
. Crédits par supercatégories	71
. Rétrospective et prospective	73

	Pages
Élément 04 :	Musées nationaux
	. Crédits 75
	. Rétrospective et prospective 77
Élément 05 :	Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec
	. Crédits 79
	. Rétrospective et prospective 81
Élément 06 :	Société de développement des entreprises culturelles
	. Crédits 83
	. Rétrospective et prospective 85
Élément 07 :	Commission de reconnaissance des associations d'artistes
	. Crédits 87
	. Rétrospective et prospective 89
Élément 08 :	Régie des télécommunications
	. Crédits par supercatégories 91
	. Rétrospective et prospective 93
Élément 09 :	Société de radio-télévision du Québec
	. Crédits 95
	. Rétrospective et prospective 97
Élément 10 :	Conseil des arts et des lettres du Québec
	. Crédits 99
	. Rétrospective et prospective 101
Élément 11 :	Office de la langue française
	. Crédits 105
	. Rétrospective et prospective 107
Élément 12 :	Conseil de la langue française
	. Crédits 113
	. Rétrospective et prospective 115

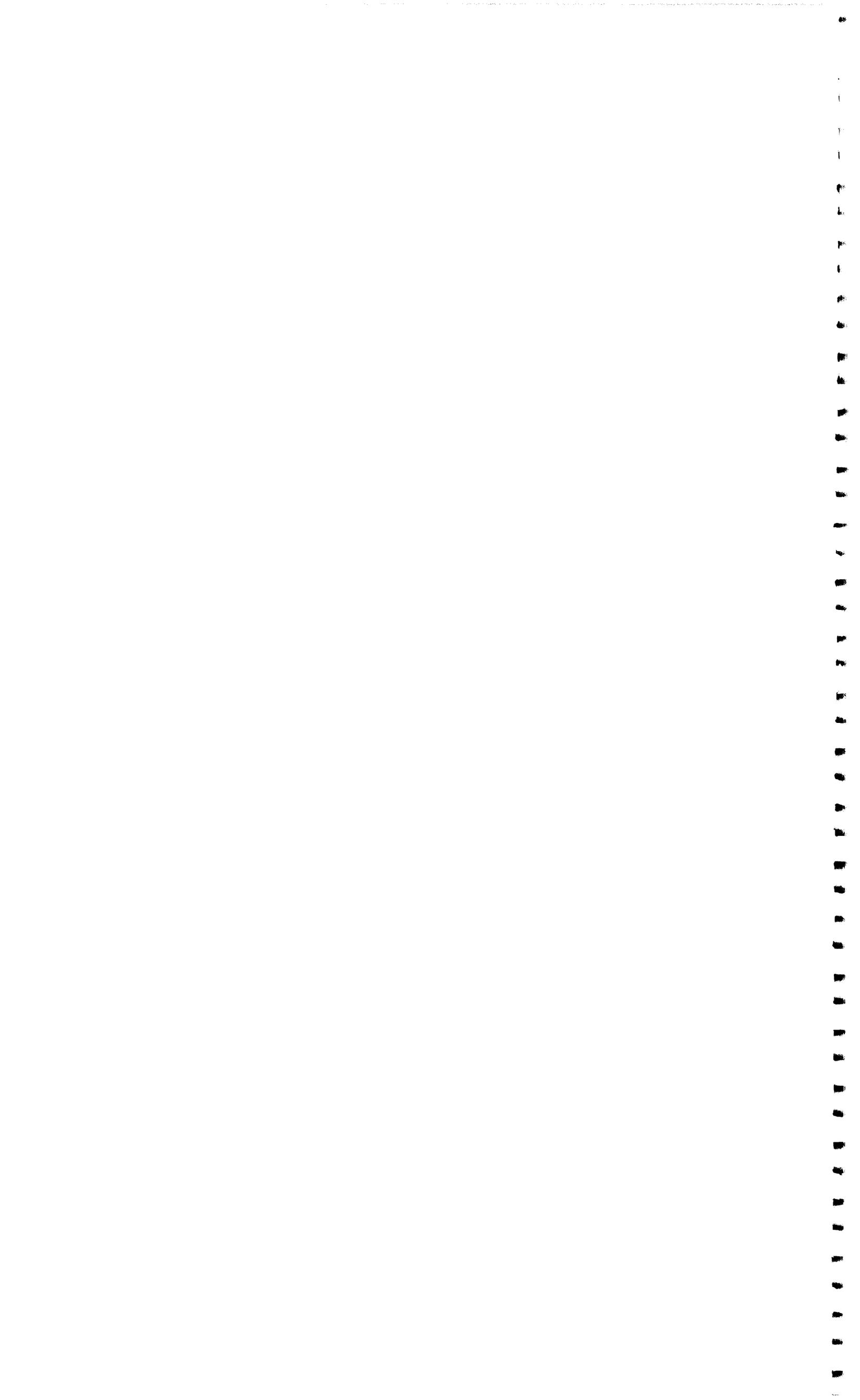
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**MISSION DU MINISTÈRE****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture et des communications au Québec dans le respect des valeurs de la société québécoise, francophone et pluraliste.

Assurer l'harmonisation de l'ensemble des activités du gouvernement, des ministères et des organismes publics en matière de culture, ainsi que la coordination gouvernementale des politiques en matière de communications.

Coordonner la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental relatif à l'autoroute de l'information.

Les champs de compétence du ministère sont la muséologie et le patrimoine culturel et scientifique, les arts, les lettres, les bibliothèques, les industries culturelles, les médias, les télécommunications, la télédistribution, les nouvelles technologies de l'information et les inforoutes.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

SOMMAIRE MINISTÉRIEL

A- CRÉDITS PAR PROGRAMMES (en K\$)

Programme	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Écart
1. Gestion interne et soutien	31 589,8	(623,3)	(1,9)	32 213,1	31 117,0	(1 096,1)
2. Aide à la culture et aux communications	121 198,3	20 862,5	20,8	100 335,8	92 179,9	(8 155,9)
3. Institutions nationales	30 078,5	(1 060,7)	(3,4)	31 139,2	31 066,7	(72,5)
4. Organismes et sociétés d'État	251 370,1	(5 975,4)	(2,3)	257 345,5	261 705,7	4 360,2
TOTAL	434 236,7	13 263,1	3,1	421 033,6	416 069,3	(4 964,3)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs crédits modifiés 1995-1996 :

1. Gestion interne et soutien

- Efforts budgétaires : (1 058,1 K\$)
- Indexation salariale : 338,7 K\$
- Réaménagement ministériel pour la politique linguistique : 300,0 K\$
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : (427,1 K\$)
- Autres réaménagements ministériels : 223,2 K\$

2. Aide à la culture et aux communications

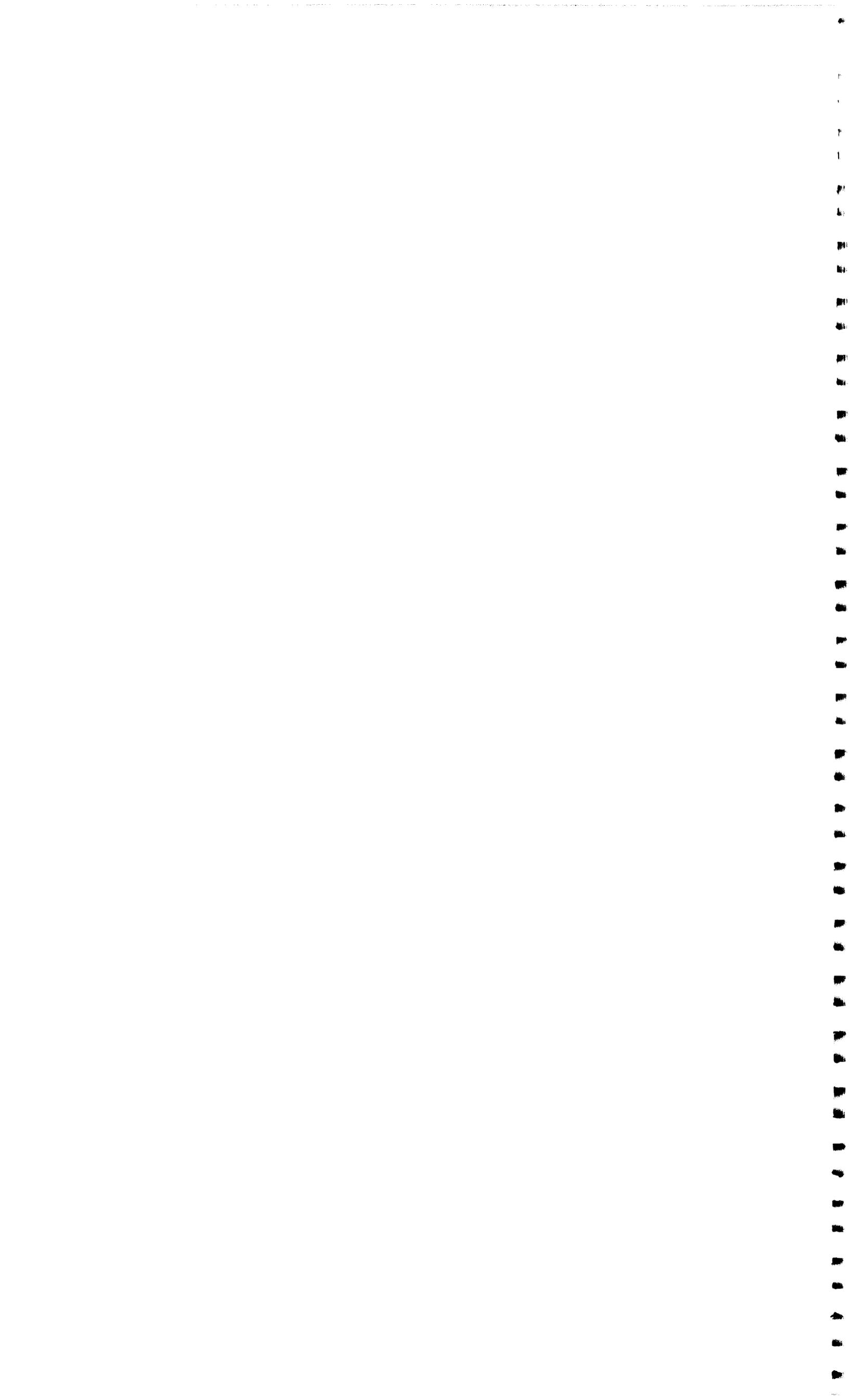
- Efforts budgétaires : (1 885,5 K\$)
- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 2 845,2 K\$
- Ajustement pour financer les engagements ministériels et gouvernementaux : 2 000,0 K\$
- Crédits additionnels pour le Fonds de l'autoroute de l'information : 15 496,7 K\$
- Autres réaménagements ministériels : 2 406,1 K\$

3. Institutions nationales

- Efforts budgétaires : (1 143,9 K\$)
- Indexation salariale : 271,9 K\$
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : (62,6 K\$)
- Réaménagements ministériels : (126,1 K\$)

4. Organismes et sociétés d'État

- Efforts budgétaires : (4 355,2 K\$)
- Indexation salariale : 2 058,5 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (2 798,2 K\$)
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : 33,0 K\$
- Réaménagement ministériel du service de la dette : (2 154,2 K\$)
- Réaménagement ministériel pour l'Amphithéâtre Lanaudière : 60,0 K\$
- Ajustement pour les taxes municipales du Musée du Québec et du Musée de la civilisation : 2 500,0 K\$
- Ajustement relatif au plan de redressement de la Société de la Place des Arts de Montréal : (750,0 K\$)
- Autres réaménagements ministériels : (569,3 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

SOMMAIRE MINISTÉRIEL

B- CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIES (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Écart
1. Rémunération	52 602,0	(2 022,6)	(3,7)	54 624,6	54 143,3	(481,3)
2. Fonctionnement	29 764,4	(1 214,9)	(3,9)	30 979,3	30 643,0	(336,3)
3. Capital	913,1	(18,9)	(2,0)	932,0	450,2	(481,8)
4. Transfert						
- Rémunération	69 235,0	(3 236,7)	(4,5)	72 471,7	73 889,7	1 418,0
- Fonctionnement	56 986,7	837,9	1,5	56 148,8	57 941,0	1 792,2
- Capital	40 861,8	(1 155,0)	(2,7)	42 016,8	40 976,8	(1 040,0)
- Intérêt	42 571,6	541,4	1,3	42 030,2	40 814,8	(1 215,4)
- Support	140 829,1	19 471,9	16,0	121 357,2	116 737,5	(4 619,7)
5. Prêts, placements et avances	473,0	0,0	0,0	473,0	473,0	0,0
TOTAL	434 236,7	13 203,1	3,1	421 833,6	416 069,3	(4 964,3)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (2 952,4 K\$)
- Indexation salariale : 857,1 K\$
- Réaménagements ministériels : 72,7 K\$

Fonctionnement

- Efforts budgétaires : (900,0 K\$)
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : (480,6 K\$)
- Réaménagement ministériel pour la politique linguistique : 300,0 K\$
- Autres réaménagements ministériels : (134,3 K\$)

Capital

- Efforts budgétaires : (25,0 K\$)
- Réaménagements ministériels : 6,1 K\$

Transfert

Rémunération :

- Efforts budgétaires : (1 812,0 K\$)
- Indexation salariale : 1 812,0 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (2 798,2 K\$)
- Ajustement relatif au plan de redressement de la Société de la Place des Arts de Montréal : (375,7 K\$)
- Réaménagements ministériels : (62,8 K\$)

Fonctionnement :

- Efforts budgétaires : (867,8 K\$)
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor aux loyers SIQ de la Bibliothèque nationale du Québec : 23,9 K\$
- Ajustement pour les taxes au Musée du Québec et au Musée de la civilisation : 2 500,0 K\$
- Ajustement relatif au plan de redressement de la Société de la Place des Arts de Montréal : (374,3 K\$)
- Réaménagement ministériel pour l'Amphithéâtre Lanaudière : 60,0 K\$
- Réaménagement ministériel pour le Conseil des arts et des lettres du Québec : 100,0 K\$
- Autres réaménagements ministériels : (603,9 K\$)

Capital :

- Efforts budgétaires : (885,5 K\$)
- Réaménagement du service de la dette : 149,6 K\$
- Autres réaménagements ministériels : (419,1 K\$)

Intérêt :

- Réaménagement du service de la dette : 541,4 K\$

Support :

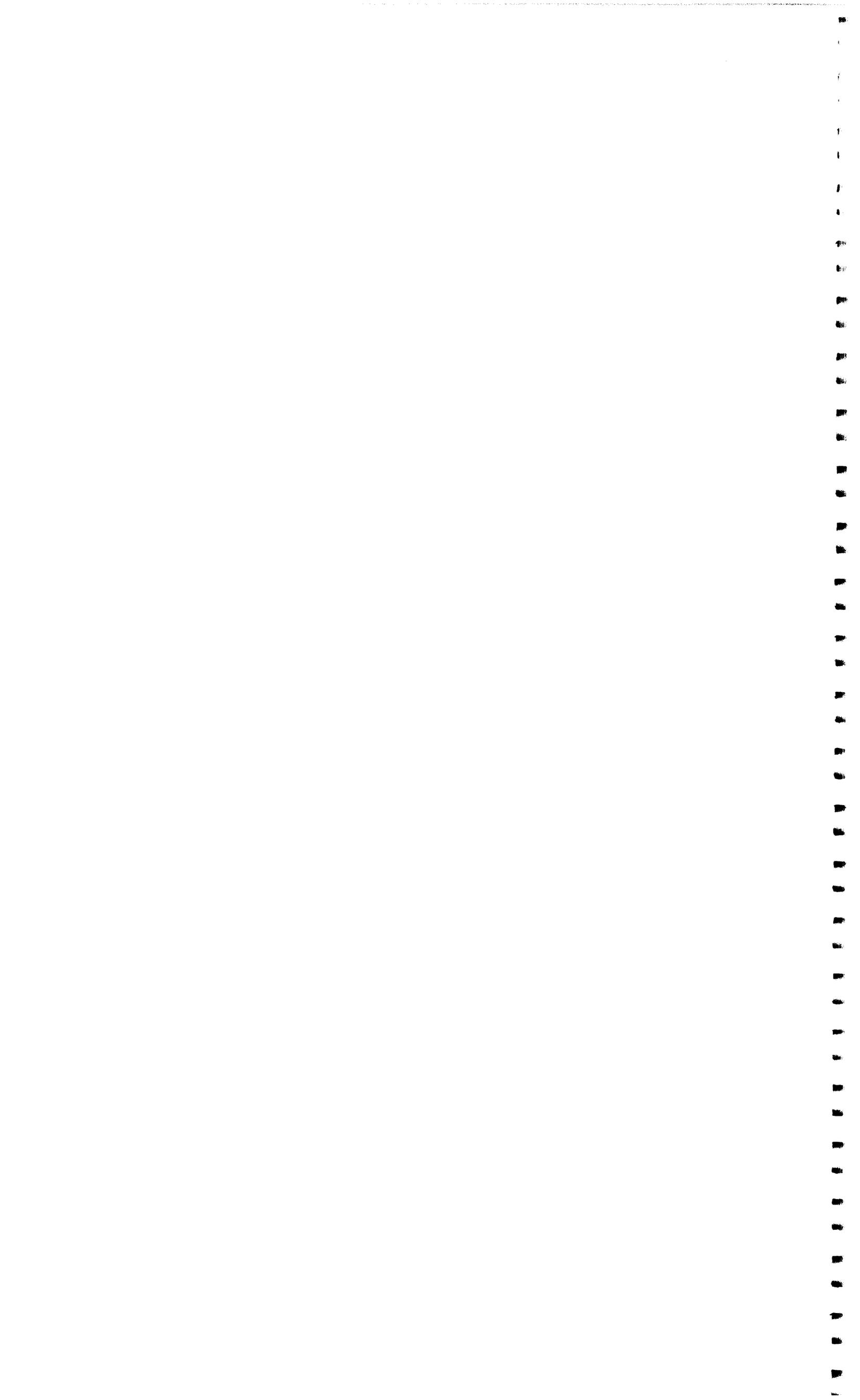
- Efforts budgétaires : (1 000,0 K\$)
- Ajustement pour financer des engagements ministériels et gouvernementaux : 2 000,0 K\$
- Crédits additionnels pour le Fonds de l'autoroute de l'information : 15 496,7 K\$
- Réaménagements ministériels : 2 975,2 K\$

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

SOMMAIRE MINISTÉRIEL

C- EFFECTIFS AUTORISÉS

LIVRE DES CRÉDITS 1995-1996	1 119
- Transfert de juridiction du Secrétariat de l'autoroute de l'information	4
- Transfert de juridiction du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie	7
- Transfert de juridiction du ministère des Affaires municipales	2
COMPARATIFS 1995-1996 AU LIVRE DES CRÉDITS 1996-1997	1 132
- Compression 1996-1997	(42)
- Compression récurrente 1995-1996	(15)
- Autofinancement des effectifs requis pour le Secrétariat de l'autoroute de l'information	23
- Transfert de juridiction en cours d'exercice 1995-1996	2
EFFECTIFS AUTORISÉS 1996-1997	1 100



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

SOMMAIRE MINISTÉRIEL

D- ACTIVITÉS : RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>L'année 1995-1996 a été marquée par plusieurs réalisations et par l'ouverture de nouveaux chantiers dont l'importance est majeure pour l'avenir du développement de la culture et des communications au Québec.</p> <p><u>Investissements en immobilisations</u></p> <p>Dans le secteur des équipements culturels, le ministère a engagé 36,6 millions de dollars dans 40 projets qui, lorsqu'ils seront terminés, totaliseront 62,2 millions de dollars. Les investissements en immobilisations qu'a effectués le ministère représentent 59 % des coûts totaux des projets, une contribution supérieure à celle du gouvernement fédéral et des municipalités. L'essentiel de l'investissement du ministère (97,8 %) a été financé par le service de dette, alors que la part restante (2,2 %) était consentie sous forme de crédits réguliers.</p> <p>Douze des seize régions du Québec ont pu bénéficier d'au moins un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'équipements culturels et ceux-ci se répartissent à peu près également entre l'est (22 projets) et l'ouest (18 projets) du Québec. Parmi les nombreux projets réalisés, mentionnons à titre d'exemples l'achat et la rénovation d'un édifice pour la Cinémathèque et l'Institut national de l'image et du son (INIS), la construction de la Maison de la culture de Matane, la rénovation de la Maison québécoise de théâtre pour l'enfance et la jeunesse (MAQTEJ) à Montréal, l'achat d'équipement spécialisé pour la coopérative <u>Méduse</u>, à Québec et l'aménagement des locaux de la Société d'histoire de Roberval et du Centre d'archives de Baie-Comeau.</p> <p>Les sommes investies se répartissent ainsi par discipline artistique et culturelle: 43,6 % vont aux arts de la scène (10 projets), 30,6 % aux musées et centres d'exposition (4 projets), 13,7 % aux bibliothèques (13 projets), 7,1 % au patrimoine (6 projets), 2,9 % aux arts visuels et aux métiers d'art (4 projets), 2,1 % aux archives (2 projets) et moins de 1 % à des équipements multidisciplinaires (1 projet).</p> <p><u>Le patrimoine religieux</u></p> <p>Cette année, le ministère a mis sur pied un programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux, afin de sauvegarder cette importante partie de l'héritage culturel du Québec, inscrite de façon très visible dans le paysage de toutes ses régions. Annoncé en octobre dernier, le programme est géré conjointement par le ministère et par la Fondation du patrimoine religieux du Québec qui ont conclu une entente de collaboration à cet effet.</p> <p>L'investissement gouvernemental dans ce programme vise d'abord à appuyer des projets de restauration de divers lieux de culture: églises, synagogues, temples, presbytères ou couvents, construits avant 1945. Un deuxième volet du programme a pour objet la restauration de biens mobiliers et des collections d'œuvres d'art à valeur patrimoniale.</p> <p><u>Le partenariat et la concertation</u></p> <p>À titre de coordonnateur de l'action culturelle gouvernementale, le ministère est appelé à travailler étroitement avec un grand nombre de partenaires.</p>	<p>Après avoir consenti des efforts importants, au cours des dernières années, pour établir un réseau de lieux de diffusion des arts et de la culture, notamment par l'intermédiaire de l'aide aux équipements culturels, le ministère tournera résolument son action vers la diffusion des œuvres.</p> <p>Dans le domaine des arts de la scène, le processus mis en marche l'an dernier par le ministère se poursuivra par une consultation du milieu et des municipalités qui se prononceront sur une politique québécoise de diffusion des arts de la scène, dont le dépôt est prévu pour juin 1996. L'objectif central reste la démocratisation et l'accessibilité des arts et de la culture.</p> <p>Dans le même esprit, une politique québécoise de la lecture publique sera élaborée, en concertation avec les différents milieux engagés dans l'univers du livre et de la lecture. Cette politique visera le développement de la promotion et de l'animation de la lecture, partout au Québec, en passant notamment par la sensibilisation à la littérature, par une grande connivence avec le système scolaire et par la consolidation des réseaux de distribution et de commercialisation du livre.</p> <p>Par ailleurs, la démarche touchant la diversification des sources de financement des arts et de la culture, amorcée par l'étude sur la mise en œuvre d'un éventuel fonds québécois de la culture, se poursuivra, en concertation avec la SODEC et en collaboration avec plusieurs associations artistiques.</p> <p>Un projet de loi sur la Société de radio-télévision du Québec sera déposé à l'Assemblée nationale, pour parachever la création de Télé-Québec et assurer la survie de cette institution qui constitue un acquis essentiel pour la société québécoise et qui doit demeurer un outil de développement de la mission éducative et culturelle de l'État ainsi qu'un instrument d'intégration sociale reflétant l'ensemble des réalités de la société québécoise.</p> <p>La ministre de la Culture et des Communications signera un protocole de concertation avec la ministre de l'Éducation, afin d'accentuer la concertation indispensable entre les deux ministères et notamment de favoriser l'initiation aux arts et à la formation artistique à tous les niveaux scolaires, ainsi que l'établissement d'un partenariat entre bibliothèques municipales et scolaires.</p> <p>Enfin, compte tenu des nombreuses transformations qu'il connaît depuis plusieurs mois, le ministère poursuivra l'actualisation de sa mission et de son rôle pour tenir compte de la réalité d'aujourd'hui. Dans ce contexte, il lui faudra aussi notamment intégrer les nouvelles responsabilités qui viennent de lui être confiées en matière de culture scientifique et de loisir culturel.</p> <p>Pour ce qui concerne le dossier de l'autoroute de l'information, les efforts seront concentrés sur l'élaboration d'un plan d'action ministériel et gouvernemental et sur la mise en place et la dotation d'un nouveau fonds d'aide au déploiement de l'autoroute de l'information dont le principe a déjà été annoncé dans le discours inaugural et dont l'enveloppe, les champs d'intervention et les modalités seront connus d'ici l'été.</p> <p>Enfin, l'actualisation de la politique linguistique constituera un autre chantier prioritaire pour l'année à venir.</p>

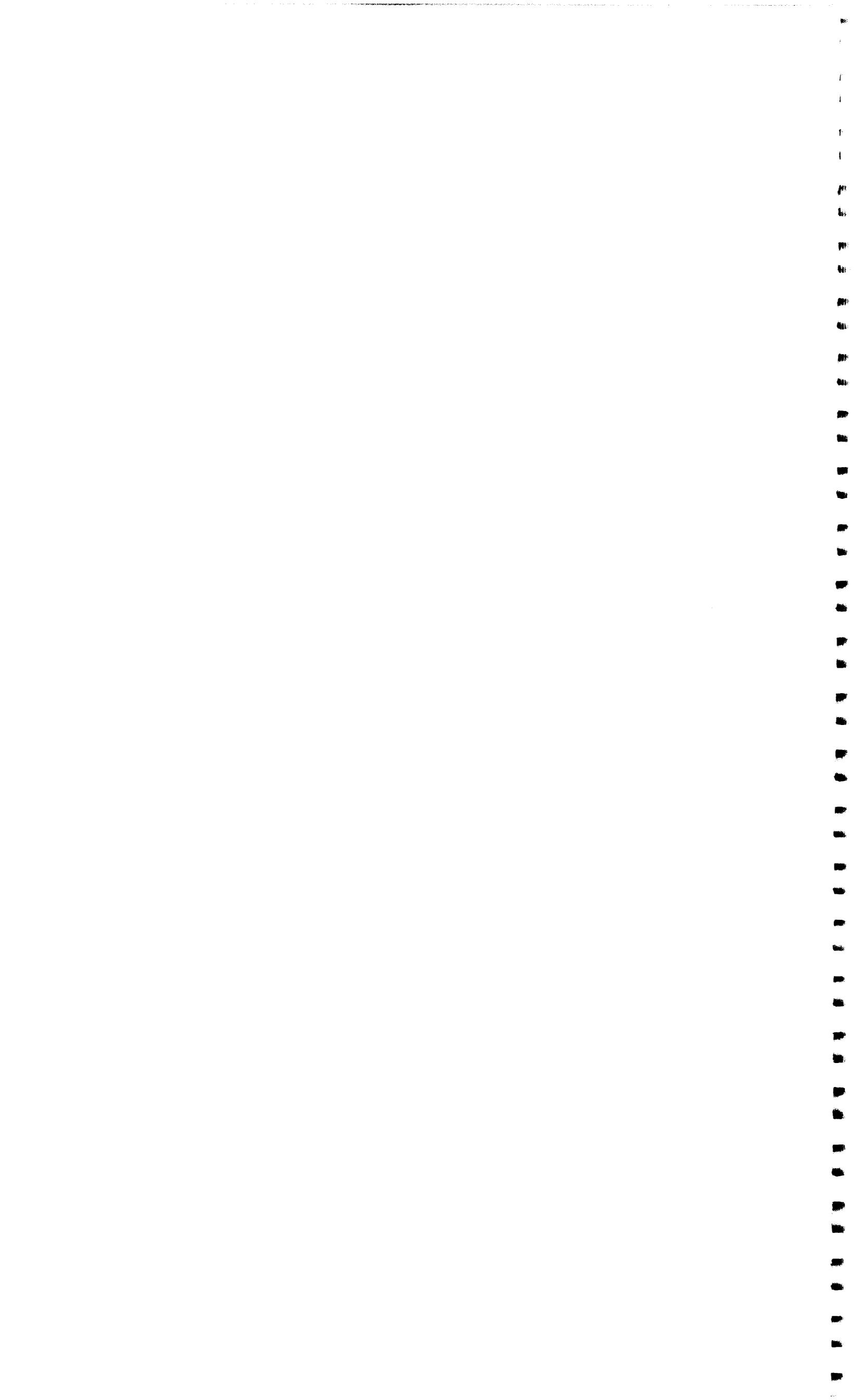
Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Dans le cadre du partenariat avec le milieu municipal, outre un certain nombre d'ententes sectorielles avec plusieurs municipalités, le ministère de la Culture et des Communications a conclu de nouvelles ententes globales sur le développement culturel avec les villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières. Cette nouvelle génération d'ententes traduit la consolidation du partenariat entre le ministère et les municipalités et permet une plus juste complémentarité de leurs interventions respectives dans le domaine culturel.</p> <p>Par ailleurs, les États généraux sur l'éducation ont été l'occasion de réaffirmer l'importance de la place de la culture à l'école. Le ministère a soumis, à la Commission des États généraux, un mémoire duquel ressort avec force la nécessité d'un plus grand partenariat entre les milieux culturels et ceux de l'éducation. Dans la foulée de la présentation de ce mémoire, une collaboration renouvelée entre le ministère et celui de l'éducation a été amorcée.</p> <p>Le ministère considère comme essentiel le rôle des sociétés d'État oeuvrant en culture et a aussi entamé, avec elles, un partenariat resserré. Au plan de la gestion, l'année a été marquée par une volonté de concrétiser ce partenariat, de manière plus efficiente. L'année qui se termine a vu se concrétiser la mise en oeuvre de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC); depuis, des rencontres statutaires entre les autorités du MCC, du CALQ et de la SODEC traduisent cette préoccupation de synergie.</p> <p><u>Communications et inforoutes</u></p> <p>Le secteur des communications a été marqué par l'actualisation du mandat de Radio-Québec et par la création d'un Secrétariat à l'autoroute de l'information dont la responsabilité a été confiée, en cours d'année, à la ministre de la Culture et des Communications.</p> <p>Dans le but de favoriser un accès universel des inforoutes aux citoyennes et citoyens du Québec, des crédits du Fonds de l'autoroute de l'information ont été réservés spécifiquement aux bibliothèques, pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le domaine des nouvelles technologies. Le <u>programme d'accès à l'autoroute de l'information dans les bibliothèques publiques du Québec</u>, géré par le ministère de la Culture et des Communications, a en effet consacré au-delà de cinq millions de dollars pour les équipements et l'implantation de plus de 620 sites d'accès à Internet dans 365 bibliothèques publiques du Québec et pour le développement de contenus communautaires régionaux.</p> <p>On peut aussi mentionner l'élargissement du crédit d'impôt aux émissions de télévision de type variétés et magazines, de même que l'entrée du gouvernement du Québec sur <u>Internet</u>.</p> <p><u>La langue française</u></p> <p>Enfin, dans le dossier de la langue, notons la réalisation d'une étude sur la situation de la langue française au Québec. Ce bilan servira de base à l'actualisation de la politique linguistique.</p>	

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 01 comprend deux éléments :

- Éléments 01 : Direction et soutien à la gestion
- Éléments 02 : Soutien aux communications et à l'action culturelle

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et communications, dont ceux relatifs à l'autoroute de l'information; il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENT 01 - DIRECTION ET SOUTIEN À LA GESTION

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	8 344,1	14,3	0,2	8 329,8	8 372,1	42,3
2. Fonctionnement	8 190,0	13,7	0,2	8 176,3	8 006,3	(170,0)
3. Capital	551,9	(68,0)	(11,0)	619,9	138,1	(481,8)
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	870,4	150,0	20,8	720,4	720,4	0,0
5. Prêts, placements et avances	6,0	0,0	0,0	6,0	6,0	0,0
TOTAL	17 962,4	110,0	0,6	17 852,4	17 242,9	(609,5)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (265,9 K\$)
- Indexation salariale : 154,2 K\$
- Réaménagements ministériels : 126,0 K\$

Fonctionnement

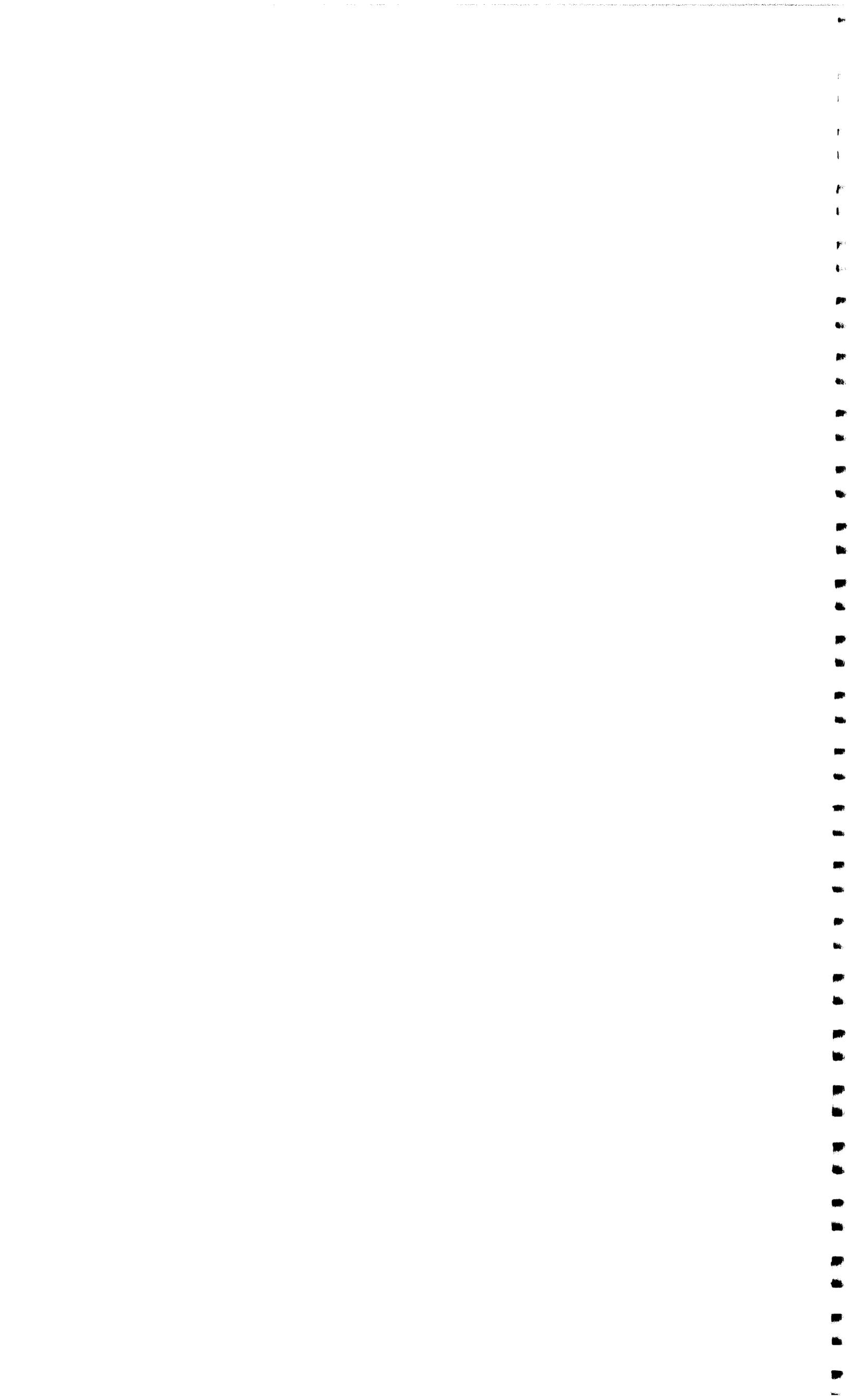
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor aux loyers SIQ : (427,1 K\$)
- Réaménagement ministériel pour la politique linguistique : 300,0 K\$
- Autres réaménagements ministériels : 140,8 K\$

Capital

- Réaménagements ministériels : (68,0 K\$)

Transfert

- Réaménagements ministériels : 150,0 K\$



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENT 01 - DIRECTION ET SOUTIEN À LA GESTION

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>ADMINISTRATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et soutien d'une démarche ministérielle visant à mettre à jour la mission, les modes et leviers d'intervention du ministère; production dans ce cadre des propositions concernant la gestion et le développement des ressources, notamment à l'égard de l'adaptation des compétences et des supports en technologies de l'information. - Évaluation et validation de la pertinence et de la qualité des services offerts aux différentes unités clientes. - Coordination de l'implantation et contribution active aux réalisations du comité ministériel sur l'organisation du travail; support à la réalisation, dans ce cadre, d'un sondage auprès de l'ensemble du personnel sur divers aspects reliés à l'organisation du travail. - Coordination de la mise en oeuvre des transferts de juridictions confiées à la ministre lors de la formation du Conseil des ministres en janvier 1996. <p><u>DIRECTION DU PERSONNEL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien auprès des autorités du ministère et des gestionnaires pour la mise en oeuvre des orientations gouvernementales et ministérielles portant sur la rationalisation des ressources budgétaires et son impact sur les effectifs et les emplois. - Soutien auprès du personnel touché par les décisions de rationalisation et de compression d'effectifs. - Soutien à l'implantation du comité ministériel sur l'organisation du travail et participation à la réalisation des mandats qui en découlent. - Production d'informations de gestion visant à soutenir la réflexion sur l'actualisation de la mission du ministère. - Soutien à la réalisation d'environ 1 340 jours/personnes de formation et de développement des compétences et habiletés du personnel de toutes les catégories d'emploi et ce, dans l'esprit de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre. 	<p><u>ADMINISTRATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la mise en oeuvre des orientations et du nouveau plan d'organisation et d'actions stratégique du ministère. - Coordination de l'ensemble des mesures du plan visant à dégager une vision renouvelée à l'égard de la gestion et du développement des ressources, particulièrement aux chapitres de l'organisation du travail, de l'utilisation optimale des ressources, d'une gestion centrée sur les résultats. - Mise en place d'une entente mandatant le Contrôleur des finances pour réaliser un plan de vérification interne permettant notamment à la sous-ministre de rendre adéquatement compte de sa gestion. <p><u>DIRECTION DU PERSONNEL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation et révision des plans d'organisation administrative supérieure et inférieure suite aux décisions découlant de l'actualisation de la mission du ministère et soutien à la détermination des plans d'effectifs qui en découlent. - Soutien à l'évaluation des compétences et des intérêts professionnels en vue de l'utilisation optimale des ressources et mise en oeuvre des plans d'affectation retenus dans le cadre d'une démarche sur l'organisation du travail. - Soutien à la détermination d'indicateurs stratégiques concernant les ressources; études et analyses des problématiques détectées et recommandations appropriées. - Soutien à la mise en oeuvre d'un plan de développement des compétences notamment dans le domaine des nouvelles technologies. - Coordination de la mise en oeuvre des dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre. - Coordination de consultations relatives à la révision de la classification des emplois de la fonction publique. - Soutien aux organismes gouvernementaux relevant de la ministre et dont le personnel n'est pas régi par la Loi sur la fonction publique. - Soutien au fonctionnement du comité ministériel sur l'organisation du travail et participation au déroulement des travaux.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fusion de la Direction des ressources financières et de la Direction des ressources matérielles. - Réalisation de l'établissement des crédits détaillés 1996-1997 en fonction d'un nouveau cadre de gestion budgétaire basé sur un gel de dépenses des programmes à l'échelle ministérielle. - Réalisation de plusieurs projets de gestion immobilière dont le regroupement physique des bureaux régionaux de l'Office de la langue française avec les directions régionales du ministère, le réaménagement majeur du 225, Grande Allée Est à Québec, la relocalisation de la bibliothèque du Conservatoire d'art dramatique de Québec et le soutien au projet Bibliothèque nationale du Québec - Archives nationales du Québec pour le volet conservation. - Gestion des nombreuses opérations budgétaires ministérielles récurrentes avec le ministère des Finances, le Contrôleur des finances et le Secrétariat du Conseil du trésor. - Collaboration à la mise à jour de la politique d'octroi de contrats intégrant les nouvelles dispositions sur la sous-traitance. 	<p><u>DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation active à la réalisation du plan d'action découlant de la révision de la mission du ministère et de ses modes d'intervention notamment par l'établissement d'une politique administrative sur le cycle budgétaire du ministère. - Soutien au projet de relocalisation du volet conservation des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec au sein d'un même édifice. - Réalisation de divers projets de relocalisation et/ou d'aménagement dont celui de la Direction régionale de Chaudière-Appalaches et de la Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière.
<p><u>DIRECTION DES RESSOURCES INFORMATIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la première partie du développement du système visant à supporter les opérations du «Programme d'aide financière aux équipements culturels» et procéder à son implantation à la grandeur du ministère. - Poursuite de l'implantation de la politique de sécurité informatique. - Participation et support à la réalisation de l'étude de systématisation des données et au réaménagement des processus d'affaires. - Implication majeure dans l'implantation de l'autoroute électronique au ministère, notamment par le soutien technique et conseil dans l'utilisation d'Internet et l'implantation du projet de diffusion de l'information (Vitrine Québec) sur le réseau Internet. - Réalisation graduelle de la mise en réseau des postes de travail du ministère dans le but de partager des données, des applications informatiques et des services centralisés. - Acceptation par les autorités du ministère de nouvelles orientations technologiques visant à outiller les employés afin de mieux communiquer, de favoriser le travail en équipe et d'offrir un service à valeur ajoutée à la clientèle. 	<p><u>DIRECTION DES RESSOURCES INFORMATIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter le ministère d'une infrastructure technologique de qualité et en réseau qui relie l'ensemble des unités administratives d'ici le 31 décembre 1996 et ce, conformément aux objectifs découlant de la révision de la mission du ministère et de ses modes d'intervention. - Offrir, via les réseaux, des outils de communication dont le courrier électronique et l'accès à Internet pour un usage modèle de l'autoroute de l'information. - Contribuer à la mise en oeuvre d'une stratégie de formation pour l'ensemble du personnel visant à acquérir des connaissances reliées à l'utilisation des outils informatiques et à développer une culture informatique globale. - Poursuivre l'implantation de la politique de sécurité informatique et du respect des droits d'auteurs.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>DIRECTION DES COMMUNICATIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parmi les principales activités qui ont marqué l'année 1995-1996, notons la mise en place des sites gouvernemental et ministériel sur <u>Internet</u>, dont l'inauguration a eu lieu le 4 mai 1995, et qui marquent l'avènement d'un nouveau mode de communication publique que le ministère est en train de s'approprier. - De plus, la tenue annuelle de la remise des <u>Prix du Québec</u> a fait, pour la première fois, l'objet d'un gala télédiffusé en direct de Québec, dans le cadre d'un événement rehaussé par la participation de nombreux partenaires et commanditaires de prestige. - Par ailleurs, dans une perspective de sensibilisation du public à la culture, le ministère a poursuivi des activités de collaboration avec les médias de communication, dans le but d'assurer une plus grande place aux contenus culturels. À cet égard, une collaboration particulière s'est poursuivie avec <u>Télécom</u> de Québec. - Au chapitre des activités régulières, dans la foulée de la transformation de la mission et de l'action du ministère, de nombreuses activités de communications ont été nécessaires afin de bien informer les clientèles internes et externes ainsi que les partenaires du ministère. Dans ce contexte, mentionnons : <ul style="list-style-type: none"> - la préparation et l'organisation de multiples interventions publiques de la part des autorités du ministère; - la participation à près de 130 projets d'édition de documents (dépliants, brochures, affiches, publications, etc.); - la réalisation de plusieurs outils d'information visant à faciliter les communications autant à l'interne qu'à l'externe; - la réponse, par le Service d'accueil et de renseignements, à plus de 30 000 demandes d'information d'ordre général, reçues par téléphone, par écrit ou sur place (au comptoir d'accueil), auxquelles se sont ajoutées, en cours d'année, les demandes acheminées par le courrier électronique via <u>Internet</u>. 	<p><u>DIRECTION DES COMMUNICATIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec les sociétés d'État, les organismes gouvernementaux, les municipalités et les agents culturels, un effort soutenu de communications s'imposera pour faciliter le redéploiement de la mission du ministère. - Au niveau des communications publiques, le déploiement des technologies de l'information constituera un chantier d'importance en l'occurrence dans la poursuite du développement d'<u>Internet</u> comme mode de communication grand public. - De même, l'engagement du ministère à l'égard de l'autoroute de l'information nécessitera un support en communications soutenu et particulier, au cours de l'année qui vient. - Enfin, le nouvel accent que compte mettre le ministère en ce qui concerne les enjeux de la démocratisation de la culture et la sensibilisation du public, nécessitera des activités renouvelées en termes de communication grand public, soit sous forme de production et de diffusion de contenus, soit sous forme de collaboration avec des relayeurs d'information et des partenaires culturels, ou encore de participations à des événements publics de façon à assurer une présence visible du ministère.
<p><u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u></p> <p>Consolidation du plan de relation et de concertation devant concrétiser le suivi de liaison avec les organismes et les sociétés d'État.</p> <p>Amélioration et allègement de processus administratifs (dépôt direct, etc.).</p> <p>Révision du programme de maintien des actifs de façon à responsabiliser davantage les sociétés d'État dans les priorités à établir et dans la planification des travaux à effectuer pour maintenir en bon état les immeubles et les équipements dont elles ont la charge.</p> <p>Réalisation de travaux d'appui à l'établissement d'une nouvelle formule de financement des musées nationaux et à l'élaboration d'indicateurs de performance.</p> <p>Appui à la prise en charge par le Musée de la civilisation du Musée de l'Amérique française.</p> <p>Analyse des projets soumis par les musées nationaux au Fonds de l'autoroute de l'information dans le but d'améliorer la gestion et la diffusion des collections et des informations multimédias relatives au patrimoine muséal ainsi que la mise au point d'un modèle commercialisable de diffusion d'un périodique électronique.</p>	<p><u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u></p> <p>Amélioration des processus visant l'élaboration d'orientations ministérielles à l'endroit des sociétés d'État et l'allocation des budgets qui leur sont dévolus.</p> <p>Conduite de travaux permettant de respecter le cadre budgétaire ministériel.</p> <p>Contribution à l'évaluation du programme d'aide aux équipements culturels en ce qui concerne le volet maintien des actifs des sociétés d'État.</p> <p>Mise en oeuvre d'une nouvelle formule de financement. Application des indicateurs de performance permettant d'apprécier la contribution des musées nationaux à la conservation et à la diffusion du patrimoine québécois.</p> <p>Réalisation de la première phase des travaux permettant la mise aux normes des édifices logeant le musée de l'Amérique française de façon à améliorer l'accessibilité et la sécurité des lieux.</p> <p>Suivi de la réalisation des projets autorisés et évaluation de leur impact.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Relocalisation des activités de conservation de la Bibliothèque nationale et des archives nationales pour remédier aux conditions de conservation inadéquates que les deux institutions connaissent et de faire face à la croissance des collections résultant de la réglementation sur le dépôt légal et des calendriers de conservation des documents d'archives publiques.</p> <p>Suivi des activités des Sociétés de la Place des Arts et du Grand théâtre de Québec; conclusion d'une entente avec le ministère des Finances permettant à la Place des Arts de résorber en très grande partie son déficit accumulé; règlement du transfert de la propriété de l'Amphithéâtre de Lanaudière vers la Place des Arts. Association des représentants des deux sociétés aux travaux ministériels portant sur la diffusion du spectacle au Québec.</p> <p>À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, mise en oeuvre du plan de transfert des programmes du ministère vers la nouvelle Société; soutien particulier à l'organisme pour l'adoption d'un plan d'action visant à résorber le déficit accumulé de la SOGIC; contribution à l'élaboration des premières orientations ministérielles et à l'analyse du premier plan d'activités triennal.</p> <p>Suivi du plan d'activités du Conseil des arts et des lettres du Québec et contribution à l'élaboration des orientations ministérielles 1996-1997.</p> <p>Établissement d'un mécanisme statutaire de concertation CALQ-SODEC-MCC.</p> <p>Établissement d'un nouveau cadre de relation ministériel avec les organismes de la Charte de la langue française.</p> <p>Soutien à l'Office de la langue française dans le réaménagement de ses bureaux régionaux.</p> <p>À la suite de l'annonce gouvernementale de procéder à un bilan de situation de la langue française, participation au groupe technique chargé d'effectuer la recherche et de rédiger le rapport à l'intention du comité interministériel.</p> <p>À la suite des travaux du groupe-conseil chargé de redéfinir la mission de Radio-Québec et de restructurer l'organisme, soutien à l'adoption d'un plan de mesures de départ pour les employés, d'un plan de redressement budgétaire et d'un mandat de négociation des conventions collectives.</p> <p>Contribution aux travaux commandés par la Commission parlementaire sur la mission de Radio-Québec et à l'élaboration d'un projet de loi.</p>	<p>Présidence d'un comité directeur chargé de faciliter le cheminement du projet de rénovation de l'édifice de conservation dont l'ouverture est prévue en janvier 1997.</p> <p>Coordination des démarches visant la relocalisation des activités de diffusion de la Bibliothèque nationale de façon à accroître l'accessibilité au patrimoine québécois dont la bibliothèque a la charge.</p> <p>Contribution à la révision du mandat des deux sociétés dans le cadre des orientations ministérielles en matière de diffusion des arts de la scène.</p> <p>Suivi du plan de résorption du déficit de la SODEC. Contribution à l'élaboration d'orientations triennales à l'en-droit de la SODEC et du CALQ.</p> <p>Soutien à la table de concertation MCC-CALQ-SODEC et contribution à la réalisation des travaux commandés par cette table.</p> <p>Soutien à la ministre dans les propositions de suivi du bilan qu'elle soumet au comité ministériel Éducation - Culture, de façon à promouvoir l'usage et la qualité de la langue française non seulement dans l'administration publique mais aussi dans les principaux domaines visés par la Charte de la langue française (travail, commerce, affaires, communications, éducation, culture, nouvelles technologies).</p> <p>La prise en compte du volet "langue" dans la mission du ministère de la Culture et des Communications et des différents plans d'action qui en émanent.</p> <p>Appui à la consultation publique sur les mesures adoptées par le Conseil des ministres.</p> <p>Mise en oeuvre du plan d'action en concertation avec les différents ministères et organismes concernés.</p> <p>Adoption et mise en oeuvre de la nouvelle loi visant à concrétiser les nouvelles orientations de la Société.</p>
<p><u>RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES</u></p> <p>Collaboration avec le MRI et le SAIC dans la gestion des ententes de coopération et d'échanges culturels au niveau international et avec certaines provinces canadiennes.</p> <p>Collaboration et soutien aux services culturels dans les délégations et bureaux du Québec.</p> <p>Préparation et participation aux commissions permanentes de coopération Québec-Flandre, Québec-France, Québec-Nouveau-Brunswick et aux sous-commissions culturelles Québec-Italie et Québec-Ontario.</p> <p>Gestion des ententes de coopération culturelle avec certains pays d'Afrique.</p> <p>Soutien aux représentations du gouvernement du Québec auprès du gouvernement fédéral dans le dossier des télécommunications.</p> <p>Suivi des interventions du gouvernement fédéral en matière de culture et de communications.</p>	<p><u>RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES</u></p> <p>Poursuite de la collaboration avec le MRI et le SAIC dans la gestion des ententes de coopération et d'échanges culturels au niveau international et avec certaines provinces canadiennes.</p> <p>Poursuite de la collaboration à la mise en oeuvre du plan d'action franco-québécois sur l'autoroute de l'information.</p> <p>Poursuite de la gestion des ententes de coopération avec certains pays d'Afrique.</p> <p>Coordination des activités ministérielles dans les dossiers impliquant le gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux.</p> <p>Préparation de la participation québécoise au volet culturel des 3^e Jeux de la francophonie.</p> <p>Participation à des événements majeurs au Québec ayant une importance au plan des relations intergouvernementales (ex. : Marché international du multimédia).</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Coordination et suivi de missions ministérielles, dont notamment en France sur la coopération en matière de culture et d'autoroute de l'information.</p> <p>Accueil de visiteurs étrangers lors de missions ou de participation à des événements majeurs au Québec.</p> <p>Collaboration aux activités d'organisations internationales, notamment celles de l'ACCT et de l'Unesco.</p> <p>Participation aux travaux du Comité québécois sur l'Année internationale pour la tolérance.</p> <p>Coordination pour le ministère de l'Étude sur la restructuration gouvernementale.</p>	<p>Développement des réseaux d'échanges au sein de la francophonie internationale et canadienne.</p> <p>Coordination de missions ministérielles.</p> <p>Accueil de représentants d'autres gouvernements.</p> <p>Révision des orientations des services culturels des bureaux et délégations du Québec ainsi que de leurs modalités de collaboration avec le ministère.</p>
<p>SECRETARIAT DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION</p>	<p>SECRETARIAT DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION</p>
<p>Le Secrétariat de l'autoroute de l'information a été créé par décret (1017-95) le 2 août 1995.</p> <p>Son mandat consiste à élaborer une stratégie québécoise de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information et à en coordonner l'exécution en collaboration avec les partenaires privés et publics.</p> <p>À cette fin, le Secrétariat, après discussion avec le Comité ministériel et le Comité interministériel, a proposé au Conseil des ministres un document de travail intitulé "Vers une stratégie de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information."</p> <p>Ce document établit les objectifs visés, les principes à respecter et les cibles à atteindre sur un horizon de trois à cinq ans. Il propose également des moyens d'action et une démarche pour concrétiser les cibles retenues en vue de favoriser le déploiement de l'autoroute de l'information au Québec.</p> <p>Les orientations de base, en plus de la démarche, ont été examinées, enrichies et acceptées par le Conseil des ministres, le Comité ministériel et le Comité interministériel sur les technologies de l'information. Quant aux moyens d'action, les ministères et organismes publics sont maintenant invités à en évaluer l'opportunité et la faisabilité dans le cadre de la préparation de leur plan d'action. Ils procéderont également à l'établissement des autres moyens d'action nécessaires en vue de concrétiser les cibles retenues. Ceux-ci, ainsi que les résultats de la consultation menée par le Secrétariat de l'autoroute de l'information, seront intégrés dans une stratégie québécoise de l'autoroute de l'information.</p>	<p>Le Secrétariat de l'autoroute de l'information jouera un rôle d'animation, de coordination et de support, principalement par les actions suivantes :</p> <p>La création d'un environnement favorable, l'arrimage avec les entreprises, l'évolution vers un rôle d'utilisateur modèle, des interventions législatives et réglementaires et un soutien financier à certaines initiatives structurantes.</p> <p>Les résultats visés, à moyen et à long terme, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un guide des conditions générales garantissant l'accessibilité aux services et l'équité de leur accessibilité à tous les citoyens sur le territoire du Québec, à l'aide d'une variété de points d'accès adaptés à leurs besoins; - l'élaboration de principes déontologiques et d'un mécanisme de surveillance de la protection des renseignements personnels, la confidentialité des communications et la sécurité des transactions et ce, dans le respect des valeurs fondamentales de société reconnues par les lois existantes; - la disponibilité de services adéquats sur tout le territoire; - la création d'une vitrine électronique à l'intérieur du site gouvernemental sur Internet pour assurer une présence des entreprises et des produits du Québec sur les réseaux internationaux comme sur les réseaux locaux et leur branchement sur les sources d'information stratégiques, nationales et internationales; - l'accessibilité aux informations gouvernementales les plus utiles et les plus fréquemment demandées par la population et les entreprises en respectant la diversité des moyens de communication disponibles (lois, règlements, programmes, formulaires, communiqués de presse, emploi, etc.); - la possibilité pour les citoyens et les entreprises d'accéder et de procéder à la mise à jour des dossiers gouvernementaux les concernant; - la sensibilisation auprès des médias, des associations professionnelles et syndicales ainsi que des entreprises pour leur présenter les enjeux liés aux gains de productivité et d'accessibilité ; - la transformation et la modernisation de l'appareil public grâce à son ouverture sur l'ensemble des réseaux électroniques, à la généralisation de la messagerie électronique, à la mise en réseau des ministères et organismes publics; - l'existence d'une masse critique de services et de contenus originaux d'expression française et diffusion de la culture et des oeuvres québécoises; - la mise au point et le développement des produits des industries de la langue (outils de navigation et de repérage, interfaces avec les autres langues, traduction automatique, recherche indexée en langue naturelle, systèmes de reconnaissance de caractères et de synthèse de la parole, etc.);

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
	<ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition par les élèves des institutions d'enseignement primaire et secondaire de compétences définies en matière d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications; - dans le domaine de la santé et des services sociaux, le réseautage d'information entre les usagers, les professionnels de la santé, les établissements et les régies régionales pour un meilleur accès aux services et une meilleure gestion de ceux-ci; - la disponibilité, pour l'ensemble des Québécois, d'infrastructures performantes, construites, financées et exploitées par les entreprises compétentes. <p>Certaines actions sont déjà en cours ou débiteront à très court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information et sensibilisation de la population au regard de l'autoroute de l'information; - utilisation d'Internet et de la télématique dans les écoles du Québec pour la rentrée scolaire de septembre 1996; - mise en place d'un nouveau fonds de l'autoroute de l'information; - recherche; - veille stratégique; - promotion des intérêts du Québec auprès des autres gouvernements; - réorientation et enrichissement continu du site gouvernemental sur Internet; - mise en réseau des ministères; - analyse, d'ici septembre 1996, de l'intérêt d'avoir une carte multiservices; - adaptation des programmes de perfectionnement à l'intention du personnel du secteur public et parapublic.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENT 02 - SOUTIEN AUX COMMUNICATIONS ET À L'ACTION CULTURELLE

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	11 595,3	(733,3)	(5,9)	12 328,6	11 805,0	(523,6)
2. Fonctionnement	1 987,8	17,2	0,9	1 970,6	1 876,8	(93,8)
3. Capital	44,3	(17,2)	(28,0)	61,5	61,5	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	130,8	130,8
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	13 627,4	(733,3)	(5,1)	14 360,7	13 874,1	(486,6)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

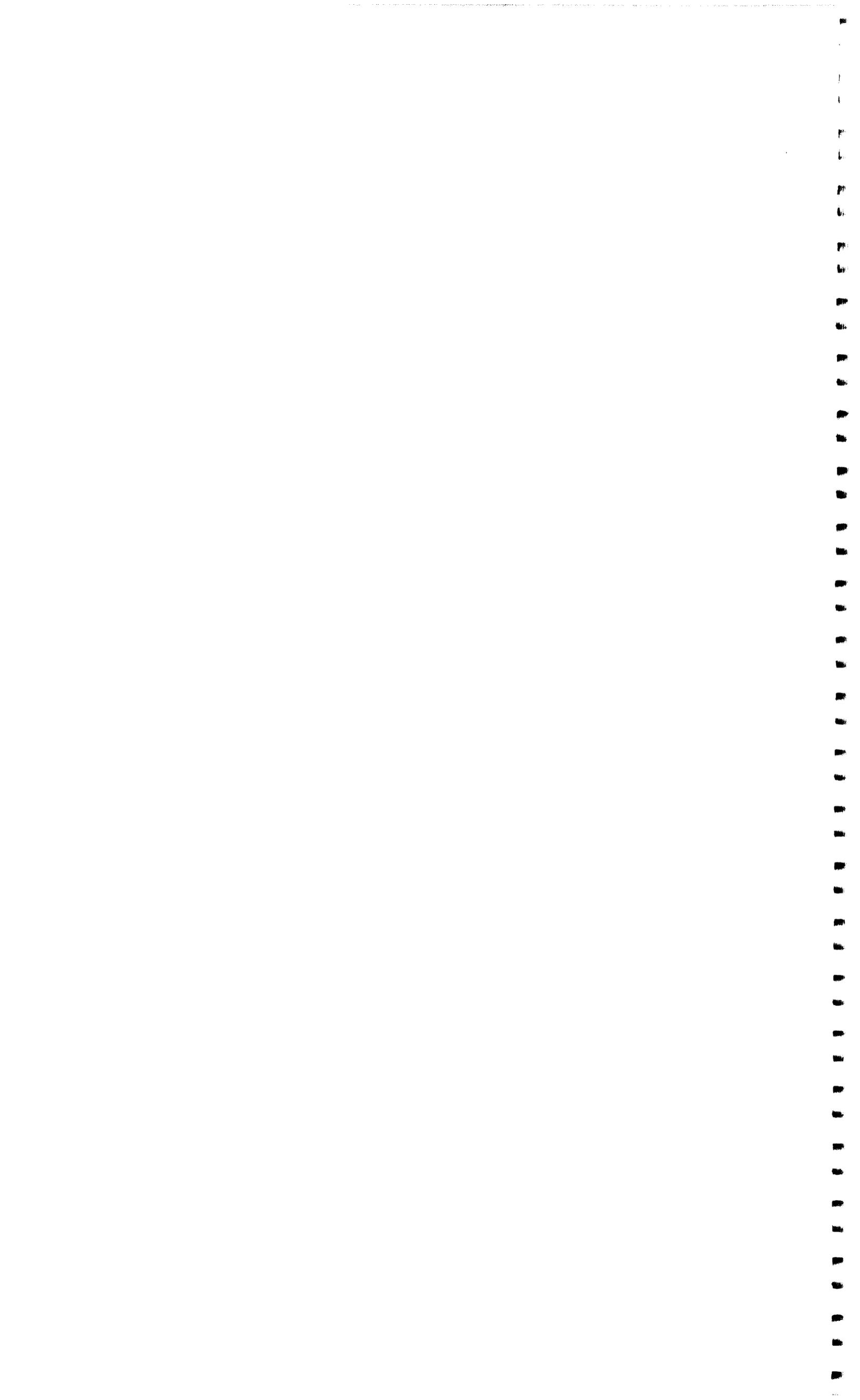
- Efforts budgétaires : (792,2 K\$)
- Indexation salariale : 184,5 K\$
- Réaménagements ministériels : (125,6 K\$)

Fonctionnement - Autres dépenses

- Réaménagements entre supercatégories : 17,2 K\$

Capital

- Réaménagements entre supercatégories : (17,2 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENT 02 - SOUTIEN AUX COMMUNICATIONS ET À L'ACTION CULTURELLE

Rétrospective et prospective

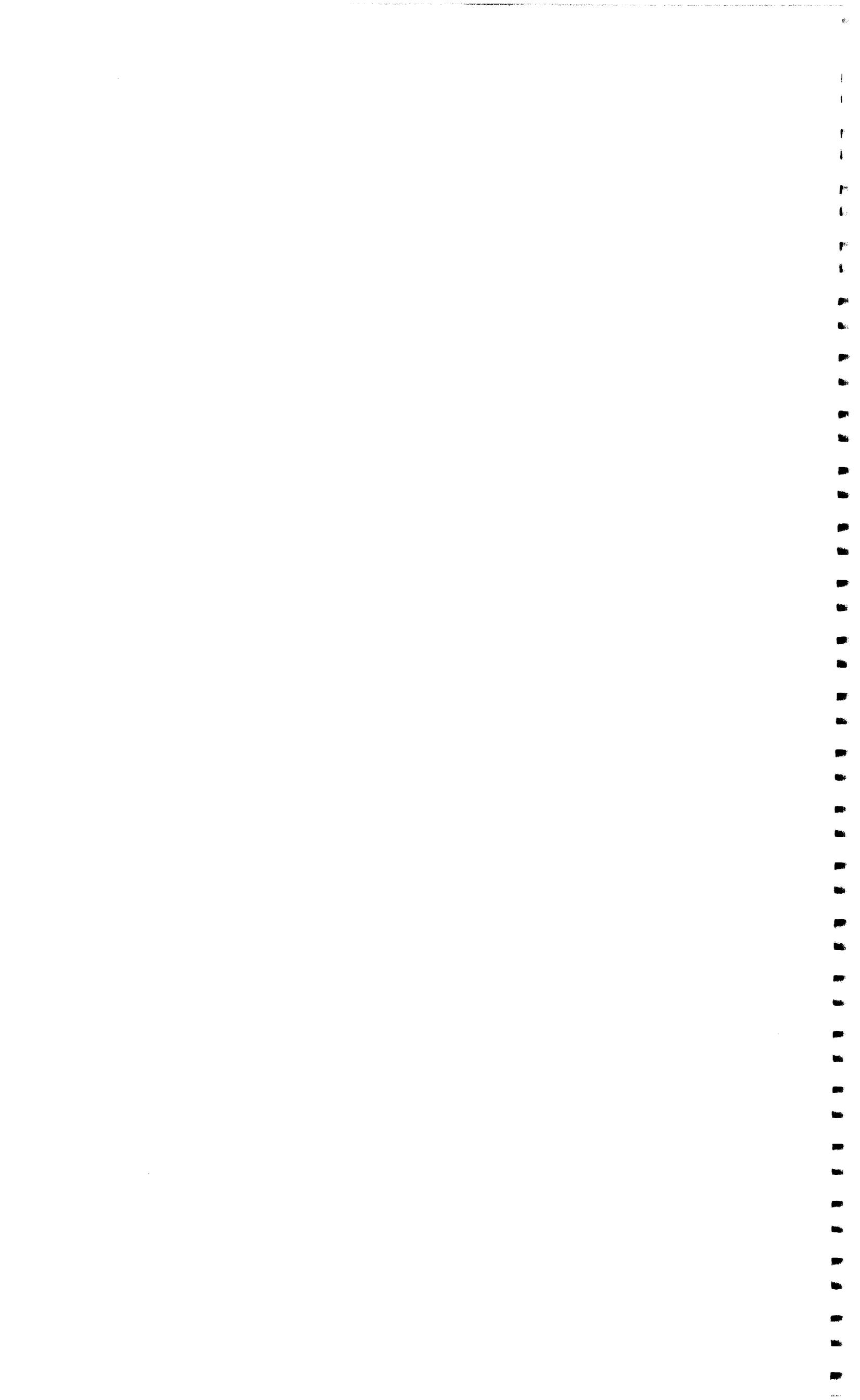
Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Traitements de 125 projets d'intégration avec un budget de fonctionnement de 233 000 \$. Les projets retenus ont généré des investissements de plus de 4 000 000 \$.</p> <p>Publication du bilan annuel des opérations.</p> <p>Élaboration et dépôt pour approbation du nouveau projet de la politique du 1 % au Conseil des ministres.</p> <p>Tel que demandé par le Conseil des ministres, consultation sur le projet de politique dans la Gazette officielle et modification du projet de politique.</p> <p><u>CONCOURS D'ARCHITECTURE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Réalisation de deux concours d'architecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de la Culture, Matane (Prix de la revue Canadian Architect '95). - Centre de l'aventure Basque, Trois-Pistoles. <p>Préparation d'un mémoire sur les Concours d'architecture à l'intention du Conseil des ministres, en concertation avec les Services gouvernementaux et les ministères de l'Éducation et de la Santé et Services sociaux.</p> <p>Participation à des activités de sensibilisation et de diffusion.</p> <p><u>DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES CULTURELS ET DE COMMUNICATIONS</u></p> <p><u>PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET STATUT DE L'ARTISTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution du droit d'auteur et des droits voisins au Canada - Activités régulières de sensibilisation, d'information et d'avis sur le droit d'auteur et les lois sur le statut de l'artiste auprès des ministères, des municipalités, des institutions d'enseignement, des associations de créateurs, de producteurs et de diffuseurs. - Soutien aux négociations d'ententes relatives à l'utilisation des oeuvres littéraires, musicales, dramatiques pour les fins du réseau scolaire. - Production de documents d'information sur les règles fiscales applicables à la pratique artistique. - Élaboration d'un projet de développement d'un guichet unique pour faciliter l'accès aux autorisations d'utiliser des oeuvres ou des extraits d'oeuvres de créateurs québécois. 	<p><u>PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Traitement anticipé d'une centaine de projets d'intégration selon les modalités de la politique du 1 %.</p> <p>Publication du bilan annuel.</p> <p>Dépôt final pour approbation par le Conseil des ministres du nouveau projet de la politique du 1 %.</p> <p>Élaboration d'un plan de communication sur la nouvelle politique et rencontres d'informations auprès des principaux ministères et organismes concernés.</p> <p>Rédaction et publication de documents d'information sur la nouvelle politique.</p> <p>Finalisation d'un vidéo sur la politique du 1 %</p> <p><u>CONCOURS D'ARCHITECTURE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Réalisation potentielle de trois concours d'architecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Musée de la Pulperie, Chicoutimi. . Salle de spectacle, L'Assomption. . Jardins de Métis, Grand-Métis. <p>Présentation, pour approbation, d'un projet de mémoire sur les Concours d'architecture incluant la réalisation d'activités de sensibilisation, formation, diffusion et recherche / évaluation selon un partenariat Gouvernement - Milieu architectural - Universités.</p> <p>Participation à des activités de promotion.</p> <p><u>DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES CULTURELS ET DE COMMUNICATIONS</u></p> <p><u>PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET STATUT DE L'ARTISTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la phase II de la révision de la Loi sur le droit d'auteur et de son impact sur les artistes interprètes. - Promotion des moyens visant à assurer le respect du droit d'auteur dans le contexte des nouvelles technologies de l'information et de la mondialisation des marchés. - Activités récurrentes. - Activités récurrentes. - Création de capsules d'information pour le site Internet du MCC sur le droit d'auteur et sur la fiscalité propre aux artistes. - Soutien technique auprès de six associations de créateurs pour réaliser un guichet unique d'informations relatives aux autorisations d'utilisation d'oeuvres ou d'extraits d'oeuvres de créateurs québécois.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>ARTS, BIBLIOTHÈQUES ET INDUSTRIES CULTURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des études et des états de situation sur la diffusion du spectacle au Québec. - Groupe de travail sur la révision des programmes d'aide aux bibliothèques publiques autonomes (BPA) et aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). - Élaboration d'un document visant à faciliter la concertation scolaire municipale dans le domaine des bibliothèques. - Poursuite des travaux du Conseil consultatif de la lecture et du livre sur la révision de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. - Poursuite des travaux du comité MCC-BSQ avec les professionnels du livre pour la création d'un cadre statistique permanent sur l'industrie du livre. - Soutien aux travaux du groupe-conseil du CALQ sur les arts visuels. - Présentation d'un mémoire dans le cadre des états généraux sur l'éducation. - Poursuite du plan d'action conjoint MCC-MÉQ sur la sensibilisation des jeunes à la culture. - Participation aux travaux du comité interministériel sur la mise à jour du Plan national de formation en métiers d'art. - Mise sur pied d'un comité MCC-SQDM-MÉQ avec les professionnels du secteur de la librairie pour l'implantation d'un programme de formation au métier de libraire. - Suivi des travaux des comités sectoriels de la SQDM en métiers d'art, en arts de la scène et des auteurs, compositeurs interprètes. - Participation aux travaux d'élaboration d'un fonds d'investissement en capital de risque dans le domaine de la culture. - Définition des orientations et des priorités du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). - Définition des orientations et des priorités de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). 	<p>ARTS, BIBLIOTHÈQUES ET INDUSTRIES CULTURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publication de la politique en matière de diffusion de spectacles en arts de la scène. - Élaboration d'une politique de la lecture. - Préparation d'un colloque d'orientations sur l'avenir des bibliothèques publiques. - Révision des interventions et des programmes d'aide financière du ministère dans le domaine des bibliothèques publiques. - Révision des règlements sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. - Suivi des travaux des assises régionales et nationales des états généraux sur l'éducation. - Bilan des réalisations du plan d'action conjoint en vue de l'élaboration d'un nouveau plan. - Ratification d'un protocole d'entente sur la coopération entre le MCC et le MÉQ. - Suivi des travaux du comité. - Suivi des travaux du comité sectoriel de la culture de la SQDM. - Participation aux travaux de diagnostic sur l'industrie du cirque. - Analyse du plan d'activités du CALQ et élaboration d'orientations. - Analyse du plan d'activités la SODEC et élaboration d'orientations.
<p>PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des travaux sur le projet d'orientations gouvernementales en matière de patrimoine et consultation des ministères, sociétés d'État et organismes gouvernementaux concernés. - Dans les suites de l'Énoncé d'orientations en muséologie, évaluation nationale de toutes les institutions muséales accréditées par le ministère. - Réalisation d'un état de situation sur le patrimoine immatériel et d'un bilan sur le patrimoine industriel. - Participation à un comité interministériel pour la réalisation de matériel destiné à la formation des enseignants en matière de patrimoine. - Participation à un Comité interministériel pour la préparation du rapport que le Gouvernement du Québec déposera à la Conférence Habitat de l'ONU. - Participation au Comité sectoriel sur la main-d'oeuvre en muséologie mis en place par la S.Q.D.M. 	<p>PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement, après consultation des intervenants du milieu, du projet d'orientations gouvernementales en matière de patrimoine. - Modifications à la Loi sur les biens culturels et aux programmes d'aide financière, conformément aux nouvelles orientations en matière de patrimoine. - Réalisation d'un état de situation sur les lieux d'interprétation du patrimoine et sur l'archéologie au Québec. - Intégration de la muséologie scientifique à l'intérieur des interventions du ministère. - Participation aux comités ministériels sur la détermination des indicateurs de performance pour les musées nationaux, sur la main-d'oeuvre en muséologie, sur l'autoroute de l'information et sur l'expérimentation de nouvelles technologies. - Poursuite de notre participation au Comité interministériel pour la réalisation de matériel destiné à la formation des enseignants en matière de patrimoine.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Comité MCC-MTQ-M.Tourisme sur la protection et la mise en valeur des ponts couverts. - Élaboration du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux. - Élaboration du contenu culturel à diffuser sur le serveur gouvernemental en matière de patrimoine et de muséologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'une entente tripartite MCC-MTQ-M.Tourisme sur la protection et la mise en valeur des ponts couverts. - Publication des bilans thématiques en patrimoine et diffusion des synthèses sur le réseau Internet.
<p><u>RECHERCHE, ÉVALUATION ET STATISTIQUES</u></p>	<p><u>RECHERCHE, ÉVALUATION ET STATISTIQUES</u></p>
<p><u>STATISTIQUES</u></p>	<p><u>STATISTIQUES</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs documents statistiques ont été réalisés en vue d'éclairer le Ministère pour une politique de diffusion du spectacle. Ces rapports portent sur : <ul style="list-style-type: none"> . les organismes de diffusion des arts de la scène subventionnés par le Ministère; . les événements majeurs en arts de la scène; . les fêtes et festivals au Québec; . l'apport des municipalités et des institutions d'enseignement à la diffusion des arts de la scène. - Les autres rapports ou réalisations statistiques ont porté sur : <ul style="list-style-type: none"> . les maisons d'édition agréées (1983-1992); . la population active du secteur culturel : les données du recensement de 1991; . les relations des artistes avec leurs diffuseurs (arts visuels, métiers d'art et littérature); . les archives nationales; . les dépenses de transfert du MCC et des sociétés d'État. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des lieux d'activités culturelles (en collaboration). - Institutions muséales. - Organismes de formation en arts de la scène. - Organismes de diffusion en arts de la scène. - Dépenses de transfert du MCC et des sociétés d'État.
<p><u>ÉVALUATION</u></p>	<p><u>ÉVALUATION</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude évaluative sur la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs. - Rapport d'étude évaluative sur la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des équipements culturels. - Cadre d'évaluation des ententes de développement culturel avec les villes de Québec et de Montréal. - Cadre d'évaluation de la politique de diffusion des arts de la scène.
<p><u>RECHERCHE</u></p>	<p><u>RECHERCHE</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les besoins de la politique de diffusion du spectacle : <ul style="list-style-type: none"> . étude sur les caractéristiques, les profils et les marchés du spectacle; . étude sur l'évolution de l'offre et de la demande en arts de la scène (collaboration). - Autres études ou publications : <ul style="list-style-type: none"> . participation des personnes âgées aux activités culturelles; . publication des actes du colloque Recherche : Arts et Culture 1995 sur la situation des artistes; . collaboration au rapport du BSQ sur l'industrie du film; . présentations au MCC et aux sociétés d'État d'exposés sur les indicateurs d'évaluation de la Politique culturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des entreprises culturelles. - Impact économique de la culture. - Informatisation des entreprises culturelles. - Comportements de la population en matière d'activités culturelles : <ul style="list-style-type: none"> . rapport général d'enquête; . comportements des communautés culturelles; . comportements des personnes qui participent généralement peu à la culture «classique». - Autres études ou publications : <ul style="list-style-type: none"> . indicateurs sur les musées nationaux; . indicateurs de développement culturel (publication suite à la consultation); . indicateurs linguistiques en culture et communication; . cadre de référence en recherche; . colloque Recherche : Culture et Communication 1996 sur l'économie de la culture et les industries culturelles dans un contexte de mondialisation des échanges commerciaux.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>MÉDIAS, PUBLICITÉ ET AUDIOVISUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions auprès du gouvernement fédéral et mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> . la distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD); . la télévision à la carte par SRD et les modalités d'achat de films; . les services de programmation sonore payante; . la diffusion de services de jeux vidéo sur le câble. - Publication d'une recherche commandée par le groupe R et D de la grappe médias, le MCC et le MICST : Les jeunes adultes des communautés culturelles du Québec et les médias d'expression française. - Mandat de Radio-Québec : support au groupe de travail sur l'avenir de Radio-Québec et suivi de la commission parlementaire, commission parlementaire et projet de loi. - Coordination d'un projet pilote en éducation cinématographique et d'un plan d'action. - Étude de l'impact du régime d'épargne-actions sur la capitalisation des grandes entreprises de médias. - Évaluation de la santé financière des stations de radio communautaire au Québec. - Conception du crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias. - Introduction des variétés, magazines et jeux éducatifs pour enfants au crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. - Analyse des enjeux économiques de la transaction CFCF / Vidéotron. - Élaboration et gestion, en collaboration avec les directions régionales, du nouveau programme destiné aux médias communautaires. <ul style="list-style-type: none"> radio : 40 projets (fonctionnement et développement) télévision : 33 projets (développement) journaux : 39 projets (développement) <p>Gestion du programme d'Aide au développement des communications (PADEC) : 22 projets.</p> <p>Gestion du programme d'Aide à la radio autochtone (PARA) : 35 projets.</p>	<p>MÉDIAS, PUBLICITÉ ET AUDIOVISUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan et perspectives du crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. - Transaction entre Vidéotron et CFCF inc. : a) étude des impacts économiques de certains changements structurels dans l'industrie québécoise de la télévision; b) élaboration de la position du gouvernement du Québec et, éventuellement mémoire au CRTC. - Réalisation d'une enquête sur les exportations audiovisuelles. - Étude sur les retombées du secteur de la distribution de films. - Création d'un groupe de travail franco-québécois sur le multimédia et participation au MILIA 1997. - TV5 : première phase de l'extension en Asie; poursuite des études d'implantation aux USA; mise en oeuvre de deux programmations spécifiques : l'une pour l'enseignement du français, l'autre pour la jeunesse. - Position ministérielle sur les politiques fédérales concernant les contenus de l'autoroute de l'information. - Réflexion et propositions sur l'adaptation des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion aux nouveaux environnements électroniques. - Examen des requêtes de canaux spécialisés au CRTC. - Élaboration du projet de loi sur Télé-Québec. - Élaboration d'une stratégie en concertation avec le MEQ et le milieu du cinéma, en vue d'accroître l'accès à l'éducation cinématographique pour les élèves du secondaire. - Analyse de la concentration et de la structure de propriété dans les secteurs des médias et de l'audiovisuel. - Analyse et suivi de projets financés par le FAI. - Évaluation du marché publicitaire des stations de radio communautaire. - Gestion des programmes PADEC, aide au développement des communications, des médias communautaires et des radios autochtones.
<p><u>DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA CÂBLODISTRIBUTION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cogestion du Fonds de l'autoroute de l'information (révision des normes, participation aux comités d'évaluation et de gestion); - Analyse de plus de 100 projets soumis dans le cadre du FAI, dont 28, totalisant des subventions de 23,5 M\$, ont été acceptés. Ces projets pour lesquels la Direction doit assurer le suivi sont reliés pour la plupart aux secteurs de la culture et des communications. - Développement d'un programme spécifique faisant partie du FAI pour assurer l'accessibilité à l'autoroute de l'information via les bibliothèques, dans toutes les régions du Québec; - Présence du gouvernement (mise en place du site Internet) sur l'autoroute de l'information; 	<p><u>DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA CÂBLODISTRIBUTION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de cibles et du plan d'actions ministériels en ce qui concerne le développement de l'autoroute de l'information; - Participation à l'analyse des projets qui seront soumis dans le cadre de la phase II du FAI; - Participation à des projets reliés à l'autoroute de l'information dans la francophonie, projets de coopération (retour des rencontres industrielles, comité sur la normalisation, organisation de la rencontre des ministres francophones responsables de l'autoroute de l'information);

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Autoroute de l'information dans la francophonie projets de coopération (rencontres industrielles, comité sur la normalisation, préparation du Forum francophone des télécommunications); - Élaboration d'un projet d'étude de marché sur le multimédia, destiné aux entreprises des secteurs de la culture et des communications; - Participation à l'examen, par le CRTC, du cadre de la réglementation de Téléglobe Canada; - Participation à la mise en oeuvre du cadre de réglementation de Bell; - Participation à l'examen, par le CRTC, du cadre de réglementation des compagnies indépendantes de téléphone (automne 1995); - Participation à l'audience du CRTC sur les tarifs préférentiels pour les établissements d'enseignement et de services de santé (un mémoire a été déposé dans le cadre de cette instance); - Intervention auprès du gouvernement fédéral dans les dossiers de radiodiffusion directe par satellite, et de la propriété étrangère des entreprises dans le secteur des télécommunications et de la câblodistribution; 	<ul style="list-style-type: none"> - Suite au Sommet de Cotonou, en rapport avec l'autoroute de l'information, le MCCQ et le MAI auront à coordonner des activités de formation, à développer des contenus francophones, et à collaborer à la mise en place de vitrines dans quelques pays Africains (le FAI a consenti une contribution de 500 000 \$ à cet effet); - Élaboration d'un mémoire au Conseil des ministres portant sur l'opportunité pour la Société Hydro-Québec de s'impliquer dans le secteur des télécommunications (dossier Hydro-Québecom); - Révision des orientations québécoises concernant l'encadrement politique et réglementaire en matière de télécommunications, de câblodistribution et de radiodiffusion, afin de favoriser l'émergence de l'autoroute de l'information. Préparation d'énoncés politiques sur différents sujets: orientations fédérales, la propriété étrangère, les modalités de concurrence, etc.

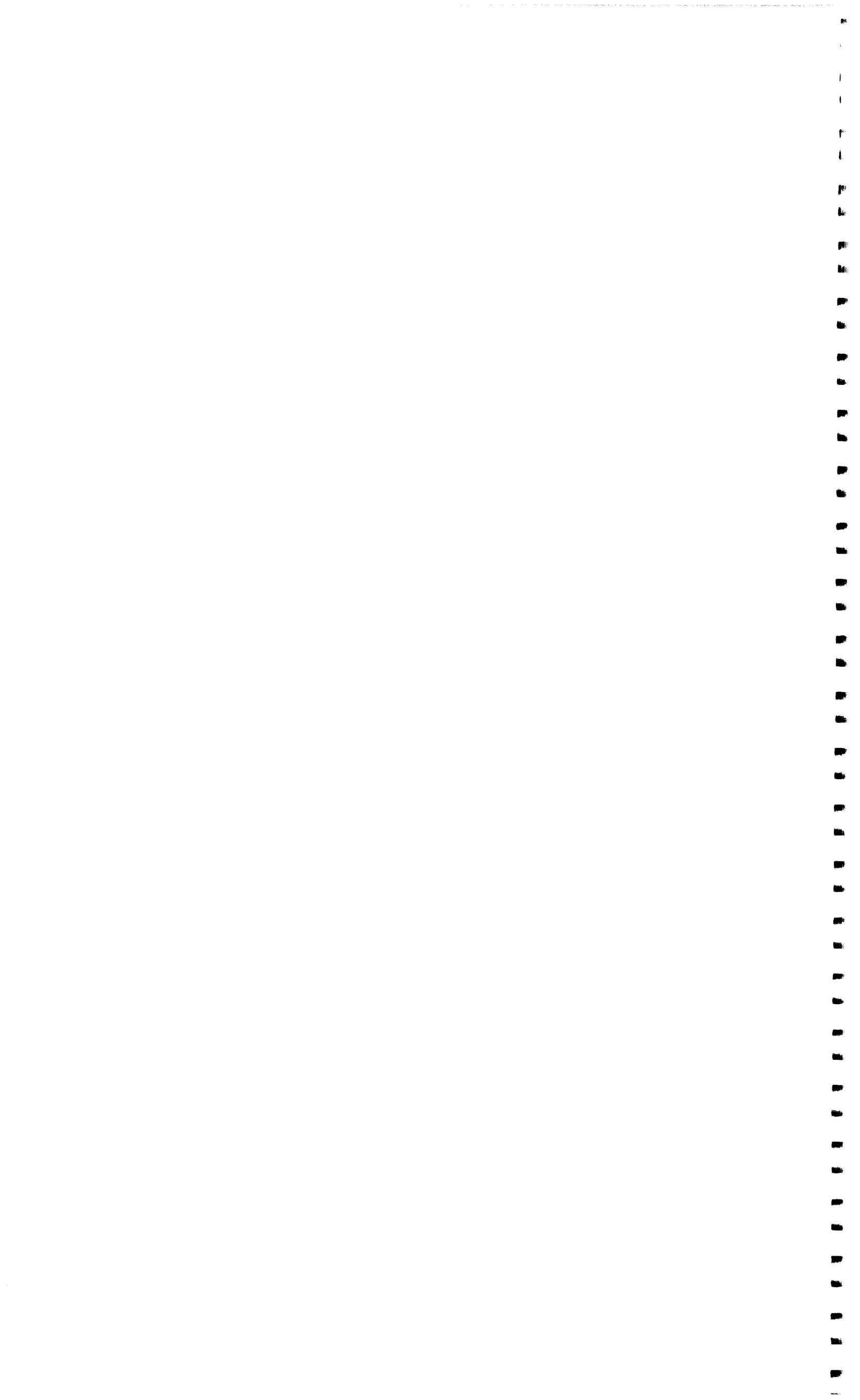


MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 02 comprend deux éléments :

- Éléments 01 : Communications et action culturelle
- Éléments 02 : Autoroute de l'information

Ce programme vise à assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière directe ou en apportant une expertise conseil auprès des divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS

ÉLÉMENT 01 - COMMUNICATIONS ET ACTION CULTURELLE

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	16 591,0	128,4	0,8	16 462,6	16 532,6	70,0
- Intérêt	18 883,2	1 412,2	8,1	17 471,0	16 255,6	(1 215,4)
- Support	61 923,7	4 825,2	8,5	57 098,5	53 391,7	(3 706,8)
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	97 397,9	6 365,8	7,0	91 032,1	86 179,9	(4 852,2)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Capital

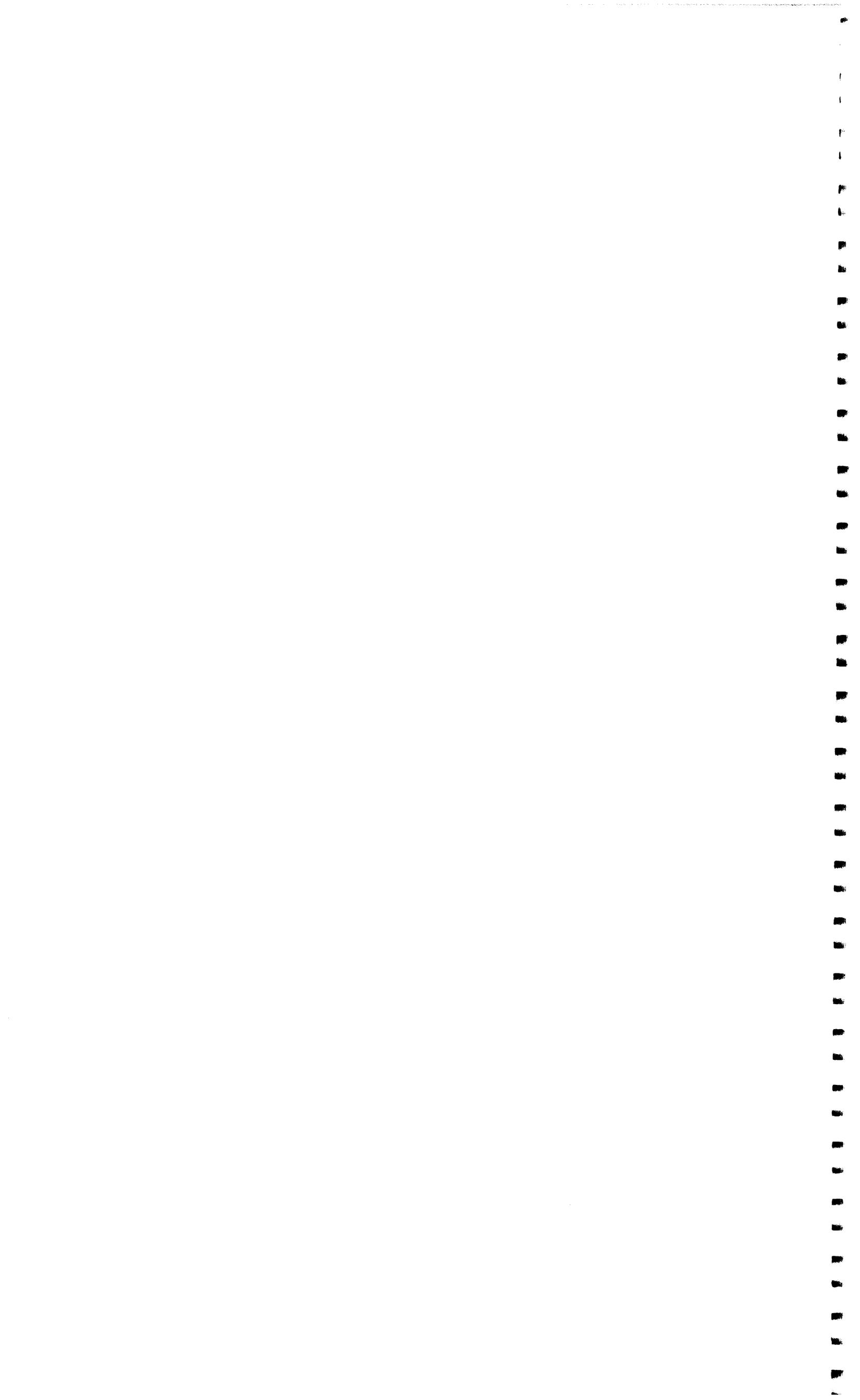
- Efforts budgétaires : (885,5 K\$)
- Réaménagement pour le service de la dette : 1 433,0 K\$
- Réaménagements ministériels : (419,1 K\$)

Intérêt

- Réaménagement pour le service de la dette : 1 412,2 K\$

Support

- Ajustement pour financer les engagements ministériels et gouvernementaux : 2 000,0 K\$
- Réaménagements ministériels : 2 825,2 K\$



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS

ÉLÉMENT 01 - COMMUNICATIONS ET ACTION CULTURELLE

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>SECRETARIAT ADMINISTRATIF À L'ACTION RÉGIONALE</u></p> <p>Coordination de la gestion des programmes régionalisés en équipements culturels et Expérience de travail.</p> <p>Finalisation de la gestion du programme Expérience de travail et transfert au ministère de la Sécurité du revenu.</p> <p>Coordination du processus de formulation d'avis du MCC en relation avec la révision des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté. Le Ministère a formulé 60 avis concernant principalement les documents d'objet de révision (OOR).</p> <p>Gestion des collections archéologiques publiques et privées.</p> <p>Gestion du programme de remboursement de la taxe foncière pour les biens culturels classés. 345 propriétaires se sont partagés un montant de 190 500 \$.</p> <p>Coordination du processus légal d'attribution de statut de bien culturel et tenue du Répertoire et du Registre des biens culturels.</p> <p>Tenue et mise à jour de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).</p>	<p><u>SECRETARIAT ADMINISTRATIF À L'ACTION RÉGIONALE</u></p> <p>Poursuite des mandats de coordination sur la gestion des programmes régionalisés en équipements culturels.</p> <p>Poursuite des mandats reliés à l'attribution de statut de bien culturel et du Répertoire et du Registre des biens culturels.</p> <p>Continuité dans l'action amorcée à l'égard de l'inventaire des sites archéologiques, de la gestion des collections et du remboursement de la taxe foncière pour les biens culturels classés.</p> <p>Implantation des outils permettant de réaliser le réaménagement des processus d'affaires du MCC.</p> <p>Poursuite de l'action amorcée au niveau des schémas d'aménagement, traitement d'une soixantaine de propositions de schémas d'aménagement révisés (PSAR).</p>
<p><u>AIDE AUX MÉDIAS COMMUNAUTAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>14 radios communautaires ont été soutenues au fonctionnement et 6 au projet pour un budget total de 609 415 \$.</p> <p>21 télévisions et 19 journaux communautaires ont été subventionnés au projet pour un montant global de 431 855 \$.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Pour l'ensemble des directions de l'Ouest, 10 radios communautaires ont été soutenues au fonctionnement et 5 au projet pour un budget total de 410 585 \$.</p> <p>15 télévisions et 14 journaux communautaires ont été subventionnés au projet pour une aide totale de 280 658 \$.</p>	<p><u>AIDE AUX MÉDIAS COMMUNAUTAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Poursuite du soutien financier et technique aux organismes.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Poursuite du soutien financier et technique aux organismes.</p> <p>Favoriser la concertation entre les médias communautaires.</p> <p>Redressement de la situation à CHIP-FM (Outaouais) en collaboration avec l'Association des radios communautaires (ARC).</p> <p>Prise en considération des réalités des médias des communautés culturelles.</p>
<p><u>ÉQUIPEMENTS CULTURELS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p><u>Service de dette</u></p> <p>Le ministère a engagé 35 millions pour la réalisation de 21 projets.</p> <p><u>Crédits réguliers</u></p> <p>17 nouveaux projets au total ont été annoncés au cours de l'exercice financier nécessitant une participation financière du ministère de 808 800 \$.</p>	<p><u>ÉQUIPEMENTS CULTURELS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p><u>Service de dette et crédits réguliers</u></p> <p>Compte tenu que le ministère procédera à l'évaluation du programme d'Aide aux équipements culturels, un moratoire circonstanciel sera décrété pour l'exercice 1996-1997. Seuls les projets qui ont déjà reçu un accord de principe du ministère pourront éventuellement être réalisés.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>RESTAURATION DES BIENS PATRIMONIAUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>65 subventions ont été accordées à des propriétaires pour la restauration de bâtiments patrimoniaux pour un montant de 456 086 \$.</p> <p>Quatre municipalités ont assumé la gestion d'un programme conjoint de restauration sur leur territoire : soit Québec, Beauport, l'Île-d'Orléans et Charlesbourg.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Contribution à la restauration d'une dizaine de monuments classés et finalisation des travaux du Moulin Dansereau à Verchères.</p> <p>Un budget total de 306,4 \$ a été consacré à la réalisation de ces activités.</p>	<p><u>RESTAURATION DES BIENS PATRIMONIAUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien du programme d'Aide à la restauration et de l'expertise technique.</p> <p>Restauration de la maison Krieghoff.</p> <p>Décision gouvernementale à prendre sur l'avenir de Place-Royale au regard de sa gestion, de sa restauration et de son interprétation.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du programme d'Aide financière à la restauration et de l'expertise technique</p> <p>Poursuite des travaux déjà amorcés en priorisant les projets reportés de l'année précédente. Spécifiquement, la mise en valeur des propriétés des Sulpiciens à Montréal, la mise aux normes du Haskell Free Library and Opera House en Estrie.</p> <p>Finalisation des travaux à l'intérieur du Vieux-Palais de l'Assomption et du Haskell Free Library and Opera House en Estrie.</p> <p>Transfert de gestion du programme d'Aide à la Restauration à la Ville de Montréal dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal</p>
<p><u>PROJETS EN PATRIMOINE : MUNICIPALITÉS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Pour les ententes sectorielles conclues avec des municipalités situées dans l'Est du Québec, le Ministère a consacré 5 459 075 \$ au soutien d'activités patrimoniales.</p> <p>Signature d'ententes triennales en patrimoine avec les municipalités de Percé et de Havre-Aubert.</p> <p>Poursuite de l'entente en patrimoine avec la Ville de Lévis.</p> <p>Découverte d'un patrimoine subaquatique d'importance nationale, à Baie-Trinité.</p> <p>Ouverture du Centre d'interprétation de Grandes-Bergeronnes, en juin 1995.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Participation à la réalisation de 63 projets se traduisant par le soutien au fonctionnement de lieux d'interprétation, de projets de recherche archéologiques ou ethnologiques, réalisation de quelques publications, production d'inventaires, etc. Tous ces projets visant la mise en valeur et la diffusion du patrimoine, pour un budget total de 2 442,5 M \$.</p> <p>Cinq projets de portée nationale touchant à l'histoire et à l'ethnologie ont été soutenus pour un montant de 45,0 \$. 24 projets de portée régionale ont obtenu des subventions totalisant 226,9 \$.</p> <p>Poursuite des ententes sectorielles déjà signées avec les différentes MRC et municipalités et la signature de 5 nouvelles ententes en Montérégie.</p>	<p><u>PROJETS EN PATRIMOINE : MUNICIPALITÉS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien du programme d'aide actuel. Poursuite de certaines ententes sectorielles en patrimoine et élargissement éventuel au secteur culturel avec les villes de Charlesbourg, Beauport et Sillery.</p> <p>Élaboration de projets d'ententes sectorielles en patrimoine avec les villes de Trois-Pistoles et de Rivière-du-Loup.</p> <p>Mise en chantier, au printemps 1996, du centre d'interprétation de l'industrie à Shawinigan.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Reconduction des ententes sectorielles avec les municipalités pour la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux.</p> <p>Consolidation de partenariat, entre autres, au projet du Lac Leamy avec trois nouveaux partenaires universitaires (Laval, UQAC et UM).</p> <p>Projet de signature de nouvelles ententes sectorielles avec les municipalités et maintien des interventions.</p> <p>Signature d'une entente sectorielle de développement concernant les activités de fouilles et de recherche en Abitibi-Témiscamingue.</p>

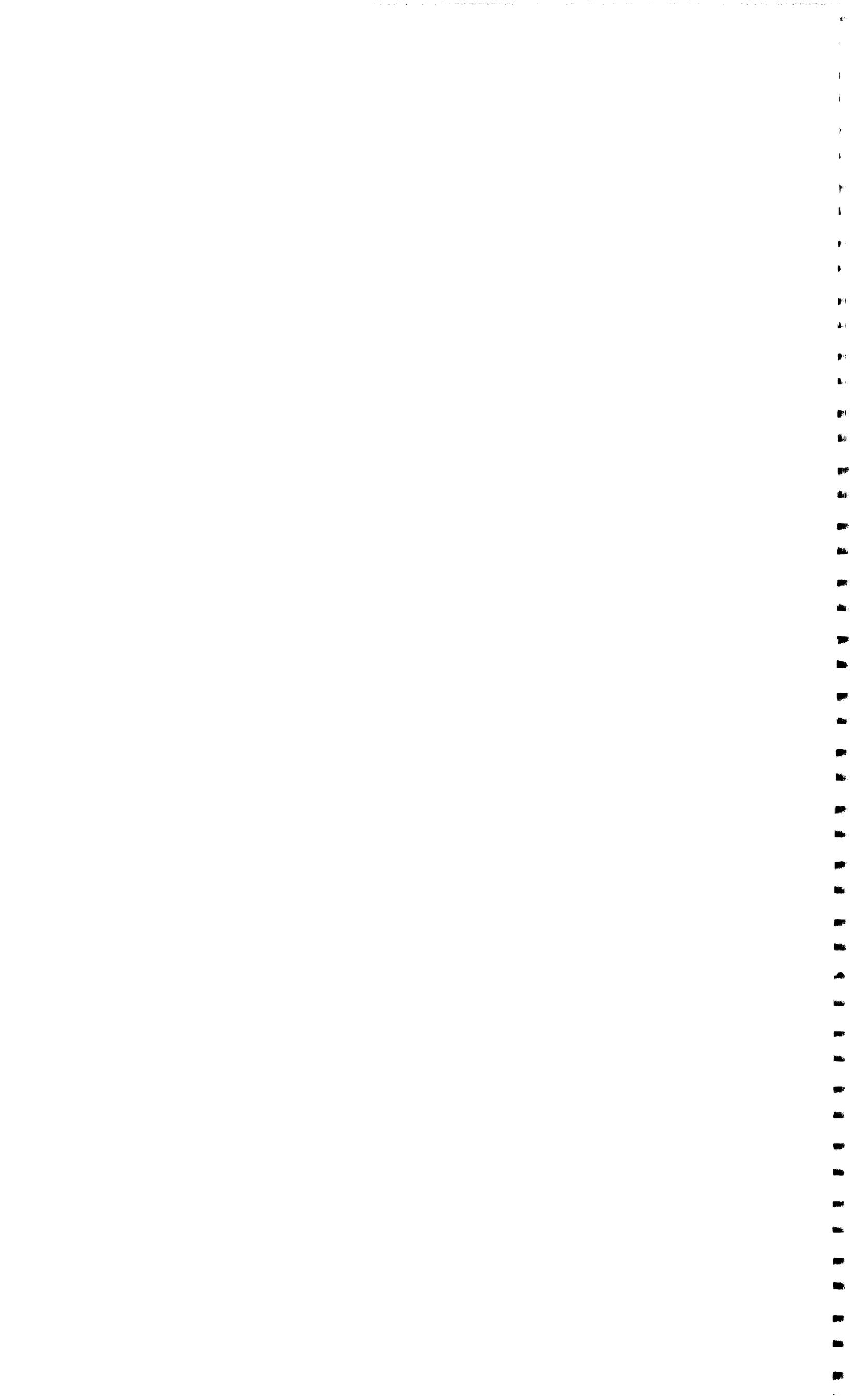
Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>PROJETS EN PATRIMOINE : ORGANISMES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Soutien de 45 projets, à caractère historique, ethnologique et promotionnel. Des subventions totalisant 222 180 \$ ont été versées.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Soutien à une vingtaine d'organismes pour la mise en valeur et l'animation de lieux historiques régionaux pour un montant totalisant 311,9 \$ comprenant 45,0 \$ pour la réalisation de 5 projets nationaux.</p> <p>Une recherche a été réalisée sur des récits tirés de la tradition orale Algonquienne ainsi que la mise en tournée d'une exposition itinérante d'envergure nationale portant sur les Abitibiwinnik. Une subvention de 14 000 \$ a été versée.</p> <p>Transfert du volet régional de ce programme à la Ville de Montréal dans le cadre de l'entente sur le développement culturel.</p>	<p><u>PROJET EN PATRIMOINE : ORGANISMES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien du programme actuel pour 1996-1997.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Poursuite du soutien aux organismes visant à mettre en valeur des richesses patrimoniales du milieu.</p> <p>Promotion de la concertation avec les autres organismes régionaux.</p> <p>Au Nord-du-Québec, reconduction du soutien, possiblement sous forme d'une entente triennale pouvant intégrer certaines activités connexes.</p> <p>Pour Montréal, les projets à caractère national reliés à l'acquisition des connaissances et à la diffusion du patrimoine seront notamment priorités. Pour leur part les projets à caractère régional seront gérés conjointement avec le MCC et la Ville de Montréal, les objectifs demeurent les mêmes.</p>
<p><u>RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Lancement du programme, formation de tables de concertation régionales, mise en place des mécanismes de traitement des demandes d'aide financière et répartition budgétaire par région et par confession religieuse.</p>	<p><u>RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Poursuite de la mise en oeuvre du programme qui se traduira notamment par le choix, l'annonce et le suivi des projets et la définition de problématiques spécifiques pour chacune des régions.</p>
<p><u>ARTS DE LA SCÈNE</u></p> <p><u>FORMATION EN ARTS DE LA SCÈNE ET CINÉMA</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien de l'aide financière aux écoles de formation en musique et en danse et aux camps musicaux sur l'ensemble du territoire de l'Est. 43 organismes ont reçu des subventions totalisant 878 700 \$.</p>	<p><u>ARTS DE LA SCÈNE</u></p> <p><u>FORMATION EN ARTS DE LA SCÈNE ET CINÉMA</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien des programmes et de l'expertise-conseil des directions régionales auprès des clientèles.</p> <p>Élaboration d'une entente triennale avec l'École de danse Quatre-Temps de Rimouski.</p>
<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide financière aux écoles de formation en musique, en danse, en formation professionnelle en arts de la scène et cinéma. Au total 38 organismes ont été soutenus pour un montant de 4 619,4 M \$. Quant à l'Institut national de l'image et du son (INIS), une subvention de 541,8 \$ a été versée.</p>	<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien des programmes et de l'expertise-conseil des directions régionales auprès des clientèles.</p>
<p><u>DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>65 organismes ont reçu des subventions totalisant 1 726 100 \$.</p> <p>Élaboration d'une entente triennale avec les réseaux régionaux suivants : ROSEQ et Réseau-Scène.</p>	<p><u>DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil des directions régionales auprès des clientèles.</p>
<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>86 organismes de diffusion ont reçu des subventions totalisant 2 459,2 M \$. En 1995-1996, de nouveaux organismes ont été aidés soit la Femme 100 Têtes, diffuseur en danse contemporaine en Montérégie et le Pavillon des arts et de la culture en Estrie (Coaticook).</p>	<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du programme d'Aide aux organismes de diffusion.</p> <p>Mise en place régionale des orientations nationales sur la diffusion.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Réseautage de Réseau-Scènes et de ROSEQ par l'appui au projet conjoint de création d'un centre de télémarketing dédié à la vente de billets de spectacles aux associations et groupes.</p> <p>Tenue d'un Forum de réflexion sur le développement du jeune public et la diffusion des art et de la culture organisé par la direction de Montréal.</p> <p>Soutien de 2 projets de festivals des communautés Inuits et à la diffusion de spectacles dans quelques communautés Cries et de la Radissonie.</p>	<p>Développement du Réseautage diffuseur (MAQTEJ, NCT et ADICUB).</p> <p>Signature d'une entente triennale avec Réseau-Scènes.</p> <p>Pour la région de Montréal, suivi du Forum sur le développement du jeune public et de la diffusion des arts et de la culture et mise en oeuvre des actions proposées.</p>
<p><u>SPECTA-JEUNES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>32 organismes ont reçu une aide financière pour un montant total de 100,0 \$.</p>	<p><u>SPECTA-JEUNES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de la mesure pour l'année 96-97 et intégration de cette fonction dans les orientations en diffusion des arts de la scène prévues pour l'été 96 (???)</p>
<p><u>MISE EN MARCHÉ DE L'ART</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>25 galeries ont été soutenues pour leurs activités de diffusion et de promotion des oeuvres d'artistes québécois au Québec et à l'étranger pour un montant total de 270 970 \$.</p>	<p><u>MISE EN MARCHÉ DE L'ART</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du programme.</p>
<p><u>BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Les subventions versées aux 159 bibliothèques autonomes du Québec ont totalisé 9 250 266 \$; celles versées aux 11 centres régionaux de services aux bibliothèques publiques ont totalisé 6 694 200 \$, incluant l'aide financière spéciale pour le renouvellement des collections de livres, la formation des bénévoles et Infobiblio. De plus, le Ministère a soutenu financièrement l'implantation de 6 nouvelles bibliothèques autonomes pour des subventions totales de 1 057 840 \$.</p>	<p><u>BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide accordée aux bibliothèques autonomes et aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques.</p> <p>Dans le cadre du program. d'Aide financière à l'implantation de bibliothèques publiques autonomes, le parachèvement de deux bibliothèques est prévu, soit Bernières-Saint-Nicolas et Bois-des-Filion.</p>
<p><u>MÉTIERS D'ART</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>6 centres à Québec et 1 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Montant versé : 523 400 \$.</p>	<p><u>MÉTIERS D'ART</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Gestion du programme transférée à la SODEC à partir du 1^{er} avril 1996.</p>
<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Aide financière à 6 écoles-ateliers pour un montant total de 580,0 \$.</p>	
<p><u>MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Réalisation d'une évaluation nationale des musées et des centres d'exposition.</p> <p>Soutien aux projets spéciaux pour l'Est et l'Ouest : 28 institutions se sont partagé un montant total de 250 000 \$.</p>	<p><u>MUSÉES ET CENTRES D'EXPOSITION</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide accordée et révision des paramètres de financement des institutions muséales accréditées et inclusion éventuelle des lieux d'interprétation du patrimoine.</p>
<p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>29 institutions se sont partagé un montant total de 4 154 964 \$.</p> <p>Ouverture du Musée du bronze d'Inverness en juin 1995.</p>	

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>25 institutions se sont partagé une enveloppe totale de 3 144,2 M \$.</p> <p><u>MUSÉES INTERMÉDIAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Un musée intermédiaire, le Musée des arts et traditions populaires à Trois-Rivières, a reçu une subvention de 322 500 \$. Pour le Musée de l'Amérique française une subvention de 2 505 000 \$ a été versée.</p> <p>À l'été 1995, fusion du Musée de l'Amérique française au Musée de la Civilisation.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Cinq institutions se sont partagé un montant total de 2 883,2 M \$.</p> <p><u>ÉVÉNEMENTS MAJEURS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Soutien de trois événements majeurs pour un budget totalisant 119 300 \$, soit le Festival international des arts traditionnels, le Festival mondial de folklore de Drummondville et le Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du soutien à 4 organismes soit CINARS, la Bourse RIDEAU, ISEA 95 et Entrée Libre à l'art contemporain pour un montant total de 355,0 \$.</p> <p><u>ASSOCIATIONS ORGANISMES ET REGROUPEMENTS NATIONAUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Un montant de 25,0 \$ a été accordé à l'organisme Les Arts et la Ville.</p> <p><u>AMÉLIORATION DE L'INTERVENTION RÉGIONALE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Soutien à différents projets reliés notamment à la promotion, à l'animation et à la diffusion. Au total, 12 organismes se sont partagé 127 175 \$.</p> <p>Signature d'une entente triennale avec le Camp littéraire Félix.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Huit projets ont été soutenus pour un montant de 409,0 \$.</p> <p>L'Aide financière a été notamment octroyée pour la mise en place de plans d'appariement destinés à régler des problèmes financiers d'organismes qui contribuent au caractère métropolitain de Montréal et pour le soutien d'organismes dans leurs démarches de concertation.</p> <p>De plus, un soutien technique et financier a été accordé au Conseil de la culture des Laurentides pour l'organisation d'un colloque portant sur l'autoroute et les nouvelles technologies de l'information (6,0 \$).</p> <p>Soutien à la programmation de la 3^e Biennale internationale d'art miniature de Ville-Marie en Abitibi-Témiscamingue (5,0 \$).</p>	<p><u>MUSÉES INTERMÉDIAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien de l'aide financière aux musées intermédiaires.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du soutien.</p> <p><u>ÉVÉNEMENTS MAJEURS</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil.</p> <p><u>ASSOCIATIONS ORGANISMES ET REGROUPEMENTS NATIONAUX</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien du programme d'aide et de l'expertise auprès de la clientèle.</p> <p><u>AMÉLIORATION DE L'INTERVENTION RÉGIONALE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Maintien de l'aide financière et de l'expertise-conseil des directions régionales auprès des clientèles.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide financière et de l'expertise-conseil des directions régionales auprès des clientèles.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>AIDE À LA CONCERTATION</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Signature de deux ententes de développement culturel avec les villes de Québec (30,0 M \$) et de Trois-Rivières (1,1 M \$).</p> <p>11 organismes soit : 6 conseils de la culture, 2 nations autochtones, 2 organismes de concertation et 1 municipalité se sont partagé une somme de 1 157 200 \$.</p> <p>Reconnaissance du CRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.</p> <p>Signature d'une entente triennale MCC-MRC-Corporation Arrimage sur le développement culturel.</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>12 organismes, soit 6 conseils régionaux de la culture et 6 organismes de concertation, se sont partagé un budget de 1 210,9 M \$.</p> <p>Renouvellement avec la Ville de Montréal de l'entente sur le développement culturel incluant les nouveaux champs d'interventions en interculturelisme, l'accès au public à la lecture et aux nouvelles technologies et aux institutions muséales. Budget total de 42,0 M \$.</p> <p>Signature d'une entente de développement culturel avec Ville LaSalle (546 250 \$).</p>	<p><u>AIDE À LA CONCERTATION</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est</u></p> <p>Élaboration de projets d'ententes de développement culturel avec les villes de Chicoutimi, Beauport, Cap-Rouge et Charlesbourg.</p> <p>Renouvellement de l'entente avec l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM).</p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Élaboration de projets d'ententes de développement culturel avec les villes de Hull, Gatineau, Maniwaki, CRD de l'Outaouais, Laval, St-Eustache, MRC Thérèse de Blainville.</p> <p>Renouvellement de l'entente avec l'Institut culturel AVATAQ.</p> <p>Élaboration de projet d'entente avec le Conseil régional de développement de La Radissonie.</p> <p>Renouvellement de l'entente avec le CACUM.</p> <p>Suivi de l'entente avec la Ville de Montréal pour des projets totalisant 10 562 000 \$.</p> <p>Poursuite des négociations avec 17 municipalités ou MRC dans le but de conclure des ententes de développement culturel.</p>
<p><u>SENSIBILISATION DES JEUNES AUX ARTS ET À LA CULTURE EN MILIEUX SCOLAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Plus de 106 artistes ont obtenu une subvention dans le cadre de ce programme pour un montant total de 451,4 \$. À la fin de l'année scolaire 1996, environ 500 écoles auront été visitées et 830 ateliers auront été réalisés.</p> <p><u>CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>La mise en chantier du projet d'immobilisation a contraint la Cinémathèque à limiter ses manifestations publiques, mais elle a intensifié ses collaborations principalement avec le Musée des beaux-arts (MBA) et le Centre canadien d'architecture (CCA) à Montréal et le Musée de la Civilisation à Québec. Les acquisitions se sont poursuivies avec 800 documents visuels et près de 40 000 dossiers ou éléments non cinématographiques. Une exposition majeure a été réalisée et présentée au Musée de la Science et de la Technologie à Ottawa. Le centre de documentation a reçu plus de 2 000 demandes. Le soutien financier du MCC a été maintenu à 1 448 200 \$.</p>	<p><u>SENSIBILISATION DES JEUNES AUX ARTS ET À LA CULTURE EN MILIEUX SCOLAIRES</u></p> <p><u>Action régionale de l'Est et de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide financière et poursuite du travail amorcé en vue d'augmenter le nombre de jours-animation et favoriser une meilleure collaboration entre le milieu scolaire et culturel de chaque région.</p> <p><u>CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Maintien de l'aide financière.</p> <p>Les principaux efforts seront consacrés au rodage du nouvel équipement, à sa programmation et à son accessibilité tant physique que par les nouvelles technologies; au développement des collaborations régionales et à la diversification des sources de financement.</p>
<p><u>LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Le Cégep Marie-Victorin a reçu une subvention de 75,0 \$ pour la tenue d'un séminaire sur les librairies.</p>	<p><u>LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE</u></p> <p><u>Action régionale de l'Ouest</u></p> <p>Cette activité a été transférée à la SODEC le 1^{er} avril 1996.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA CÂBLODISTRIBUTION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation des intervenants québécois en matière de normalisation des technologies de l'information et en télécommunications. (animation d'un groupe d'intérêt); - Participation à des instances fédérales, et occasionnellement internationales, traitant de la normalisation en matière de télécommunications, de câblodistribution et des nouvelles technologies; - Participation à titre de personnes ressources à des activités de sensibilisation et de concertation sur l'autoroute de l'information. 	<p><u>DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA CÂBLODISTRIBUTION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'audience du CRTC sur la transférabilité des numéros locaux (concurrence dans les services locaux) à l'été 1996; - Participation à l'audience du CRTC sur les modalités de l'interconnexion et la co-implantation locale (été-automne 1996); - Participation à l'audience du CRTC sur une requête en majoration de tarifs de Bell (tarifs locaux); - Participation à l'audience du CRTC portant sur les options de tarification du service local pour les abonnés à bas revenus; - Participation à l'audience spécifique du CRTC sur l'implantation d'une réglementation par le plafonnement des prix pour Bell Canada (cette activité a été retardée de 1995 à 1996); - Participation à l'audience du CRTC portant sur les modifications à la réglementation dans le secteur de la câblodistribution (automne 1996); - Participation à l'audience du CRTC portant sur les nouveaux canaux spécialisés en câblodistribution; - Publication d'une étude de marché sur le multimédia pour les entreprises culturelles québécoises et les entreprises de communications; - Étude sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans les milieux des arts et de la culture; - Élaboration d'un guide des inforoutes sur Internet; - Activités de concertation et de sensibilisation à l'autoroute de l'information dans les régions du Québec.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS

ÉLÉMENT 02 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION

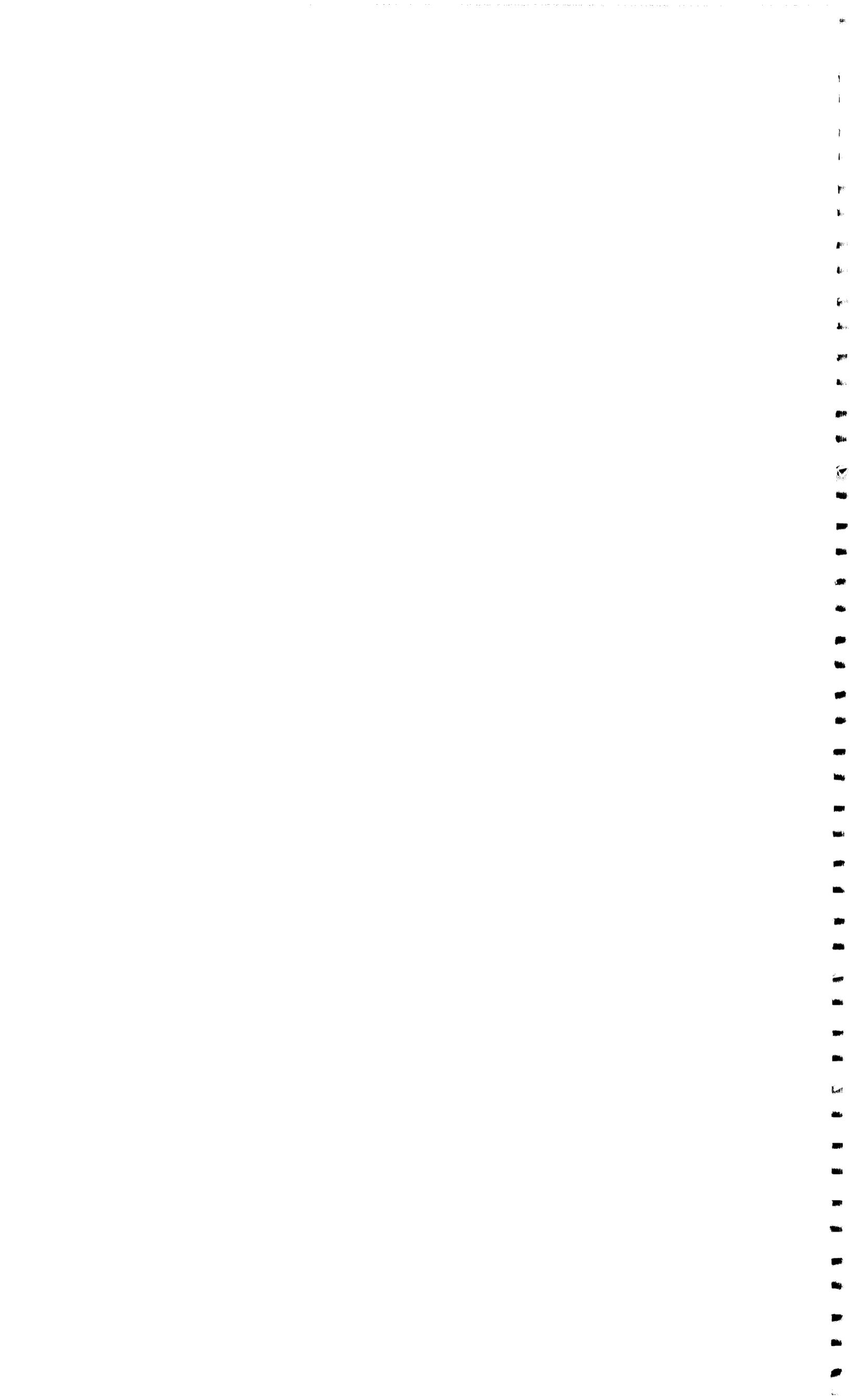
Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	5 000,0	0,0	0,0	5 000,0	5 000,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	18 800,4	14 496,7	336,8	4 303,7	1 000,0	(3 303,7)
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	23 800,4	14 496,7	155,8	9 303,7	6 000,0	(3 303,7)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Support

- Efforts budgétaires : (1 000,0 K\$)
- Crédits additionnels pour le Fonds de l'autoroute de l'information : 15 496,7 K\$



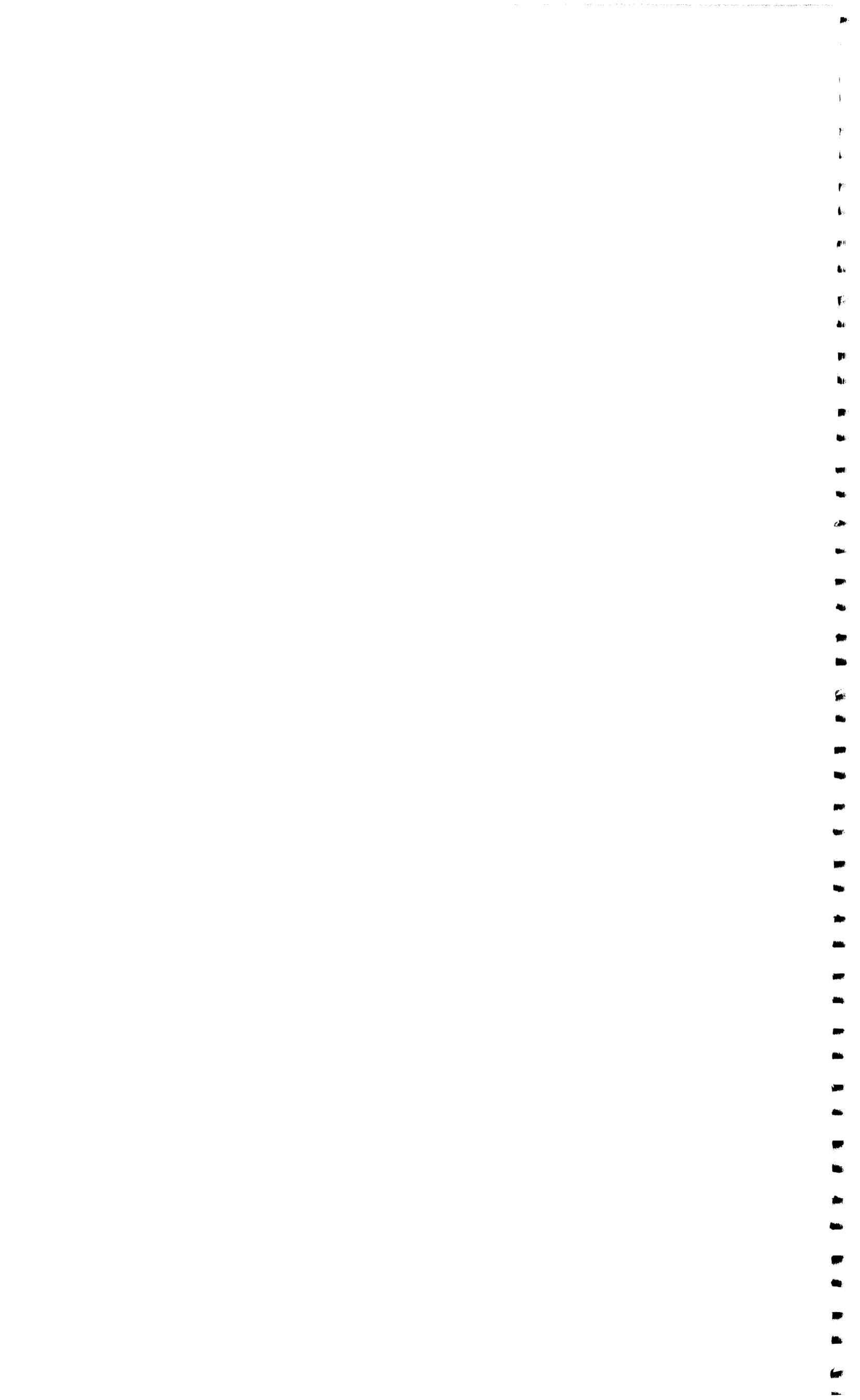
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS

ÉLÉMENT 02 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>À la suite des décisions du Comité de gestion du Fonds de l'autoroute de l'information, fin décembre, l'enveloppe de 50 M \$ du FAI est désormais entièrement engagée pour la réalisation de 52 projets.</p> <p>Les sommes versées ont été de 2,1 M \$ en 1994-1995 et sont de 5 M \$ en 1995-1996.</p>	<p>Les déboursés du Fonds s'élèveront à 23,8 M \$ au titre des projets approuvés à la phase I.</p> <p>Le principe, l'enveloppe, les modalités et les champs d'action d'un nouveau fonds de l'autoroute de l'information seront connus d'ici l'été.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

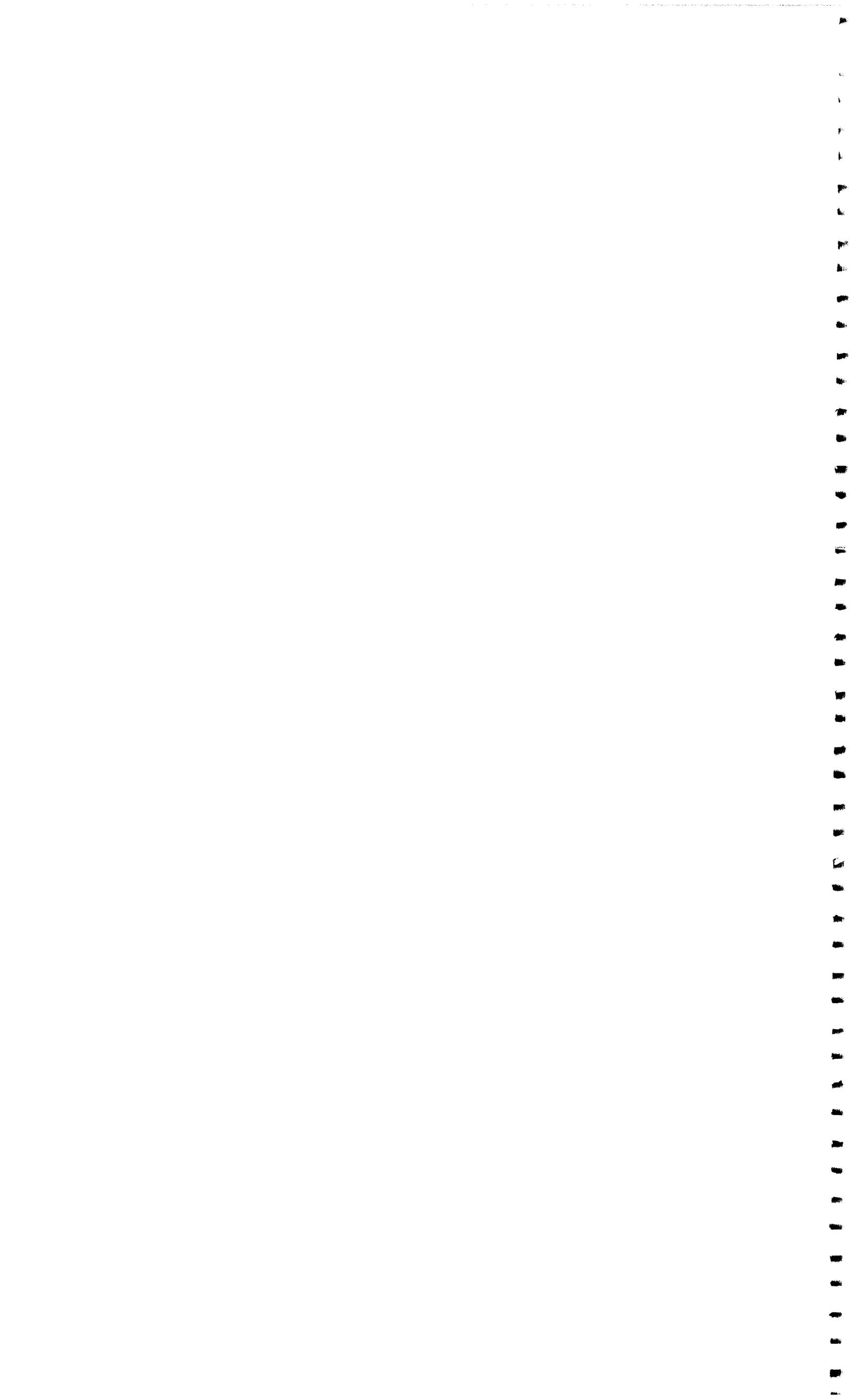
PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)

Le programme 03 comprend trois éléments :

- Éléments 01 : Archives nationales du Québec
- Éléments 02 : Centre de conservation du Québec
- Éléments 03 : Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Ce programme vise à favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique, à assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière; il vise enfin à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

ÉLÉMENT 01 - ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	4 870,1	(165,6)	(3,3)	5 035,7	5 035,7	0,0
2. Fonctionnement	4 564,0	(710,9)	(13,5)	5 274,9	5 244,9	(30,0)
3. Capital	142,3	91,3	179,0	51,0	51,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	9 576,4	(785,2)	(7,6)	10 361,6	10 331,6	(30,0)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

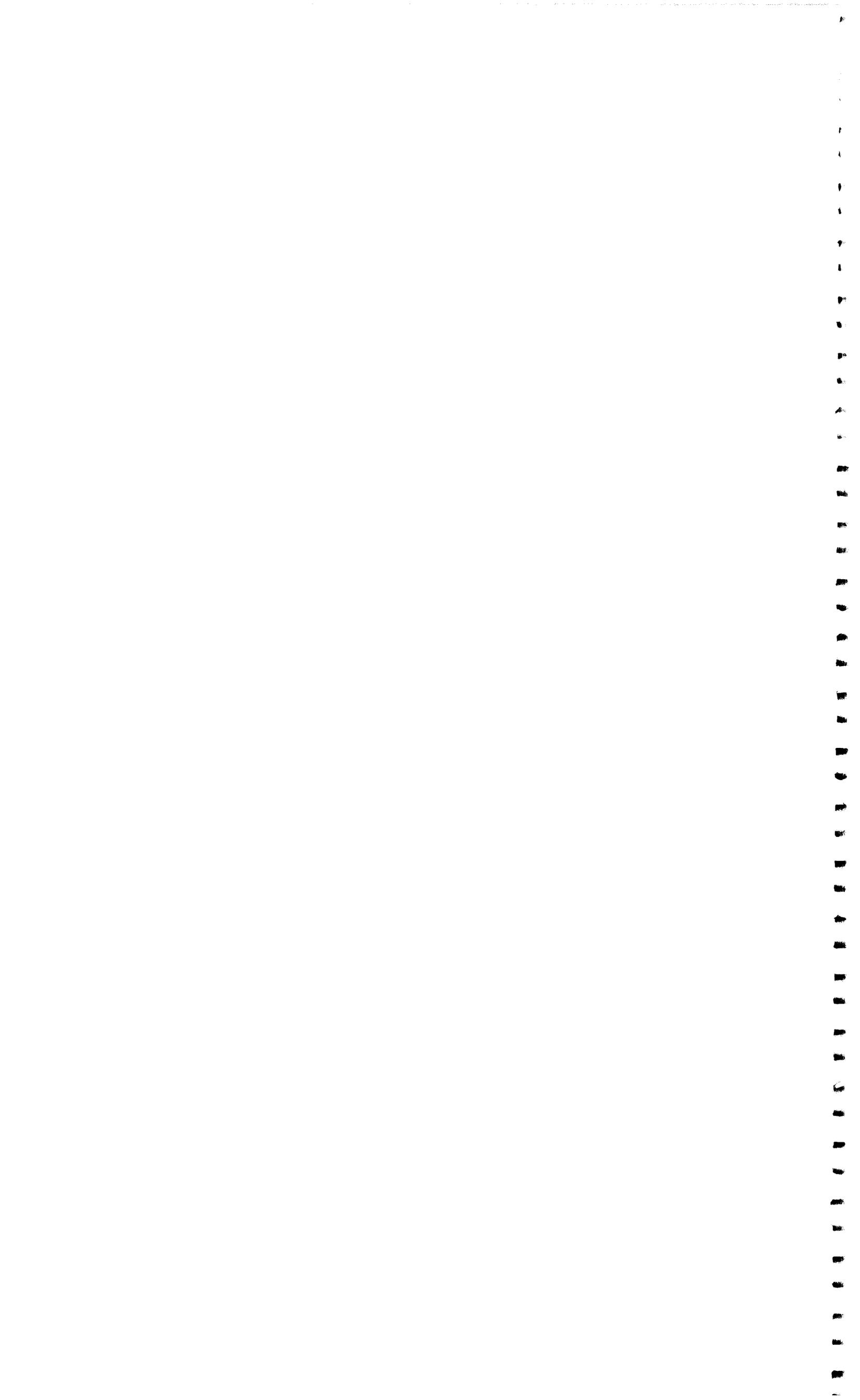
- Efforts budgétaires : (153,7 K\$)
- Indexation salariale : 77,4 K\$
- Réaménagements ministériels : (89,3 K\$)

Fonctionnement - Autres dépenses

- Efforts budgétaires : (418,6 K\$)
- Réaménagements ministériels : (292,3 K\$)

Capital

- Réaménagements ministériels : 91,3 K\$



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

ÉLÉMENT 01 - ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Fonctionnement</p> <p>1. Archives privées</p> <p>Aucun service d'archives n'a été agréé pendant l'année. L'analyse de quatre dossiers soumis à la fin de l'exercice permettra de prendre une décision au cours du printemps 1996.</p> <p>2. Archives gouvernementales et judiciaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à une décision ministérielle prise en toute fin de l'exercice précédent, la gestion des opérations du Centre de documents semi-actifs (CDSA) a été transférée à une entreprise privée en date du 1^{er} novembre 1995; ce transfert de gestion s'est accompagné notamment d'un prêt du personnel et des équipements en place. - L'application des calendriers de conservation aura permis l'élimination d'un peu plus de 6 000 mètres linéaires de documents entreposés au CDSA, outre ceux éliminés directement par les ministères et organismes gouvernementaux qui n'en sont pas clients. - Dans les centres des ANQ, le traitement des archives d'origine publique aura donné lieu par ailleurs à l'élimination de quelque 500 mètres de documents. - L'application des calendriers aura aussi entraîné le versement d'environ 700 mètres de documents provenant des ministères et organismes gouvernementaux. - Vingt-sept ministères et organismes ont soumis, depuis 1994-1995, le calendrier de conservation de leurs documents informatiques; onze calendriers ou parties de calendrier faisant état de ce type de documents ont été approuvés par les ANQ au cours de cette même période, dont cinq en 1995-1996. - Pour soutenir la gestion des documents des ministères et organismes gouvernementaux, un plan de classification type a été produit et diffusé, tel que prévu, tandis que les travaux se sont poursuivis relativement à la mise à jour du recueil des délais de conservation des documents communs. 	<p>Fonctionnement</p> <p>1. Archives privées</p> <p>Les discussions se poursuivront avec des partenaires de la Côte-Nord, de l'Outaouais, du Bas St-Laurent, de la Mauricie et de l'Estrie, dans le but de mettre en commun leurs ressources et celles des ANQ pour la gestion des archives régionales.</p> <p>Les échanges dans le même but, avec la Société d'archives Sagamie de Chicoutimi, devraient être menés à terme en 1996.</p> <p>De plus, même si la rareté des ressources entraîne un ralentissement du programme, nous comptons agréer trois nouveaux centres en 1996-1997.</p> <p>2. Archives gouvernementales et judiciaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ANQ poursuivent le suivi de l'expérience de partenariat appliquée à la gestion des opérations du CDSA, tout en maintenant leur contrôle quant à l'application des calendriers de conservation. - Elles prévoient, dans ce contexte, l'élimination d'au moins 5 000 mètres additionnels de documents entrepo. au CDSA; entre 300 et 500 mètres d'archives d'origine publique devraient être également éliminées grâce au traitement effectué dans les différents centres des ANQ. - Sept nouveaux calendriers ou parties de calendrier concernant des documents informatiques devraient être approuvés au cours de l'exercice. - Au chapitre du soutien, les ANQ se proposent de diffuser des normes relatives aux espaces d'entreposage des documents semi-actifs de même qu'un guide à l'intention des ministères et organismes verseurs de documents devenus inactifs.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>3. Systèmes informatiques des ANQ et archives informatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Systèmes informatiques Perfectionnement du personnel à la suite de l'optimisation du système de gestion des archives historiques (système PISTARD) Ouverture au public du système de gestion des archives historiques (système PISTARD) dans tous les centres d'archives des ANQ, en octobre 1995. - Archives informatiques Une étude de faisabilité de la conversion technique des banques d'information électronique a été réalisée; les résultats sont concluants. <p>4. Diffusion</p> <p>4.1 Activités qui ont marqué le 75^e anniversaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposition «La Nouvelle-France, héritage d'un monde médiéval» présentée au Musée de la civilisation. - Exposition «La mémoire vive du Québec». - Exposition «Québec 1950, vu par Lida Moser». - Stand au Salon du livre de Montréal. - Lancement de deux CD ROM «Thémis» et «Chronica» produits en coédition avec Archiv-Histo. - Journée portes ouvertes (Québec). - Journée Bilan et perspectives en Estrie. - Célébration du 20^e anniversaire du Centre d'archives de la Mauricie-Bois-Francs. - Cérémonies de remise du certificat d'agrément à la Société d'histoire d'Amos, à la Société historique de la Côte-Nord (Baie-Comeau) et à la Société d'histoire de Roberval. - Participation à douze salons. <p>4.2 Activités de nature récurrente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seize conférences et exposés ont été présentés par le personnel. - Treize articles ont été publiés dans des revues. - Sept dépliants et brochures d'information ont été produits. - Deux publications à caractère pédagogique ont été éditées. - Un guide à l'intention des organismes gouvernementaux a été publié. <p>4.3 Entrée des ANQ sur Internet dans le cadre du projet Cogeco.</p> <p>4.4 Prêts de documents à diverses fins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expositions au Québec et hors Québec. - Production de films, d'émissions de télé, radio. - Rédaction d'articles dans les médias écrits, etc. 	<p>3. Systèmes informatiques des ANQ et archives informatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Systèmes informatiques Utilisation de l'environnement Windows pour les unités de traitement réservée aux chercheurs afin de les rendre plus conviviales. Accessibilité du système PISTARD via l'auto-route de l'information (Internet). - Archives informatiques Les ANQ étudieront la problématique de gestion des documents électroniques autres que les banques d'information structurée. <p>4. Diffusion</p> <p>4.1 Développement du contenu du site ANQ sur Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration au projet Québec-Téléphone dans l'Est du Québec. <p>4.2 Projets d'édition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publication de l'«Inventaire analytique du fonds Maurice Proulx». - Réédition (6^e) en français de «Normes et procédures archivistiques des Archives nationales du Québec», ouvrage déjà traduit en quelques langues étrangères. - Publication de l'«Enquête sur la situation de la gestion documentaire au gouvernement du Québec». - Publication de «Reflets d'éducation, 100 ans de correspondance du Département de l'instruction publique», brochure à caractère pédagogique.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

ÉLÉMENT 02 - CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	1 326,2	(12,7)	(0,9)	1 338,9	1338,9	0,0
2. Fonctionnement	1 262,4	(78,3)	(5,8)	1 340,7	1 333,8	(6,9)
3. Capital	35,8	0,0	0,0	35,8	35,8	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	2 624,4	(91,0)	(3,4)	2 715,4	2 708,5	(6,9)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (60,1 K\$)
- Indexation salariale : 17,0 K\$
- Réaménagements ministériels : 30,4 K\$

Fonctionnement - Autres dépenses

- Efforts budgétaires : (15,7 K\$)
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor aux loyers SIQ : (62,6 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

ÉLÉMENT 02 - CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>Statut</u></p> <p>Le 29 septembre 1995, le Conseil du trésor entérine l'entente de gestion entre la sous-ministre de la Culture et des Communications et le directeur du Centre de conservation du Québec faisant du CCQ une unité autonome de services.</p> <p><u>Formation</u></p> <p>Mise en marché par l'UQAM de dix-neuf vidéogrammes sur la conservation préventive, dont seize ont été conçus par les spécialistes du CCQ.</p> <p>Des cours de perfectionnement sur la conservation des archives, des photographies et des objets de matière plastique.</p> <p>Accueil de sept stagiaires (Québécois et Français) qui ont passé vingt mois au CCQ.</p> <p><u>Information</u></p> <p>Plusieurs articles de revues et de journaux et quelques émissions de télévision ont porté sur le CCQ et ses activités.</p> <p><u>Restauration</u></p> <p>Plus de 350 oeuvres et objets auront été restaurés par le CCQ, dont près de la moitié des heures de production ont été financées par les clients.</p> <p><u>Expertise</u></p> <p>Une cinquantaine d'expertises ont été réalisées à l'intention de nos clients.</p> <p>Un logiciel, traduit et adapté de l'américain, a été mis en marché.</p> <p>Finalisation de l'expérience-pilote du programme de collaboration continue avec les musées privés.</p>	<p><u>Fonctionnement</u></p> <p>Première année complète de fonctionnement à titre d'unité autonome de services.</p> <p>Mise sur pied, avec les autres unités autonomes de services, d'un compte à fin déterminée.</p> <p>Mise à niveau des équipements et autres outils informatiques.</p> <p>SERVICES FINANCÉS PAR LE MCC</p> <p><u>Formation</u></p> <p>Accueil de six stagiaires provenant des cours universitaires en restauration.</p> <p>Organisation d'un cours en collaboration avec la Société des musées québécois et l'Association des archivistes du Québec.</p> <p><u>Information</u></p> <p>Mise en opération d'un site Web sur le réseau Internet.</p> <p>Publication de deux brochures sur la conservation préventive.</p> <p><u>Restauration</u></p> <p>Maintien du rythme de croisière en fonction des ressources disponibles.</p> <p>SERVICES FINANCÉS PAR LES CLIENTS</p> <p><u>Expertise</u></p> <p>Approche conseil, suite à l'expérience pilote auprès de quelques institutions.</p> <p><u>Restauration</u></p> <p>Poursuite du contrat de restauration des oeuvres du Musée de Sainte-Anne-de-Beaupré.</p> <p>Plusieurs projets financés dans le cadre du programme d'aide au patrimoine religieux seront réalisés par le CCQ.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

ÉLÉMENT 03 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	10 896,1	127,0	1,2	10 769,1	10 769,1	0,0
2. Fonctionnement	6 892,1	(311,5)	(4,3)	7 203,6	7 168,0	(35,6)
3. Capital	89,5	0,0	0,0	89,5	89,5	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	17 877,7	(184,5)	(1,0)	18 062,2	18 026,6	(35,6)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (184,3 K\$)
- Indexation salariale : 177,5 K\$
- Réaménagements ministériels : 133,8 K\$

Fonctionnement - Autres dépenses

- Efforts budgétaires : (311,5 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

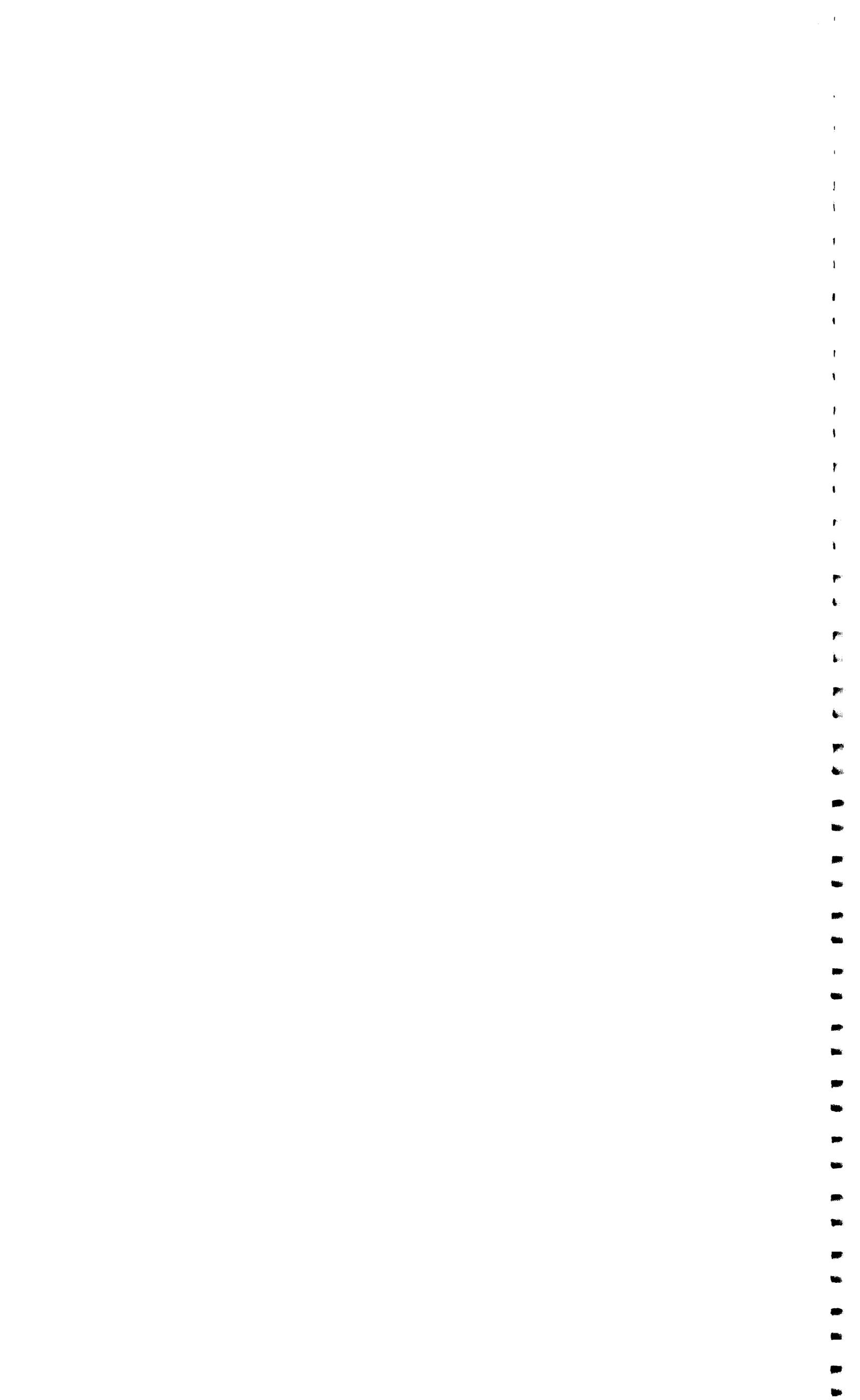
ÉLÉMENT 03 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>1- <u>Clientèle étudiante</u></p> <p><u>Clientèle totale au 30 juin 1995</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Musique : 863 - Art dramatique : 58 <li style="text-align: right;"><u>921</u> <p><u>Conservatoires de musique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clientèle totale au 30 juin 1995 : 863 élèves <ul style="list-style-type: none"> - Par établissement <ul style="list-style-type: none"> - Chicoutimi : 98 élèves - Hull : 87 élèves - Montréal : 258 élèves - Québec : 223 élèves - Rimouski : 64 élèves - Trois-Rivières : 79 élèves - Val-d'Or : 54 élèves - Par ordre d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - Primaire/secondaire : 414 élèves - Collégial : 251 élèves - Universitaire : 198 élèves - Spécialités enseignées <ul style="list-style-type: none"> Instrument d'orchestre <ul style="list-style-type: none"> - cordes: alto, contrebasse, violon, violoncelle; - bois: basson, clarinette, flûte, hautbois; - cuivres: cor, trombone, trompette, tuba; - autres: percussions, harpe. Autres instruments <ul style="list-style-type: none"> - claviers: clavecin, orgue, piano; - autres: guitare, saxophone. Autres spécialités <ul style="list-style-type: none"> - chant; - direction d'orchestre; - composition, composition électroacoustique; - écriture musicale; - analyse musicale, histoire de la musique. - Reconnaissances accordées lors des concours de sortie d'avril 1995 <ul style="list-style-type: none"> - Prix avec grande distinction : 9 - Prix : 20 <p>N.B. Le Prix du Conservatoire est décerné aux élèves qui lors de l'examen de sortie obtiennent un résultat égal ou supérieur à 80%. Cet examen est évalué par un jury composé de trois musiciens spécialistes de l'instrument concerné dont au moins deux ne sont pas professeurs du Conservatoire.</p>	<p>1- <u>Clientèle étudiante</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La clientèle étudiante devrait connaître une légère décroissance en 1996-1997 et ce, selon le même rythme que celui qu'elle a connue en 1995-1996 (5%). - La Direction générale des conservatoires en concertation avec la direction de chacun des établissements du réseau effectue actuellement un exercice visant à établir une carte des enseignements offerts par chacun des établissements. Cette carte devra tenir compte de la spécificité de chacun des établissements et des besoins du milieu dans lequel ils se trouvent.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Diplômes accordés en juin 1995 <ul style="list-style-type: none"> - Diplômes d'études supérieures I: 36 - Diplômes d'études supérieures II: 9 <p>Conservatoires d'art dramatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clientèle totale au 30 juin 1995 : 58 élèves réguliers plus 12 élèves en formation continue à Montréal <ul style="list-style-type: none"> - Québec : 33 élèves - Montréal : 25 élèves 12 élèves en formation continue - Finissants en mai 1995 <ul style="list-style-type: none"> - Québec Jeu : 5 Scénographie : 2 - Montréal Jeu : 4 	
<p>2- <u>Régime pédagogique et programmes d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux ans après l'implantation du nouveau régime pédagogique, une mise à jour des contenus de cours de toutes les spécialités instrumentales et des cours de formation musicale et auditive a été effectuée par la direction de l'Enseignement à la demande des professeurs du réseau et en concertation avec ceux-ci. - Les travaux visant la rédaction du régime pédagogique de chacun des deux conservatoires d'art dramatique ont été amorcés. Ces travaux sont réalisés par la direction de l'Enseignement en collaboration avec la direction et les professeurs de chacun des établissements. 	<p>2- <u>Régime pédagogique et programmes d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à jour des contenus des cours théoriques sera effectuée en 1996-1997. - Le régime pédagogique de chacun des deux conservatoires d'art dramatique sera déposé pour approbation par la Direction générale en 1996-1997. Son implantation s'effectuera à la rentrée scolaire 1997-1998.
<p>3- <u>Ententes de collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur en musique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des discussions ont été entreprises avec des institutions d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation et offrant des programmes de formation professionnelle en musique. Ces travaux déboucheront très bientôt sur la signature de protocoles d'entente visant des échanges de service entre les institutions concernées et le Conservatoire. Ces échanges pourront impliquer, selon la région, les ensembles musicaux, l'atelier d'opéra, les cours théoriques, les centres de documentation, les locaux et les équipements spécialisés. 	<p>3- <u>Ententes de collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur en musique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les échanges de service découlant des ententes signées en 1995-1996 débiteront dans chacune des trois régions concernées: Montréal, Québec et Trois-Rivières. - Les discussions se poursuivront avec les partenaires déjà acquis afin d'explorer de nouvelles avenues de collaboration, de même qu'avec d'autres partenaires potentiels dans les mêmes régions ou dans d'autres régions où un établissement du Conservatoire existe.
<p>4- <u>Programmes externes du Conservatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les programmes externes du Conservatoire, visant à apporter une aide aux professeurs qui travaillent dans les écoles de musique et à titre privé au niveau de l'enseignement initial aux jeunes, ont été reconnus officiellement par le ministère de l'Éducation. Des travaux visant à doter l'institution des outils nécessaires à une implantation harmonieuse de ces programmes sont présentement en cours. 	<p>4- <u>Programmes externes du Conservatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lancement des programmes externes du Conservatoire est prévu pour l'automne 1996 dans certaines régions du Québec où le Conservatoire est implanté et où le besoin pour un tel service a été clairement identifié.
<p>5- <u>Révision du statut des conservatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (loi 135) adoptée en mai 1994 n'a pas été mise en vigueur en raison des objections qui ont été portées à la connaissance de la Ministre. Le Ministère a donc procédé à un examen des diverses objections soulevées et a mené des travaux visant à identifier les aménagements susceptibles de rallier le plus grand nombre possible d'intervenants autour de cette réforme attendue depuis près de vingt ans. 	<p>5- <u>Révision du statut des conservatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérant les orientations et les priorités du gouvernement en matière de culture et d'éducation, telles qu'énoncées par le Premier Ministre récemment, les autorités du Ministère procèdent actuellement à des consultations sur le devenir des conservatoires. Compte tenu de l'évolution du contexte québécois depuis quelques années, les propositions qui découleront de ces consultations devront répondre aux impératifs d'une concertation plus que jamais essentielle des divers agents qui interviennent dans le domaine de la formation artistique professionnelle au Québec.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants																				
<p>6- <u>Gestion des ressources</u></p> <p>Les effectifs se sont maintenus à un niveau à peu près équivalent à celui de l'exercice financier précédent. Cependant, on constate un certain renouvellement du corps professoral suite au départ à la retraite et le remplacement de 8 professeurs qui bénéficient des programmes ministériels en vigueur.</p> <p>Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Communications a procédé à la nomination de deux nouveaux titulaires aux postes de direction du Conservatoire de musique de Rimouski ainsi que du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.</p> <p>Le nombre d'employés du réseau des conservatoires se répartit de la façon suivante:</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Personnel enseignant</u></td> <td>80 professeurs réguliers</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>149 professeurs occasionnels</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>229</u></td> </tr> <tr> <td>dont</td> <td>92 professeurs à temps plein</td> </tr> <tr> <td></td> <td>54 professeurs à demi-temps</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>83 professeurs à la leçon</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>229</u></td> </tr> <tr> <td><u>Personnel de soutien</u></td> <td>44 employés réguliers</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>22 employés occasionnels</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>66</u></td> </tr> </table> <p>Les économies, engendrées par les diverses mesures de resserrement des dépenses d'opérations amorcées l'année précédente, ont permis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maintenir à un niveau acceptable les investissements dans le maintien des actifs (équipements spécialisés et instruments de musique); - de compenser la réduction de la participation de Bell Québec à la tournée de l'Orchestre-Réseau; - d'amorcer la mise au norme du parc technologique des conservatoires. 	<u>Personnel enseignant</u>	80 professeurs réguliers		<u>149 professeurs occasionnels</u>		<u>229</u>	dont	92 professeurs à temps plein		54 professeurs à demi-temps		<u>83 professeurs à la leçon</u>		<u>229</u>	<u>Personnel de soutien</u>	44 employés réguliers		<u>22 employés occasionnels</u>		<u>66</u>	<p>6- <u>Gestion des ressources</u></p> <p>Tout en maintenant le principe de la gratuité des études, des démarches sont amorcées afin d'obtenir la possibilité de bénéficier des avantages de la création d'un "compte à fins déterminées" permettant de développer de nouvelles sources de financement par le partenariat et la participation des usagers aux coûts de certains services mis à leur disposition.</p> <p>Par ailleurs, et compte tenu du contexte budgétaire actuel, plusieurs mesures de rationalisation devront être envisagées de manière à assurer une utilisation plus efficiente des ressources que l'état consacre à cette institution nationale.</p>
<u>Personnel enseignant</u>	80 professeurs réguliers																				
	<u>149 professeurs occasionnels</u>																				
	<u>229</u>																				
dont	92 professeurs à temps plein																				
	54 professeurs à demi-temps																				
	<u>83 professeurs à la leçon</u>																				
	<u>229</u>																				
<u>Personnel de soutien</u>	44 employés réguliers																				
	<u>22 employés occasionnels</u>																				
	<u>66</u>																				



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

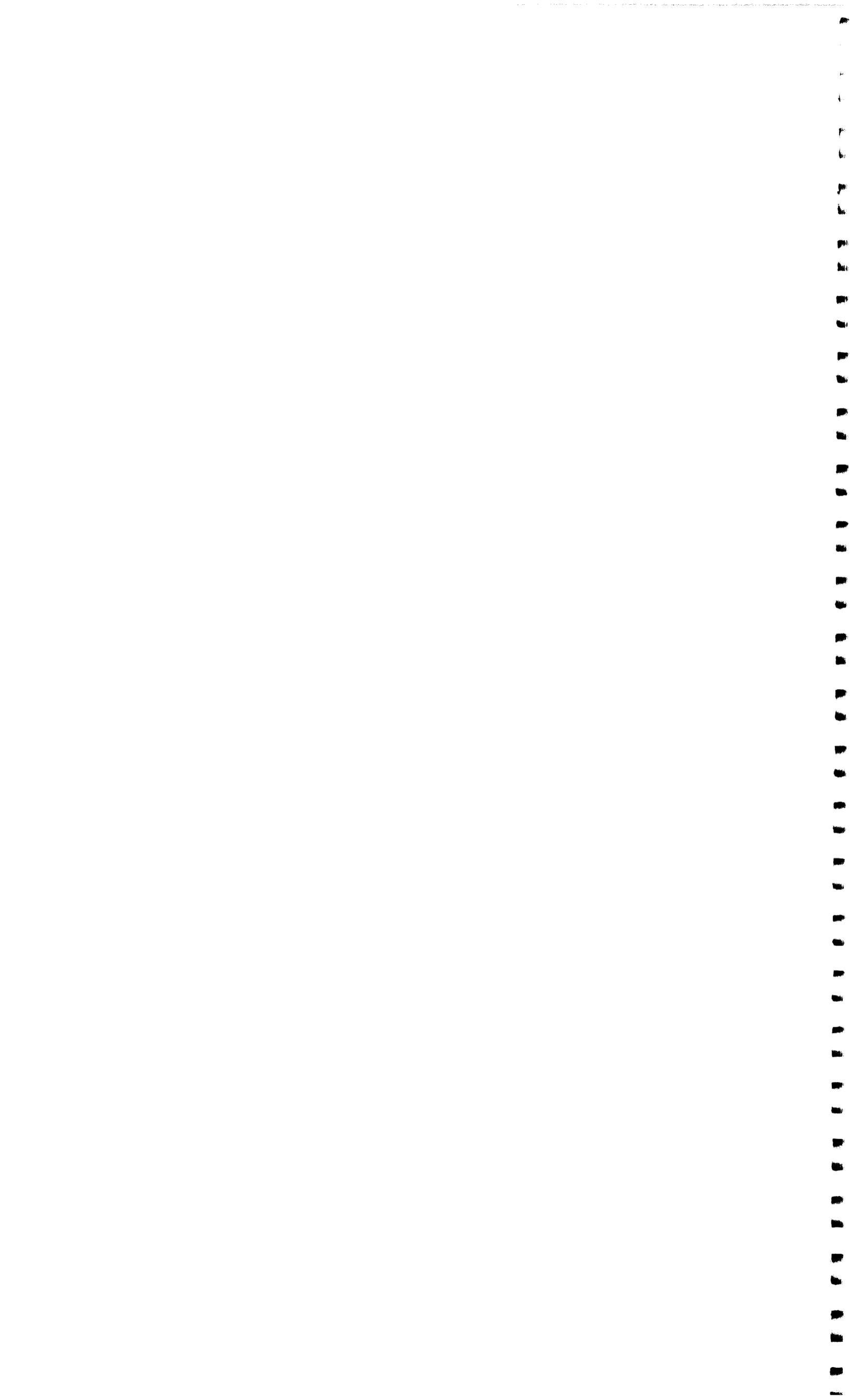
PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)

Le programme 04 comprend douze éléments :

- Élément 01 : Commission des biens culturels du Québec
- Élément 02 : Bibliothèque nationale du Québec
- Élément 03 : Régie du cinéma
- Élément 04 : Musées nationaux
- Élément 05 : Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec
- Élément 06 : Société de développement des entreprises culturelles
- Élément 07 : Commission de reconnaissance des associations d'artistes
- Élément 08 : Régie des télécommunications
- Élément 09 : Société de radio-télévision du Québec
- Élément 10 : Conseil des arts et des lettres du Québec
- Élément 11 : Office de la langue française
- Élément 12 : Conseil de la langue française

Ce programme vise à soutenir les organismes et les sociétés d'État dont le mandat respectif est de fournir des expertises et de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois; d'assurer les activités de surveillance et de sensibilisation prévues dans la Loi sur le cinéma; de promouvoir et de conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société, ainsi que d'assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; de mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; de favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; d'assurer la reconnaissance des associations d'artistes et d'encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; d'offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et d'en favoriser le rayonnement; d'assurer l'usage, la qualité et le rayonnement du français dans tous les secteurs d'activités.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 01 - COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	220,3	(24,2)	(9,9)	244,5	244,5	0,0
2. Fonctionnement	133,6	(1,2)	(8,9)	134,8	134,8	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	353,9	(25,4)	(6,7)	379,3	379,3	0,0

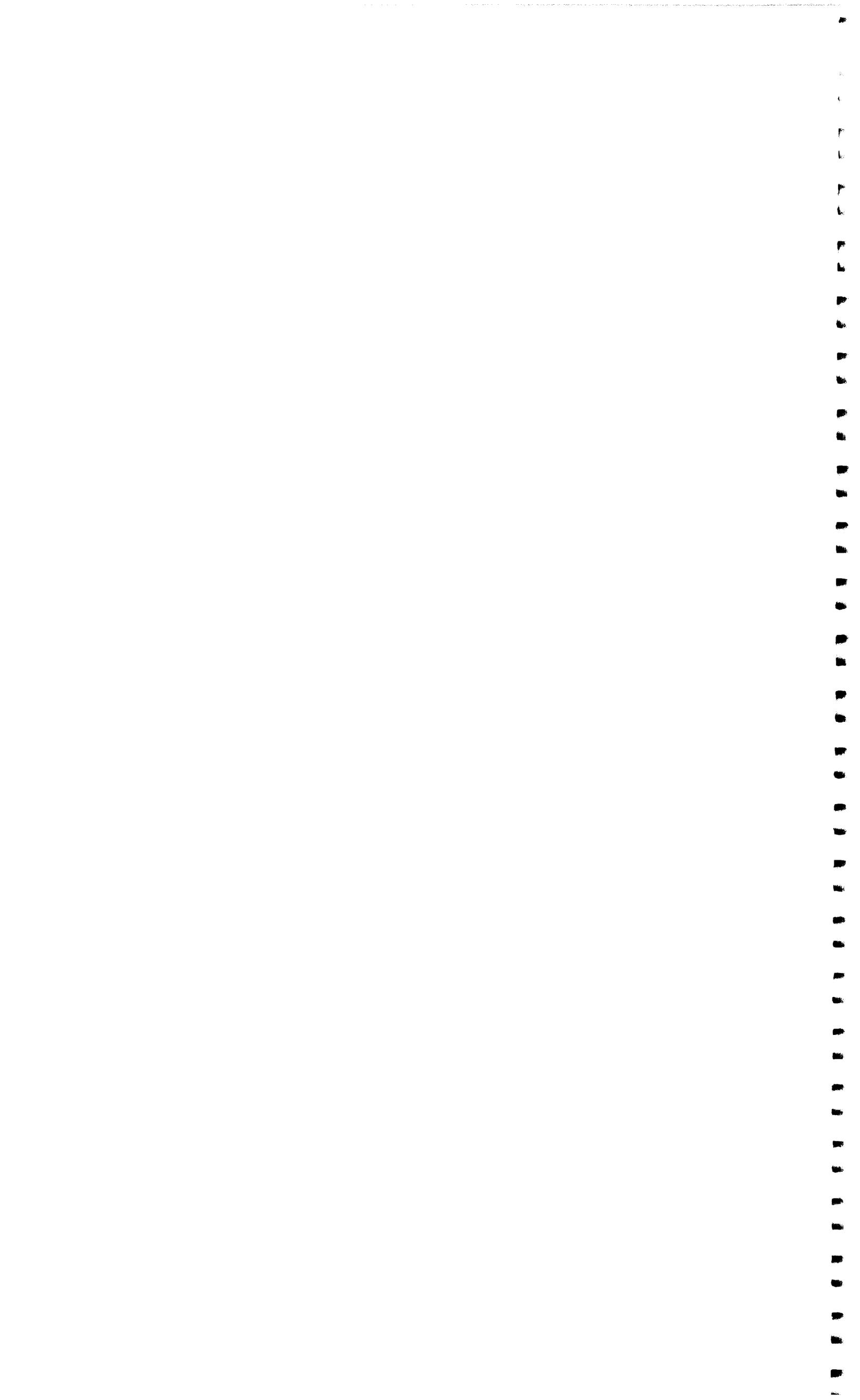
Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (5,7 K\$)
- Indexation salariale : 1,8 K\$
- Réaménagements ministériels : (20,3 K)

Fonctionnement - Autres dépenses

- Efforts budgétaires : (1,2 K\$)

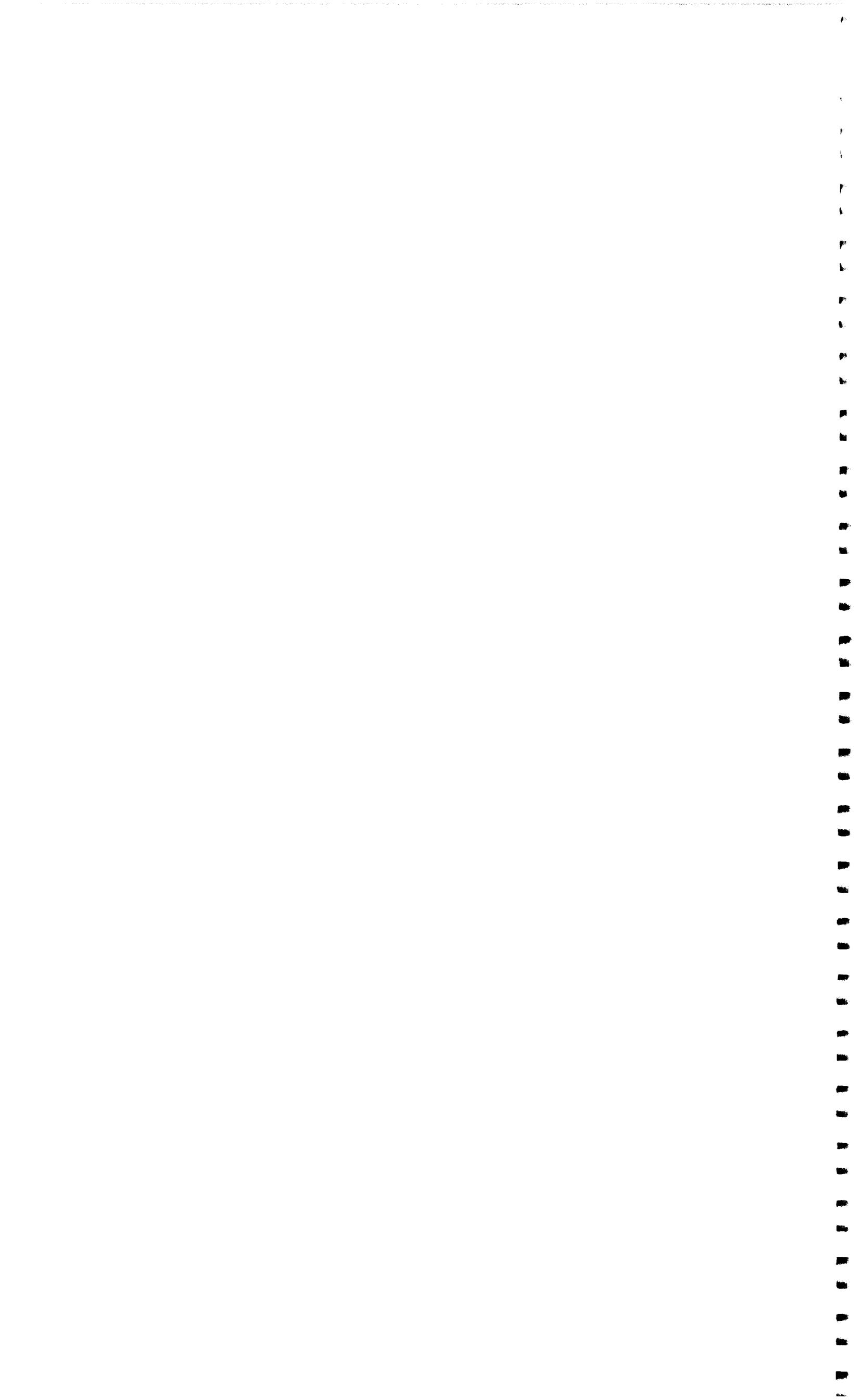


MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 01 - COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBECRétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>La Commission a donné environ 260 avis relatifs à la restauration des biens immobiliers, 20 avis relatifs à la restauration de biens mobiliers, 87 avis concernant les contributions et subventions, 14 avis concernant les protocoles d'entente avec les municipalités et 110 avis pour des demandes de permis de recherche archéologique.</p> <p>La Commission a également émis 3 avis relatifs à la conservation des archives et étudié un dossier d'exemption de gain en capital pour un don fait à un musée.</p> <p>La Commission a tenu des auditions sur le secteur Villa-Maria et le projet Précieux-Sang à Montréal. Elle a aussi, dans le cadre de son mandat auditeur, effectué des visites régionales dans le Bas-Saint-Laurent et à Laval.</p> <p>Plusieurs publications ont marqué l'année 1995-1996 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . lancement d'un numéro de la revue <u>Monuments historiques</u> sur le patrimoine québécois, à Paris, le 23 mai; . lancement du volume <u>La passion du patrimoine</u>, à Québec, le 13 juin; . quatre numéros du bulletin d'information <u>Patrimoine</u> : un sur le rôle de la Commission, un sur le patrimoine mobilier, un sur le patrimoine religieux et un sur le paysage et patrimoine; . un numéro de <u>Réflexion</u> sur la conservation des biens mobiliers. <p>La Commission a également produit un mémoire pour les États généraux sur l'éducation et son président a donné une présentation aux États généraux sur le paysage québécois en juin.</p> <p>Trois dossiers majeurs ont aussi été à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'officialisation des toponymes des sites historiques et archéologiques; . le rapport du groupe de travail sur le patrimoine religieux; . le projet d'orientations en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications. 	<p>Avis relatifs à la restauration des biens culturels, aux contributions et subventions, aux protocoles d'entente, aux permis de recherche archéologique, à la conservation des archives, à l'exemption de gain en capital pour les dons faits aux musées et centres d'archives. Auditions et consultations, tournées régionales.</p> <p>Préparation d'un numéro de <u>Réflexion</u> sur Place-Royale.</p> <p>Publication du rapport du groupe de travail sur le patrimoine religieux.</p> <p>Publication de quatre numéros du bulletin <u>Patrimoine</u>, dont un sur Place-Royale et un sur l'Île d'Orléans.</p> <p>Édition d'une partie du tome III de <u>Les chemins de la mémoire</u> (celle portant sur les archives et l'ethnologie); fin de la rédaction des textes pour l'autre partie (celle traitant des oeuvres d'art).</p> <p>Projet de sensibilisation in situ : plaque et feuillet sur les oeuvres d'art de la chapelle de l'archevêché de Sherbrooke.</p> <p>Projet de consultation régionale sur l'énoncé de politique du patrimoine.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 02 - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	5 986,6	0,0	0,0	5 986,6	5 987,5	0,9
- Fonctionnement	3 656,9	(83,8)	(2,2)	3 740,7	3 792,9	52,2
- Capital	85,7	15,7	22,4	70,0	0,0	(70,0)
- Intérêt	28,0	18,0	180,0	10,0	10,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	9 757,2	(50,1)	(0,5)	9 807,3	9 790,4	(16,9)

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (97,7 K\$)
- Indexation salariale : 97,7 K\$

Fonctionnement

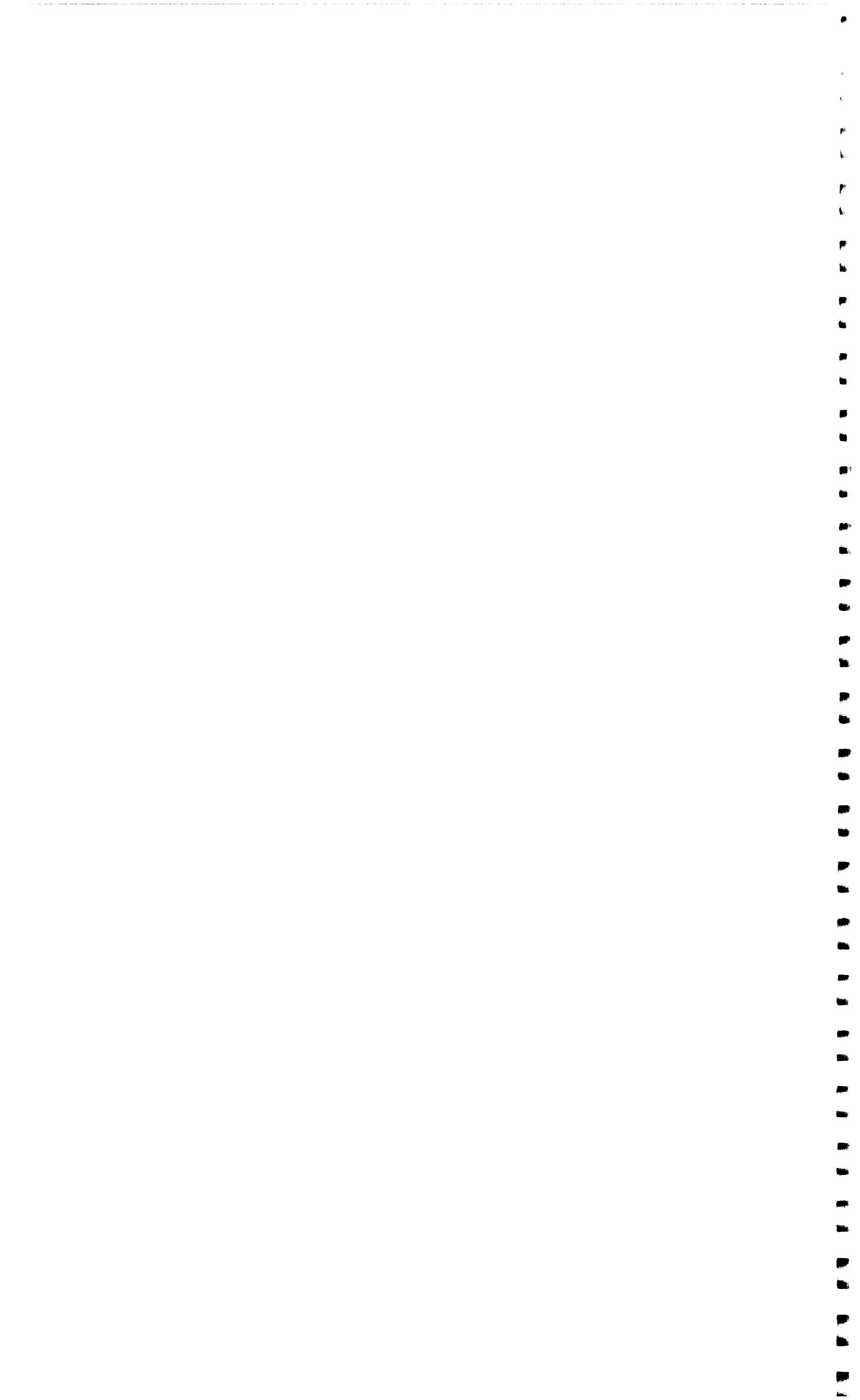
- Efforts budgétaires : (107,7 K\$)
- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : 23,9 K\$

Capital

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 15,7 K\$

Intérêt

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 18,0 K\$



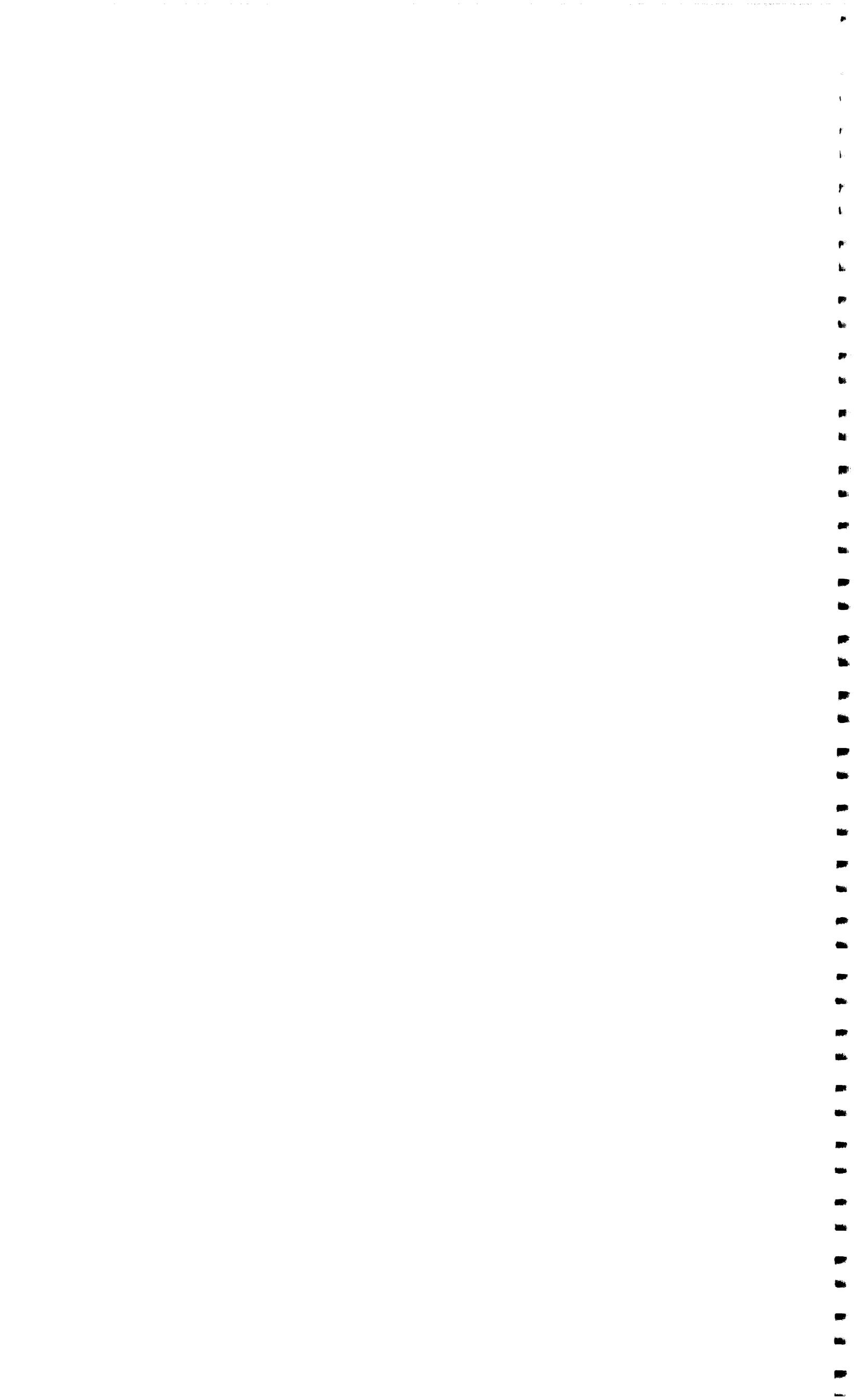
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 02 - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1998 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>La Bibliothèque a poursuivi ses acquisitions de documents édités avant la mise en application du Règlement sur le dépôt des documents publiés. Elle a acquis plusieurs fonds importants de manuscrits d'écrivains, dont ceux de Jacques Ferron, de Yves Beauchemin et de Victor Lévy-Beaulieu. Le comité dont le mandat vise à mettre en oeuvre les moyens d'atteindre l'exhaustivité des collections a mandaté une bibliothécaire pour définir des méthodes de recherches ainsi qu'un écrivain pour effectuer des vérifications dans la base de données bibliographiques.</p> <p>La Bibliothèque a signé une entente de coopération avec la Bibliothèque nationale d'Algérie, afin d'échanger des publications et des informations, et d'identifier des moyens de coopération. Elle a signé aussi une convention qui lie la Bibliothèque nationale de France, le Centre Roland Mousnier, le Centre de recherche Lionel-Groulx et la Bibliothèque nationale du Québec, et qui permettra de réaliser un inventaire exhaustif et systématique de tous les documents imprimés de 1760 à nos jours, relatifs aux divers aspects des relations et des échanges franco-québécois.</p> <p>La Bibliothèque a mis en oeuvre un projet de numérisation d'un choix de ses documents, en collaboration avec une firme informatique ayant reçu une subvention gouvernementale à cet effet. Elle a publié le CD-ROM de sa base de données bibliographiques, qui sera suivi de mises à jour. Elle a acquis un module informatique permettant la création d'un accès de type World Wide Web.</p> <p>Un Plan d'organisation a été produit, qui témoigne de l'accomplissement de la restructuration administrative. De nouvelles politiques ont été mises en oeuvre : politique de gestion des ressources humaines, de développement des ressources humaines, de gestion du rendement du personnel, politique de prêt interne et de prêt pour exposition, politique d'acquisition des photographies. Une étude sur la pertinence de privatiser le secteur de la reproduction à la Bibliothèque est en cours, en collaboration avec l'École d'administration publique.</p> <p>Autorisée par le gouvernement, la Bibliothèque a procédé à l'acquisition et mis en oeuvre la rénovation d'un édifice situé au 5750, rue Fullum à Montréal, afin d'y loger sa direction générale et son administration, ses activités d'acquisition, de traitement, de conservation, ainsi que des activités des Archives nationales.</p> <p>La Bibliothèque a organisé des expositions et elle a accueilli de nombreuses manifestations culturelles. Elle a publié plusieurs documents dont la Bibliographie du Québec, le tome 26 de la Bibliographie rétrospective, les Statistiques de l'édition 1994, le Répertoire des numéros ISBN, le Cadre de classement des publications gouvernementales, le Répertoire du fonds Cécile-Chabot, le bulletin À rayons ouverts.</p> <p>La Bibliothèque a collaboré à la préparation de l'édition intermédiaire de la Classification décimale de Dewey, publiée par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Elle a aussi coédité deux ouvrages en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique, ainsi que deux guides en collaboration avec la CRÉPUQ.</p>	<p>La Bibliothèque poursuivra la consolidation du dépôt légal des documents ajoutés lors de la révision du Règlement et continuera à susciter et à recevoir les dons qui lui permettent de compléter progressivement les collections respectives faisant partie du patrimoine documentaire publié québécois. Les travaux du comité sur l'exhaustivité des collections se poursuivront.</p> <p>La Bibliothèque assurera le traitement, la conservation et la diffusion des documents acquis par dépôt légal, achat, dons et échanges.</p> <p>La Bibliothèque organisera plusieurs expositions et accueillera des manifestations culturelles. Elle compte publier plusieurs documents dont la Bibliographie du Québec, les Statistiques de l'édition 1995, les Bibliothèques nationales de la francophonie, le Catalogue des partitions musicales, le Catalogue des estampes, le Répertoire des livres d'artistes, le Fichier d'autorité, le Catalogue des microéditions, le bulletin À rayons ouverts.</p> <p>La Bibliothèque poursuivra l'aménagement de l'édifice du 5750, rue Fullum, afin de procéder à son occupation à la fin de l'année 1996. L'ouverture de ce nouveau bâtiment qui abritera les collections de conservation, les exemplaires uniques, le siège social de la Bibliothèque et une salle de lecture publique devrait avoir lieu en janvier 1997. La Bibliothèque, dont les collections de diffusion sont actuellement dispersées, poursuivra aussi ses démarches visant à regrouper ses activités et ses collections de diffusion dans un édifice qui assurera la réalisation efficace de sa mission.</p> <p>La Bibliothèque offrira un site Web et donnera ainsi accès à ses services et à ses collections par le réseau Internet. Elle réalisera la numérisation de documents iconographiques et de documents écrits afin de les rendre accessibles à toute la population par Internet, à l'instar de sa banque de données Iris.</p> <p>La Bibliothèque maintiendra des échanges avec les autres bibliothèques nationales.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 03 - RÉGIE DU CINÉMA

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	2 440,4	(14,4)	(0,5)	2 454,8	2 454,8	0,0
2. Fonctionnement	1 589,9	(53,0)	(3,2)	1 642,9	1 642,9	0,0
3. Capital	40,3	0,0	0,0	40,3	40,3	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	4 070,6	(67,4)	(1,6)	4 138,0	4 138,0	0,0

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (66,5 K\$)
- Indexation salariale : 34,4 K\$
- Réaménagements ministériels : 17,7 K\$

Fonctionnement

- Efforts budgétaires : (53,0 K\$)



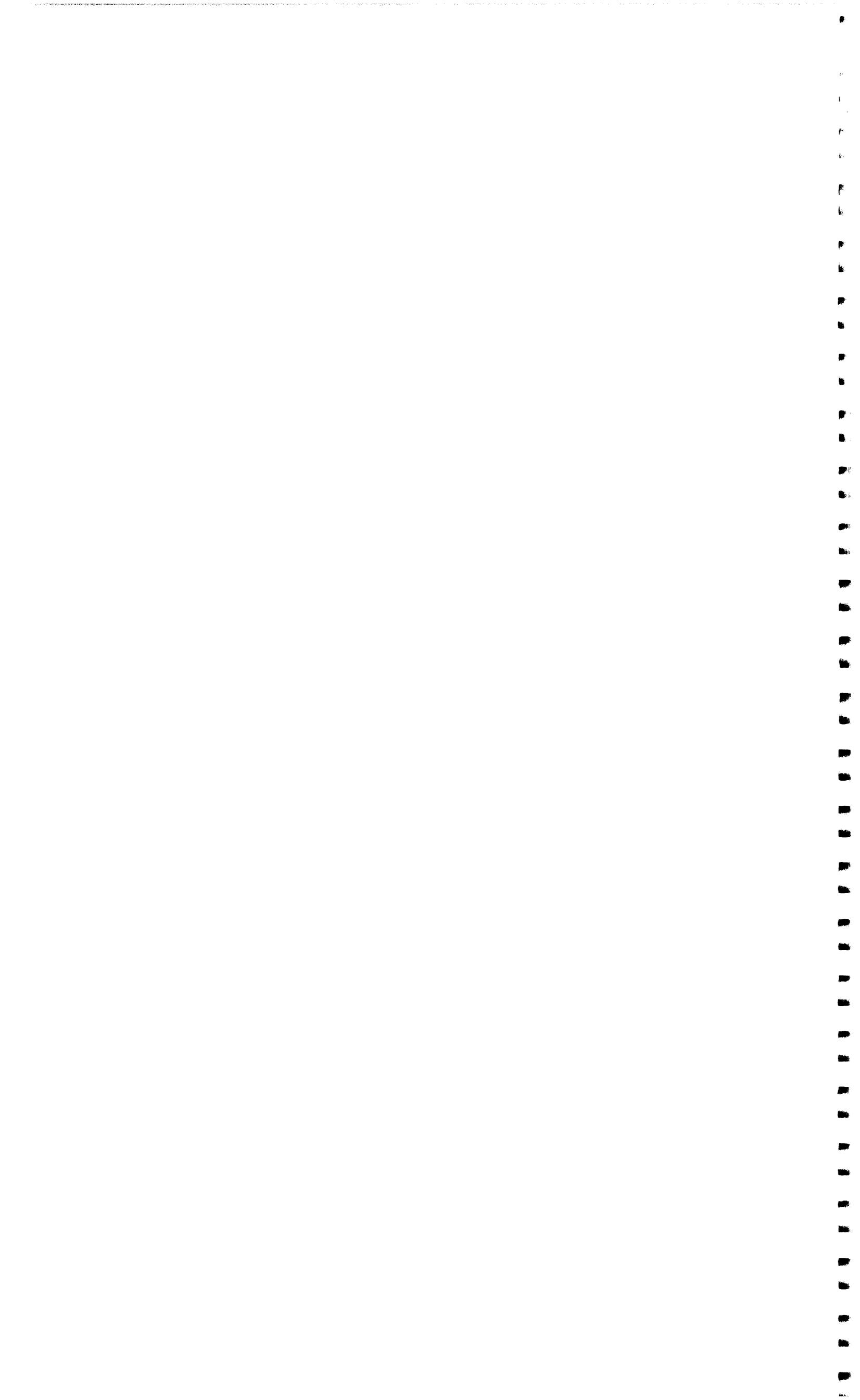
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 03 - RÉGIE DU CINÉMA

Rétrospective et prospective

<p align="center">Rétrospective 1995-1996</p> <p align="center">Points saillants</p>	<p align="center">Prospective 1996-1997</p> <p align="center">Points saillants</p>
<p>Le nombre de films classés par catégories d'âges a connu une augmentation de 28 % en 1995-1996 pour atteindre un total de plus de 11 500 oeuvres visées. Cette croissance importante est attribuable à l'augmentation des oeuvres soumises sur support vidéo et destinées à la présentation privée alors que l'on observe une baisse de 22 % dans le nombre de films soumis sur support 35mm et destinés à la projection publique. L'augmentation des oeuvres sur support vidéo provient surtout des émissions de télévision et autres produits analogues classés en vue de leur commercialisation.</p> <p>Le nombre d'attestations de certificat de dépôt émis - autocollant devant être apposé sur chaque exemplaire de matériel vidéo ou support analogue destiné au commerce au détail - franchit la barre des 9 millions, ce qui correspond à une augmentation de 16 % par rapport à 1994-1995.</p> <p>Le nombre total de permis délivrés ou renouvelés est sensiblement le même que celui du dernier exercice, à savoir 6 265 dont 70 % environ sont des permis renouvelés.</p> <p>On estime à environ 6,7 M\$ les frais et droits perçus par la Régie en 1995-1996, soit une augmentation de quelque 12 % par rapport aux revenus de 1994-1995. Environ 70 % de cette augmentation est attribuable à la croissance des activités relatives au contrôle du matériel vidéo destiné au commerce au détail et plus de 20 % correspond à l'augmentation des visas obligatoires émis pour chaque copie de film destinée à être utilisée pour présentation en public. Quant aux dépenses, elles se sont chiffrées à 4,1 M\$ en 1995-1996.</p>	<p>Les activités reliées au contrôle du matériel vidéo destiné au commerce au détail devraient connaître encore une légère croissance en 1996-1997. De plus, l'évolution technologique fait apparaître un nouveau médium sur le marché, le CD-ROM et ses diverses variantes, et ces nouveaux supports pour la commercialisation du film devraient contribuer à soutenir la croissance des activités de contrôle de la Régie dans ce domaine.</p> <p>On s'attend donc à une augmentation continue des revenus qui devraient dépasser 7 M\$ en 1996-1997 alors que les dépenses s'établiront à 4 M\$.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 04 - MUSÉES NATIONAUX

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	22 902,7	(848,8)	(3,6)	23 751,5	23 757,0	5,5
- Fonctionnement	25 484,8	1 215,0	5,0	24 269,8	27 809,8	3 540,0
- Capital	10 586,5	460,4	4,5	10 126,1	9 086,1	(1 040,0)
- Intérêt	10 823,5	(680,4)	(5,9)	11 503,9	11 503,9	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	69 797,5	146,2	0,2	69 651,3	72 156,8	2 505,5

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (525,7 K\$)
- Indexation salariale : 525,7 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (786,0 K\$)
- Réaménagements ministériels : (62,8 K\$)

Fonctionnement

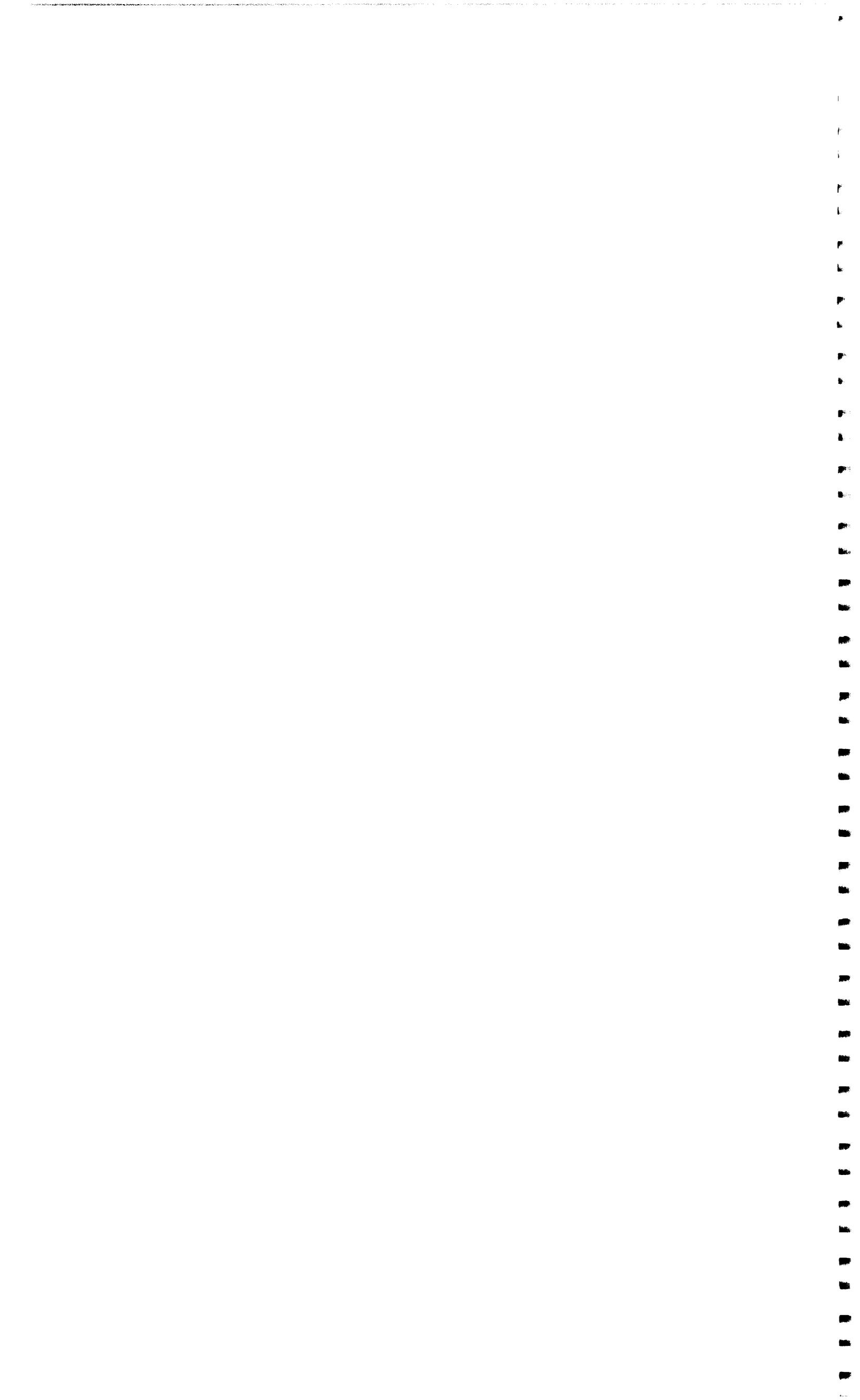
- Efforts budgétaires : (681,1 K\$)
- Ajustement pour les taxes du Musée du Québec et du Musée de la civilisation : 2 500,0 K\$
- Réaménagements ministériels : (603,9 K\$)

Capital

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 460,4 K\$

Intérêt

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : (680,4 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 04 - MUSÉES NATIONAUX

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Musée du Québec</p> <p>En 1995-1996, le Musée du Québec a consacré deux nouveaux espaces à sa collection permanente : une salle réservée aux arts décoratifs et au design ainsi qu'une salle thématique consacrée à l'histoire du Québec par l'entremise de tableaux (dont de très grands formats) et de sculptures.</p> <p>Accompagnée d'un catalogue scientifique, l'exposition <u>L'art québécois de l'estampe, 1945-1990</u> a dressé le premier bilan historique de l'estampe au Québec.</p> <p>À l'international, la programmation s'est distinguée par un partenariat actif avec la France autour de l'exposition <u>Images d'épinal</u> et par l'accueil enthousiaste de notre exposition <u>Jacques Villon. La donation Charles S.N. Parent</u> au Detroit Institute of Arts (74 000 visiteurs).</p> <p>En regard de l'art contemporain, le Musée a maintenu son engagement à travers diverses expositions dont l'une a mis en valeur l'ensemble des oeuvres acquises par le jury de la collection Prêt d'oeuvres d'art à l'automne 1995.</p> <p>Enfin, le Musée a accru de manière significative l'appui qu'il fournit au réseau des musées québécois.</p> <p>Musée d'art contemporain</p> <p>Le Musée a présenté durant 1995-1996, treize (13) expositions qui ont permis de mettre en valeur ses collections et de promouvoir l'art contemporain en réunissant le travail d'artistes tant du Québec, du Canada que de l'étranger. Parmi celles-ci, nous soulignons la rétrospective Molinari où cette dernière réunissait un bilan de l'oeuvre complète de Guido Molinari. Au cours des deux (2) prochaines années, cette rétrospective circulera dans plusieurs centres d'exposition au Canada.</p> <p>De plus, à l'occasion des célébrations du premier centenaire du cinéma, le Musée a souligné l'influence de la création cinématographique au sein de l'art contemporain par la présentation de l'exposition «L'effet cinéma».</p> <p>Au cours de 1995-1996, le Musée a coordonné la présentation de sept (7) expositions à l'extérieur du Québec et près de sept (7) événements de la programmation des créations multimédias. Encore cette année, nous pouvons souligner la populaire série «Jazz contemporain» présentée pour la 3^e année consécutive dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal.</p> <p>Enfin, durant l'automne 1995 et suite au succès escompté dans le passé, le Musée a organisé dans le cadre de colloques, deux (2) événements majeurs autour de deux thèmes bien distincts, soit : une table ronde télévisée sur l'empire de l'écran réunissant des réalisateurs, acteurs, critiques et écrivains et un important colloque sur le modernisme américain qui a réuni plus de neuf cents (900) participants.</p>	<p>Musée du Québec</p> <p>Dans la continuité de son partenariat avec le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée du Québec présentera à l'été 1996 l'exposition <u>Ozias Leduc. Une oeuvre d'amour et de rêve</u>.</p> <p>Sur la base d'un échange de collections avec le Musée des beaux-arts du Canada, nous présenterons en janvier 1997 les oeuvres majeures du Groupe des Sept de leur collection (en échange, les oeuvres majeures en sculpture québécoise des XVIII^e et XIX^e siècles de notre collection iront à Ottawa et circuleront au Canada).</p> <p>Au plan international, nous présenterons le travail récent (sculptures et dessins) du sculpteur français Bernar Venet. En collaboration avec le Denver Art Museum, nous inaugurerons à Québec la présentation de leur collection de design italien des années 1960 à 1990 avant la tournée américaine de l'exposition.</p> <p>Le Musée poursuivra son travail avec le réseau des musées québécois. À titre d'exemple, un ensemble conséquent d'oeuvres majeures de notre patrimoine sera présent à travers toutes les régions du Québec pour les trois prochaines années.</p> <p>Musée d'art contemporain</p> <p>L'année qui s'amorce donnera l'occasion de présenter pour la première fois au Canada une exposition sur Louise Bourgeois, artiste américaine d'envergure internationale.</p> <p>De plus, l'exposition «Oeuvres et passion» présentera une suite de collections privées québécoises à caractère contemporain. Cette même exposition permettra de découvrir des oeuvres détenues par des collectionneurs et inconnues du public en général.</p> <p>L'hiver 1997 promet une rétrospective de l'oeuvre de Jean-Paul Mousseau. Il s'agit de la première rétrospective de l'oeuvre Mousseau depuis l'exposition que lui consacrait le Musée il y a trente (30) ans déjà.</p> <p>Enfin, un troisième colloque de la série «Définitions de la culture visuelle» sera organisé en mars 1997 et où ce forum réunira des philosophes et historiens de l'art qui se préoccupent du nouveau statut de l'esthétique dans la théorie de l'art.</p>

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Musée de la civilisation</p> <p>L'année 1995-1996 a été marquée par l'intégration du Musée de l'Amérique française et par l'entente à long terme (40 ans) avec le Séminaire de Québec relativement au prêt de ses collections et à la location des bâtiments occupés par le Musée de l'Amérique française.</p> <p>Au cours de l'année, le Musée a présenté 17 nouvelles expositions dont quatre au Musée de l'Amérique française. Parmi celles-ci, soulignons : «Je vous entends chanter», «Femmes, corps et âme», «Jamais plus comme avant! Le Québec de 1945 à 1960», «La mort à vivre» et «En toutes lettres» en plus des expositions internationales «Les hommes de fer d'Autriche impériale» et «Les ancêtres millénaires de Gengis Khan».</p> <p>Le Musée a poursuivi son action auprès du réseau muséal québécois par l'itinérance d'expositions, par la coproduction d'expositions, par l'accueil de stagiaires et par la présentation de séminaires de formation.</p> <p>Sur le plan international, rappelons la coproduction de l'exposition «La différence» avec les musées de Neufchâtel et de Grenoble et sa présentation dans les deux villes alors que l'exposition «Ingénieuse Afrique» poursuit sa tournée sur le continent africain.</p> <p>Musée des beaux-arts de Montréal</p> <p>Le MBA a réaménagé une partie de présentation de sa collection permanente et revu sa politique de tarification afin d'en rendre l'accès gratuit. Pour les expositions temporaires, le musée en a réalisé 2 majeures, L'Europe symboliste et Beauté mobile; il a coproduit Ozias Leduc avec le Musée du Québec et accueilli des manifestations telles que Gauguin, la collection Paley, Balkenhol et Modigliani. Le MBA complètera son exercice avec un déficit d'opération.</p> <p>La fréquentation a été de près de 500 000 visiteurs.</p>	<p>Musée de la civilisation</p> <p>D'importants travaux au Musée de l'Amérique française en faciliteront l'accessibilité, lui donneront une meilleure visibilité, assureront un plus grand confort au public tout en préservant les édifices patrimoniaux qui l'abritent.</p> <p>Pour la prochaine année, les principales expositions envisagées sont : «Secrets d'Amazonie», «Julie Papineau et son époque (1796-1862)», des expositions sur les immigrants et sur les téléromans et la présentation de l'exposition «La différence».</p> <p>Le Musée, qui a vu le nombre de ses visiteurs augmenter de plus de 7 % en 1995-1996, grâce en partie à sa clientèle touristique, entend poursuivre dans cette foulée au cours de la prochaine année et accentuer son action auprès de la clientèle scolaire par ses expositions sur l'histoire. Il entend également prendre part à l'évolution extrêmement rapide des technologies grâce à un projet subventionné par le Fonds de l'autoroute de l'information.</p> <p>Musée des beaux-arts de Montréal</p> <p>Le MBA réalisera et accueillera des expositions temporaires portant notamment sur Magritte, le Groupe des sept et Joe Fafard. De plus, il sera le porte-parole de la Journée des musées pour les musées montréalais et continuera d'accueillir le personnel de la Société des directeurs montréalais. Il poursuivra aussi ses activités d'éducation et d'animation tout en continuant à renouveler certains secteurs de sa collection permanente. Un effort particulier sera fait afin de résorber le déficit de l'exercice précédent au cours des deux prochaines années financières.</p> <p>Une entente de service sera conclue entre le MBA et le Musée des arts décoratifs dont la collection design occupera l'ancien passage culturel à compter de 1996.</p>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 05 - SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	2 301,0	(443,2)	(16,2)	2 744,2	2 744,3	0,1
- Fonctionnement	4 493,8	(387,7)	(7,9)	4 881,5	4 881,5	0,0
- Capital	6 192,9	(1 780,3)	(22,3)	7 973,2	7 973,2	0,0
- Intérêt	11 298,3	(229,1)	(2,0)	11 527,4	11 527,4	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	24 286,0	(2 840,3)	(10,5)	27 126,3	27 126,4	0,1

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (43,7 K\$)
- Indexation salariale : 43,7 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (67,5 K\$)
- Ajustement relatif au plan de redressement de la Société de la Place des Arts de Montréal : (375,7 K\$)

Fonctionnement

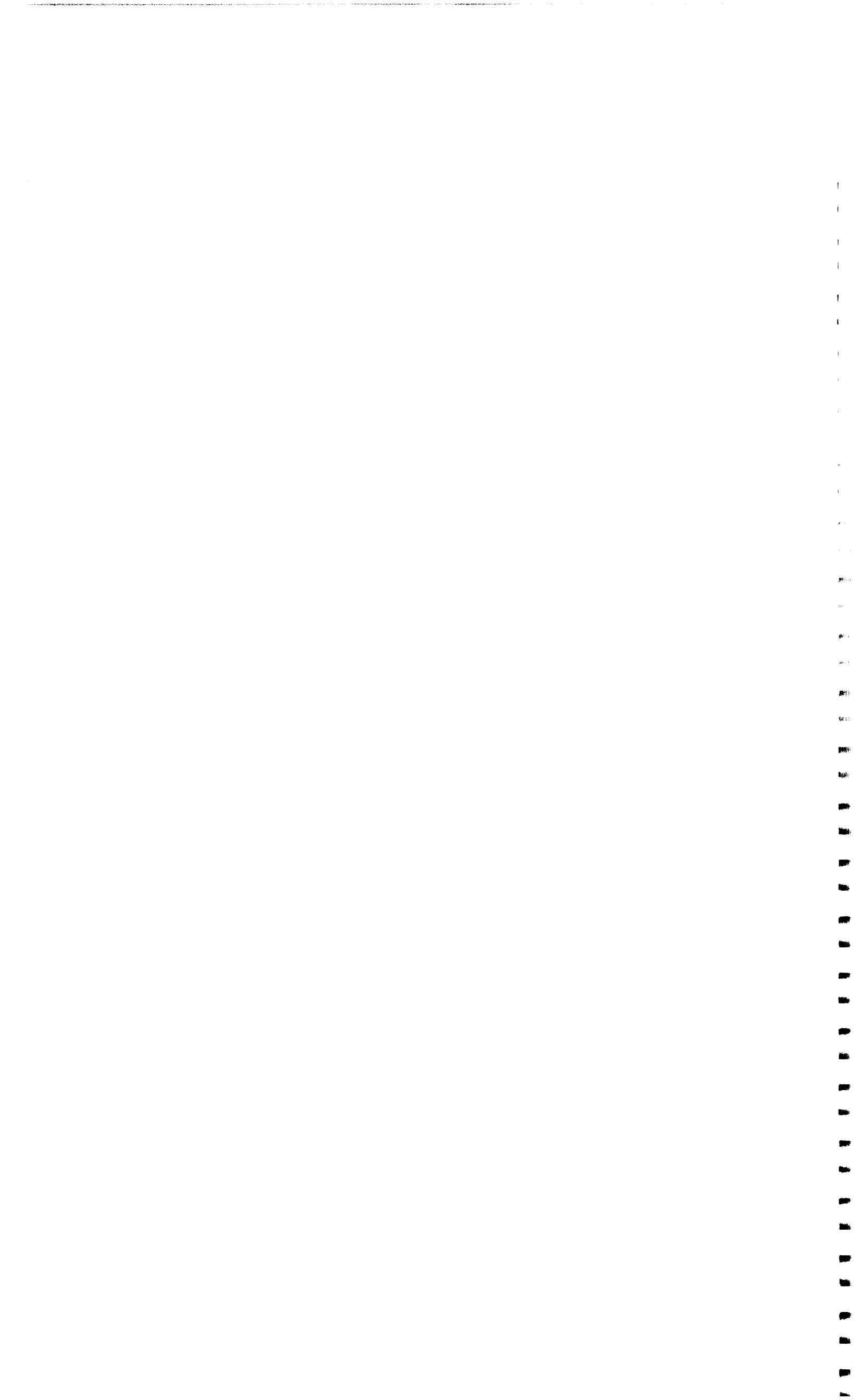
- Efforts budgétaires : (73,4 K\$)
- Ajustement relatif au plan de redressement de la Société de la Place des Arts de Montréal : (374,3 K\$)
- Réaménagement ministériel pour l'Amphithéâtre Lanaudière : 60,0 K\$

Capital

- Réaménagement ministériel du service de la dette : (1 780,3 K\$)

Intérêt

- Réaménagement ministériel du service de la dette : (229,1 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 05 - SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p><u>La Société de la Place des Arts de Montréal</u></p> <p>La Société de la Place des Arts de Montréal a, au cours de la présente année, :</p> <ul style="list-style-type: none"> · poursuivi la consultation auprès de ses clients-utilisateurs et orienté ses actions en fonction de leurs besoins et de leurs attentes; · accru le nombre de spectacles présentés dans ses salles et présenté une programmation variée et équilibrée grâce à ses compagnies résidentes, à qui elle a donné priorité, aux organismes artistiques et producteurs avec qui elle entretient des relations constantes et aux actions qu'elle a posées en vue d'attirer en ses lieux de nouveaux clients-utilisateurs; · réduit ses coûts d'opération et accru ses revenus autonomes autres que ceux provenant de la location de ses théâtres; · fermé la boutique de la Place des Arts et choisi une entreprise pouvant offrir ses services à la clientèle, moyennant redevances; · accentué l'approche résolument «marketing»; · investi dans la concertation avec les autres membres du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal. <p><u>Société du Grand Théâtre de Québec</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication majeure du Grand Théâtre dans la présentation de ses spectacles de façon à offrir une programmation variée et complète. - Présentation d'une série de spectacles pour jeunes enfants pendant la période des fêtes. - Collaborations diverses avec les résidents dont la réalisation d'un gala bénéfice avec le Club musical pour le financement de l'achat du nouveau piano de concert. - Mise en oeuvre d'une série d'activités dans le cadre du 25^e anniversaire dont : <ul style="list-style-type: none"> · portes ouvertes à la population et visites guidées gratuites pendant une partie de l'année; · campagne publicitaire de visibilité institutionnelle avec le Théâtre du Trident. - Création d'une série de forfaits de spectacles (incluant ceux des résidents) offerts au milieu des affaires de Québec. - Parachèvement des travaux de conformité de l'immeuble au Code du bâtiment et obtention du certificat. 	<p><u>La Société de la Place des Arts de Montréal</u></p> <p>La Société de la Place des Arts entend, au cours de la prochaine année, :</p> <ul style="list-style-type: none"> · développer de nouveaux marchés; pour ce faire, accroître notamment ses outils promotionnels grâce aux récents développements technologiques; · continuer à appuyer ses clients-utilisateurs, particulièrement ses compagnies résidentes et accentuer l'approche-client; · investir avec ses clients-utilisateurs dans le développement de la clientèle; · maximiser l'utilisation de ses espaces extérieurs et intérieurs dans le but d'accroître l'achalandage ainsi que ses revenus autonomes; · lors du renouvellement des conventions collectives de travail de ses employés, réorganiser le cadre de travail de ces derniers et obtenir d'eux des conditions de travail mieux adaptées aux nouvelles réalités. <p><u>Société du Grand Théâtre de Québec</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du système de billetterie pour l'ensemble du réseau Billetech (réseau géré par le Grand Théâtre et la Ville de Québec). - Renouvellement de l'ensemble des contrats collectifs de travail. - Augmentation significative de la clientèle actuellement rejointe par les séries «forfaits corporatifs». - Développement d'un concept d'affichage commercial et révision de l'ensemble du processus de sollicitation des commanditaires. - Développement d'un processus institutionnel de formation pour la conformité à la Loi 90. - Création de nouvelles collaborations avec les résidents dans le but d'élargir les créneaux d'activités. - Aménagement de la cour du Conservatoire pour maximiser son utilisation lors de spectacles extérieurs.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 06 - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	1 252,0	(150,9)	(10,8)	1 402,9	1 402,9	0,0
- Fonctionnement	3 274,4	0,0	0,0	3 274,4	1 474,4	(1 800,0)
- Capital	339,7	31,7	10,3	308,0	308,0	0,0
- Intérêt	790,8	41,6	5,3	749,2	749,2	0,0
- Support	19 741,6	0,0	0,0	19 741,6	22 001,6	2 260,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7. Créances douteuses et autres	460,0	0,0	0,0	460,0	460,0	0,0
TOTAL	25 858,5	(77,6)	(0,3)	25 836,1	26 396,1	460,0

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

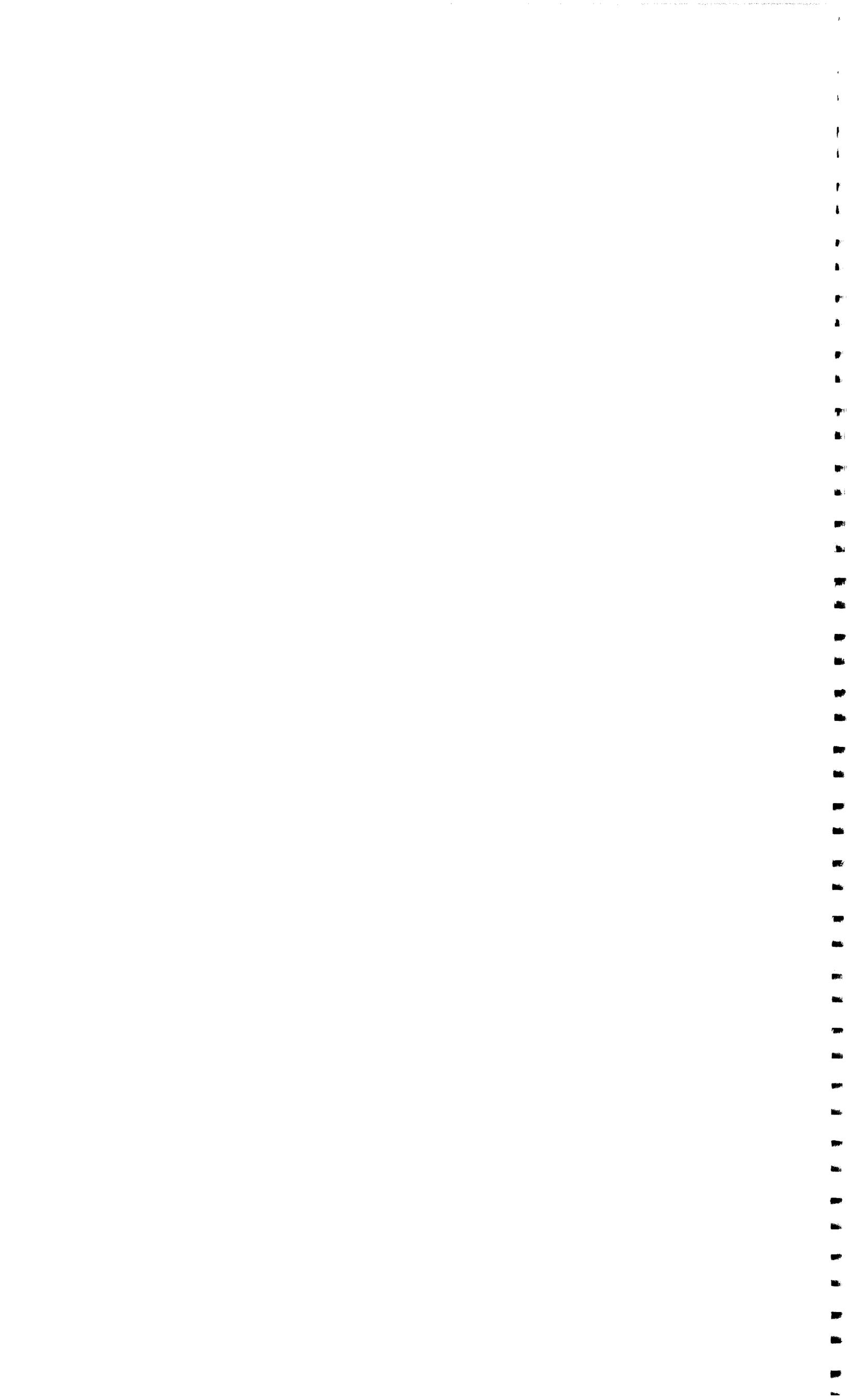
- Efforts budgétaires : (48,3 K\$)
- Indexation salariale : 48,3 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (150,9 K\$)

Capital

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 31,7 K\$

Intérêt

- Réaménagement ministériel pour le service de la dette : 41,6 K\$



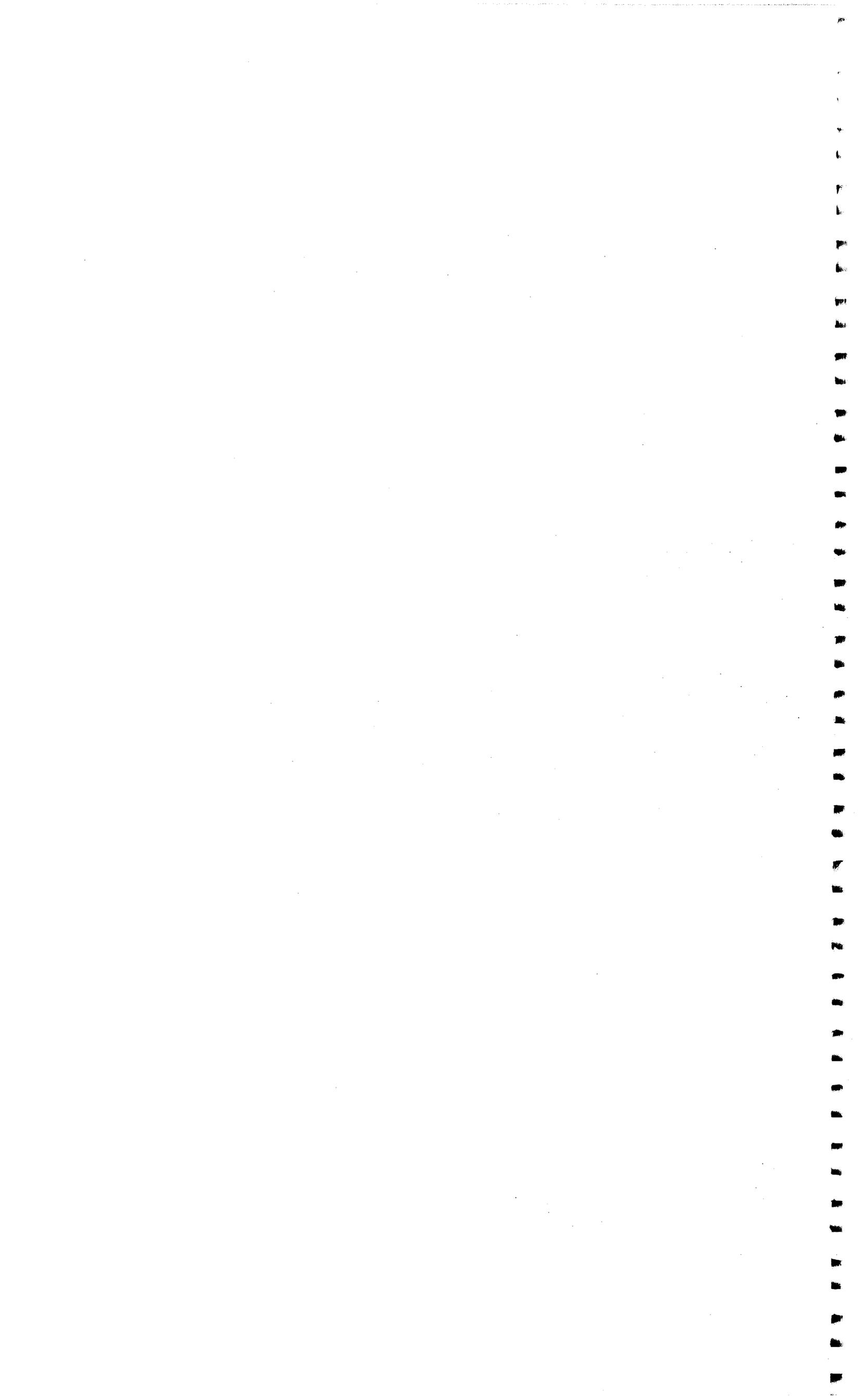
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 06 - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>Depuis le 1^{er} avril 1995, toutes les dispositions de la Loi créant la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) sont en vigueur.</p> <p>Les faits saillants de cette première année d'opération de la SODEC sont les suivants :</p> <p>Les programmes d'aide destinée au cinéma et à la production télévisuelle ainsi qu'à la promotion des exportations de biens et services relatifs aux entreprises culturelles en vigueur à la SOGIC en 1994-1995 ont été reconduits pour l'exercice 1995-1996.</p> <p>En matière de financement des entreprises culturelles, le plan de développement 1994-1995 de la SOGIC a également été reconduit.</p> <p>La Société a pris en charge les programmes d'aide financière dédiée aux clientèles des entreprises culturelles qui jusqu'au 31 mars 1995 étaient gérés par le MCC. Ces programmes sont destinés aux domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . disque et spectacle de variétés; . livre et édition spécialisée; . métiers d'art; . événements majeurs (secteurs du cinéma comprenant la vidéo et la production télévisuelle, du disque et du spectacle de variétés); . associations professionnelles (secteurs du disque et du spectacle de variétés, de l'édition et des métiers d'art); . le programme d'aide à la circulation et à la promotion de la chanson québécoise s'est ajouté en cours d'année. <p>La Société a également intégré les activités de l'Institut québécois du cinéma.</p> <p>Au cours de l'exercice, la Société a procédé à la mise en place de sa structure administrative et a adopté son premier plan d'effectifs.</p> <p>Conformément à la loi, les commissions du disque et du spectacle de variétés, du livre et de l'édition spécialisée, des métiers d'art et le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle ont été mis en place.</p> <p>La Société a également mis en place la commission sur le financement des entreprises ainsi qu'un comité sur le multi-média, dans le but de contribuer à la définition des activités de la Société dans ce domaine.</p> <p>Après consultation avec les commissions et le CNCT, la Société a préparé et présenté à la ministre son plan d'activités pour l'exercice 1996-1997 et a procédé à la révision de ses différents programmes pour le prochain exercice.</p>	<p>Dans l'esprit des orientations et objectifs formulés par la ministre de la Culture et des Communications, le plan d'activités de la Société a été déterminé selon 5 principes généraux qui organisent les opérations de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> . des actions structurantes : diversité et renforcement mutuel des différents outils financiers en vue de s'adapter aux besoins des entreprises et de favoriser leur évolution; . des interventions ciblées : identification des besoins essentiels et des priorités. Concertation avec le MCC et le CALQ à ce sujet; . gestion simplifiée : mise en place d'une communication sans ambiguïté avec les clientèles; . clarification des objectifs : formulation simple et précise des conditions d'admissibilité aux programmes; . évaluation des retombées : mise en place d'un plan de travail en statistique en collaboration avec d'autres partenaires institutionnels. Les moyens seront mis en place afin d'évaluer les retombées de l'action de la Société; . nouvelle solidarité en faveur du financement de la culture : le renouvellement de la création et de la production dans le contexte d'indépendance financière et d'une affirmation culturelle complète de nos entreprises passe par la capacité de renouveler les sources de financement. <p>La Société gèrera les nouveaux programmes destinés aux milieux culturels.</p> <p>Au niveau du patrimoine immobilier, la Société s'est fixé deux priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la planification de la restauration de l'îlot Côte de la Montagne à Place-Royale; . la préparation d'un plan en vue de favoriser la cession des immeubles en région et qui doivent faire l'objet de travaux majeurs.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 07 - COMMISSION DE RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS D'ARTISTES

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	308,2	0,0	0,0	308,2	308,2	0,0
- Fonctionnement	125,5	(5,6)	(4,3)	131,1	131,1	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	433,7	(5,6)	(1,3)	439,3	439,3	0,0

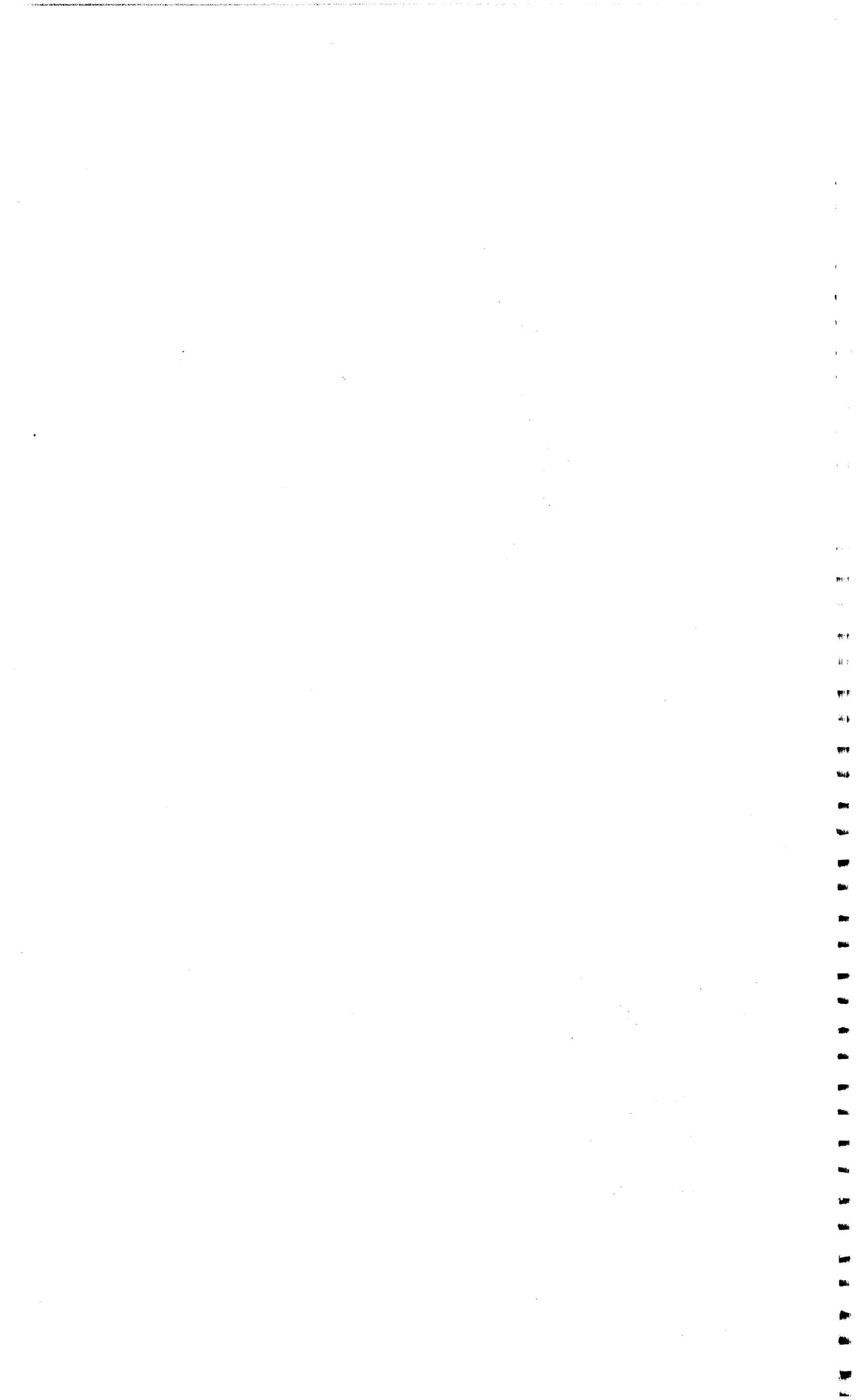
Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (4,5 K\$)
- Indexation salariale : 4,5 K\$

Fonctionnement

- Efforts budgétaires : (5,6 K\$)



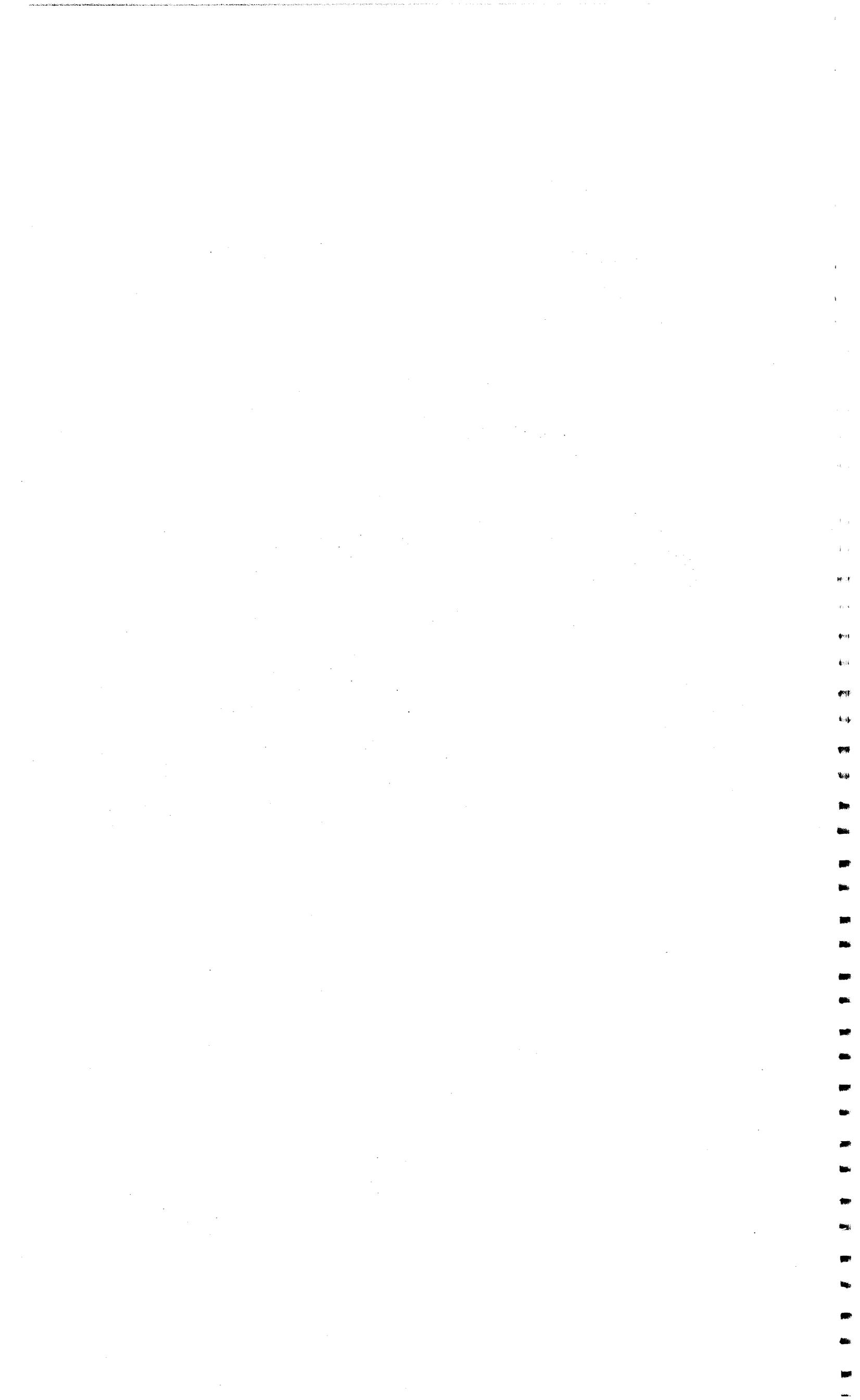
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 07 - COMMISSION DE RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS D'ARTISTES

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>RECONNAISSANCES</p> <p>Associations reconnues par la Commission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Writers Guild of Canada - Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision - Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs <p><u>Définition de secteur de négociation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Writers Guild of Canada : auteurs de texte domaine du film <p><u>Détermination de représentativité</u></p> <p>Entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs et l'Association des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision : référendum postal du 95-11-01 au 96-01-12; dépouillement de scrutin 96-01-25. <p><u>Autre demande</u></p> <p>Demande d'interprétation relative à la Loi 90, décision interlocutoire rendue dont évocation. Évocation rejetée. Audiences terminées. Demande en délibéré.</p> <p><u>Avis de négociation</u></p> <p>La Commission a accusé réception d'avis transmis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Syndicat des techniciens(ennes) du cinéma et de la vidéo du Québec : 4 - l'Union des artistes : 17 - la Guilde des musiciens du Québec : 7 - l'Association des professionnels de la vidéo du Québec : 1 - l'Association québécoise des auteurs dramatiques : 2 - l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec : 1 <p><u>Désignation de médiateurs</u></p> <p>Suite aux demandes déposées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Productions du Cirque du Soleil : 1 - le Syndicat des techniciens(ennes) du cinéma et de la vidéo du Québec - la Guilde des musiciens du Québec : 1 - l'Union des artistes : 3 - l'APFTQ et l'ADISQ : 1 <p><u>Ententes collectives</u></p> <p>Déposées auprès de la Commission par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Guilde des musiciens du Québec : 18 - l'Union des artistes : 3 ainsi que 297 reconnaissances de juridiction soit : <ul style="list-style-type: none"> 129 Phonogramme 26 Cinéma et enregistrement 21 Règles de scène 27 Doublage 20 Secteur lyrique 74 Annonces publicitaires <p>Décisions rendues par la CRAA : 18</p>	<p>DEMANDES DE RECONNAISSANCE EN COURS D'INSTANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Union des artistes <ul style="list-style-type: none"> . Metteurs en scène théâtre et chorégraphes (2^e secteur) . Metteurs en scène autres domaines de production (3^e secteur) - Association des professionnels des arts de la scène du Québec - Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs - Association des journalistes indépendants du Québec <p><u>Détermination de représentativité</u></p> <p>Entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Union des artistes (quant au 2^e secteur recherché) et l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec <p><u>Statut des recherchistes</u></p> <p>Décision à être rendue quant au statut des recherchistes à savoir s'ils sont des artistes au sens de la Loi et ce dans le cadre des demandes de reconnaissance de la SARDEC et de l'AJIQ-CSM.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 08 - RÉGIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	281,4	(303,3)	(51,9)	584,7	584,7	0,0
2. Fonctionnement	48,5	(100,0)	(67,3)	148,5	148,5	0,0
3. Capital	0,0	(25,0)	(100,0)	25,0	25,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	329,9	(428,3)	(56,5)	758,2	758,2	0,0

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

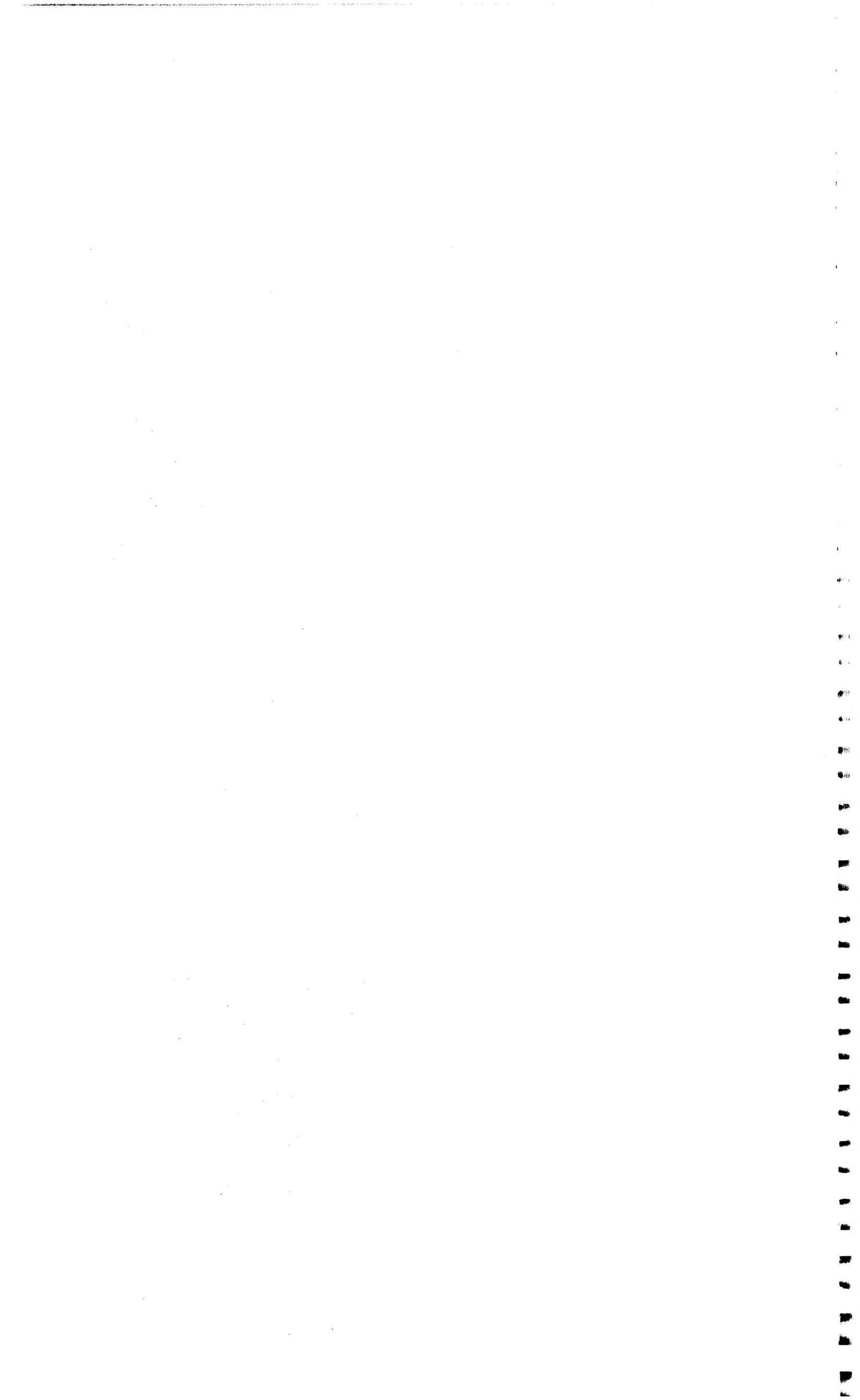
- Efforts budgétaires : (304,0 K\$)
- Indexation salariale : 0,7 K\$

Fonctionnement

- Efforts budgétaires : (100,0 K\$)

Capital

- Efforts budgétaires : (25,0 K\$)



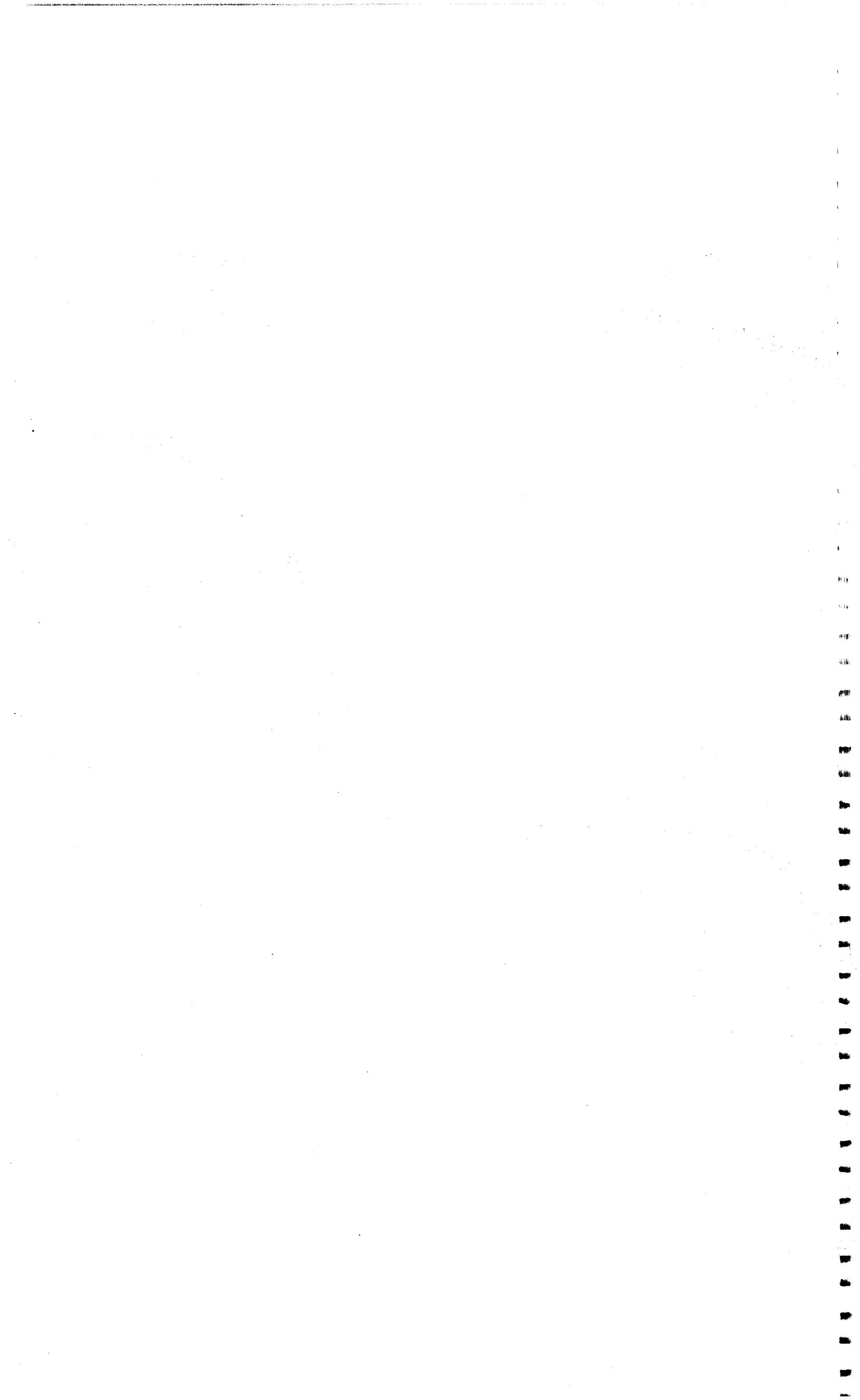
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 08 - RÉGIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>La Régie a exercé sa compétence, avec un personnel réduit, dans les champs d'activités qui lui sont dévolus notamment par : la Charte de la Ville de Montréal, la Loi sur la programmation éducative, la Loi d'Hydro-Québec, la Loi des Cités et Villes et le Code municipal.</p> <p>La Régie a décidé principalement en matière d'approbation de plans et devis préparés par la Commission des services électriques de la Ville de Montréal et de modifications apportées par cette même Commission au contrat de régime de retraite la liant à son personnel.</p>	<p>Poursuite, durant l'année financière 1996-1997, de l'exercice des pouvoirs que le législateur a confiés, notamment dans la Charte de la Ville de Montréal, la Loi sur la programmation éducative, la Loi d'Hydro-Québec, la Loi des Cités et Villes et le Code municipal jusqu'au transfert de responsabilité à d'autres organismes en fonction de l'abolition de la Régie des télécommunications au cours de l'exercice 1996-1997.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 09 - SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	33 573,7	(1 758,1)	(5,0)	35 331,8	36 743,3	1 411,5
- Fonctionnement	18 730,2	0,0	0,0	18 730,2	18 730,2	0,0
- Capital	2 066,0	(10,9)	(0,5)	2 076,9	2 076,9	0,0
- Intérêt	747,8	(20,9)	(2,7)	768,7	768,7	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	55 117,7	(1 789,9)	(3,1)	56 907,6	58 319,1	1 411,5

Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

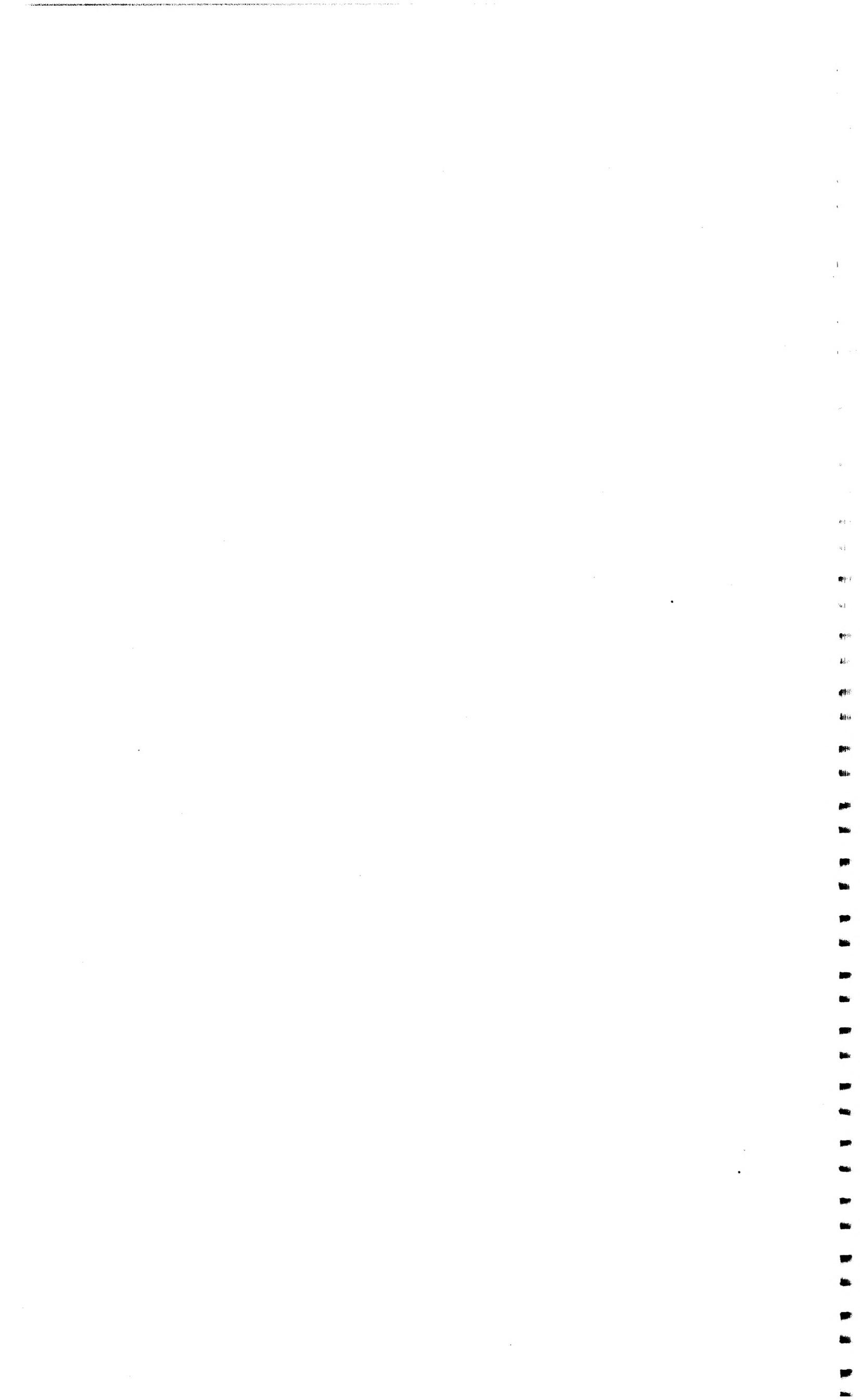
- Efforts budgétaires : (1 030,3 K\$)
- Indexation salariale : 1 030,3 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (1 758,1 K\$)

Capital

- Réaménagement ministériel du service de la dette : (10,9 K\$)

Intérêt

- Réaménagement ministériel du service de la dette : (20,9 K\$)



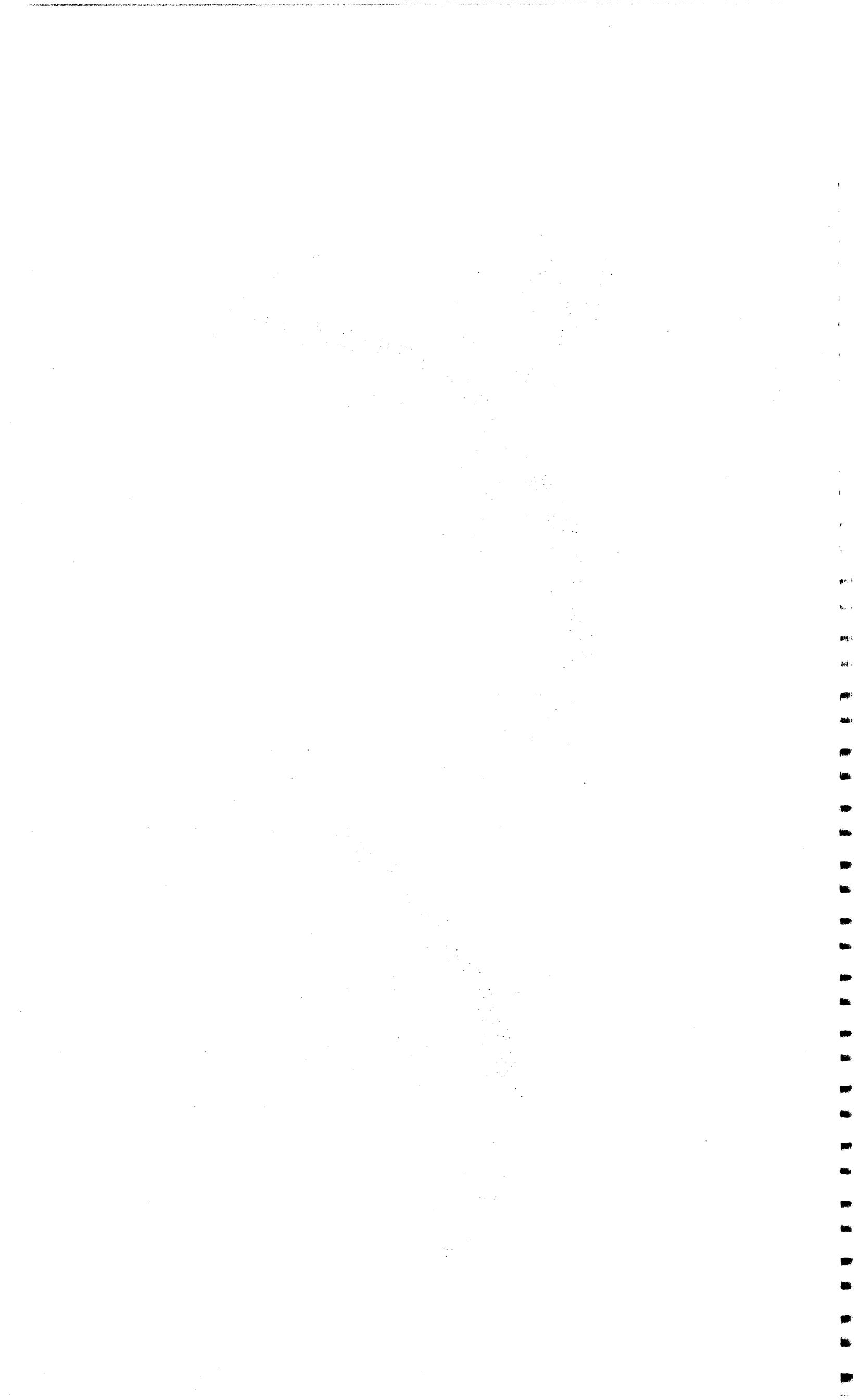
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 09 - SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>L'année 1995-1996 marque un point tournant pour Radio-Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la subvention de l'ordre de 12 millions de dollars ayant une incidence supplémentaire de 3 millions dans les revenus publicitaires. - Dépôt d'un rapport au gouvernement d'un groupe-conseil présidé par M. Jean Fortier traitant de l'orientation et de la mission de Radio-Québec. - Commission parlementaire de la Culture en novembre confirmant les grandes orientations et les axes de développement. <p>Radio-Québec, dans cette même année, a pris les dispositions nécessaires pour préparer la venue de Télé-Québec pendant l'année 1996-1997 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entente avec tous les syndicats et associations pour permettre la réduction des effectifs permanents de 580 à 329 postes accompagnée de mesures de soutien exceptionnelles. - Scénario financier établi sur une période de sept (7) ans permettant le remboursement des emprunts reliés aux coûts exceptionnels des mesures de soutien. - Renouvellement des conventions collectives pour une période de 3 ans permettant la sous-traitance, la coproduction, l'utilisation de nos équipements par des tiers, l'abolition du plancher d'emplois et la polyvalence. La contrepartie acceptée par les syndicats est la sécurité d'emploi pour les employés embauchés avant le 1^{er} juin 1996 et ce, pour la durée de la convention collective. - Développement de la programmation 1996-1997 pour réaliser l'objectif du recentrage de la mission éducative et culturelle. - Préparation des activités de lancement de Télé-Québec tout en assurant les activités de transition nécessaires au soutien des produits actuels à l'antenne. - Préparation à notre présence régionale accrue : recrutement ou assignation, formation, description des orientations et des fonctions, nouveaux locaux. 	<p>Cette année servira à compléter le grand virage entrepris par Radio-Québec pour devenir Télé-Québec.</p> <p>Une nouvelle loi devrait confirmer sa mission et en définir les grands paramètres.</p> <p>Le lancement de Télé-Québec à l'écran est prévu en septembre 1996.</p> <p>Télé-Québec en devenant une société de programmes se souciera de sa démarche éducative. Elle portera une attention particulière au public «jeunesse». Elle donnera un soutien significatif au développement culturel. La programmation de Télé-Québec reflétera davantage les réalités régionales.</p> <p>Cette télévision s'impliquera dans son milieu à travers le Québec et recherchera activement des partenaires et entend s'appuyer sur la dotation du Fonds des partenaires, afin de remplir efficacement sa mission éducative et culturelle auprès des téléspectateurs.</p> <p>Elle continuera de développer ses relations avec les producteurs privés qui fabriqueront la plupart de ses émissions. Elle insistera sur la rigueur et sur la qualité tant à l'interne qu'à l'externe. Elle développera le processus «conception - production - évaluation» approprié à l'intention éducative.</p> <p>Il faudra soutenir les employés dans les changements organisationnels en ayant des objectifs clairs, des communications adéquates et une formation adaptée aux nouveaux besoins.</p> <p>Il faudra au cours de l'année poursuivre les efforts amorcés pour qu'il y ait partage de la nouvelle philosophie de gestion à tous les niveaux de l'organisation, afin qu'elle réussisse la transition vers Télé-Québec.</p> <p>De plus, Télé-Québec devra respecter ses engagements financiers tels qu'entendus avec le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du trésor quant au scénario financier concernant la période 1995-1996 à 2003-2004.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 10 - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	2 910,8	(35,7)	(1,2)	2 946,5	2 946,5	0,0
- Fonctionnement	1 221,1	100,0	8,9	1 121,1	1 121,1	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	39 242,3	0,0	0,0	39 242,3	39 242,3	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	43 374,2	64,3	0,1	43 309,9	43 309,9	0,0

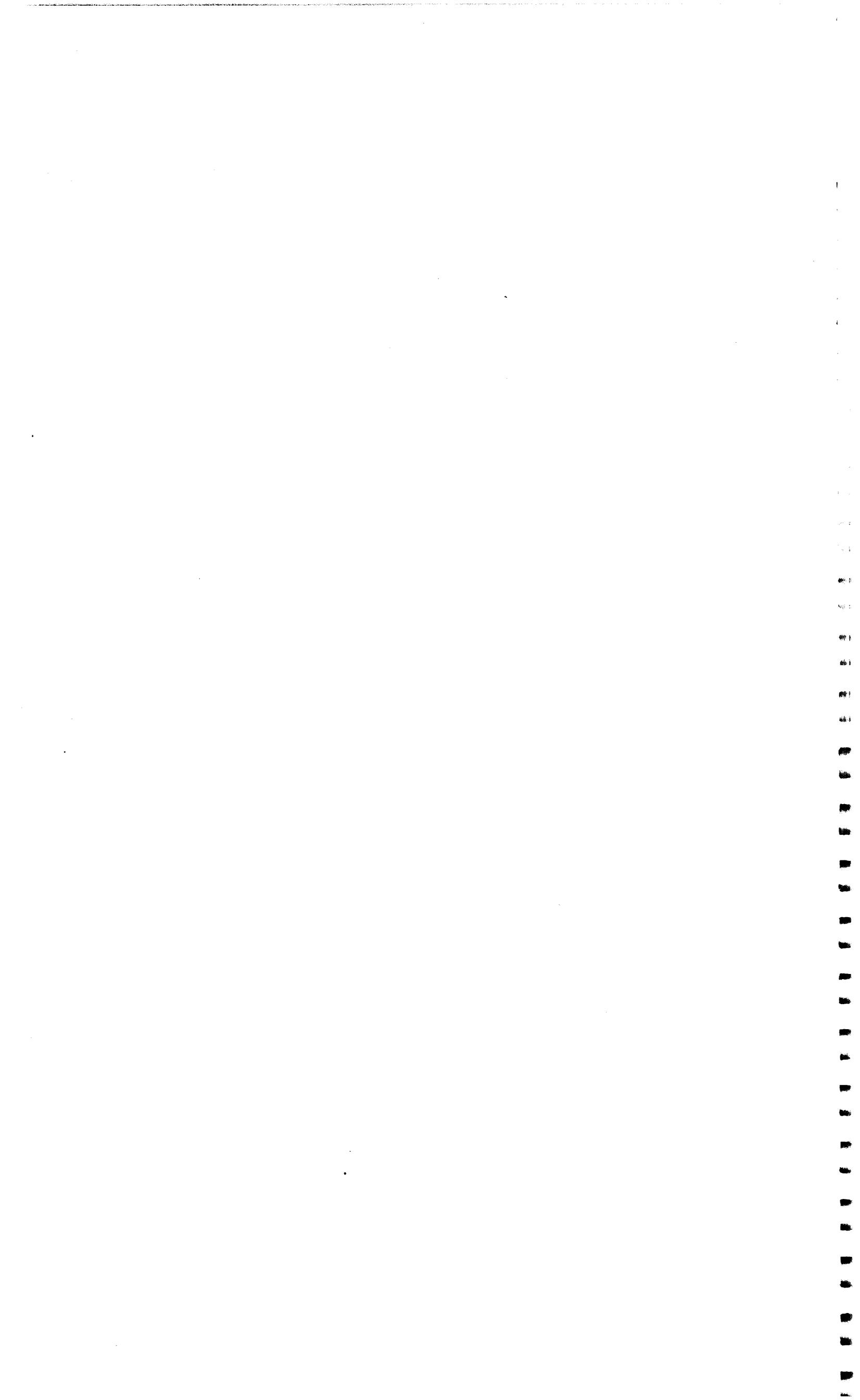
Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (61,8 K\$)
- Indexation salariale : 61,8 K\$
- Équité salariale non récurrente 1995-1996 : (35,7 K\$)

Fonctionnement

- Réaménagements ministériels : 100,0 K\$



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

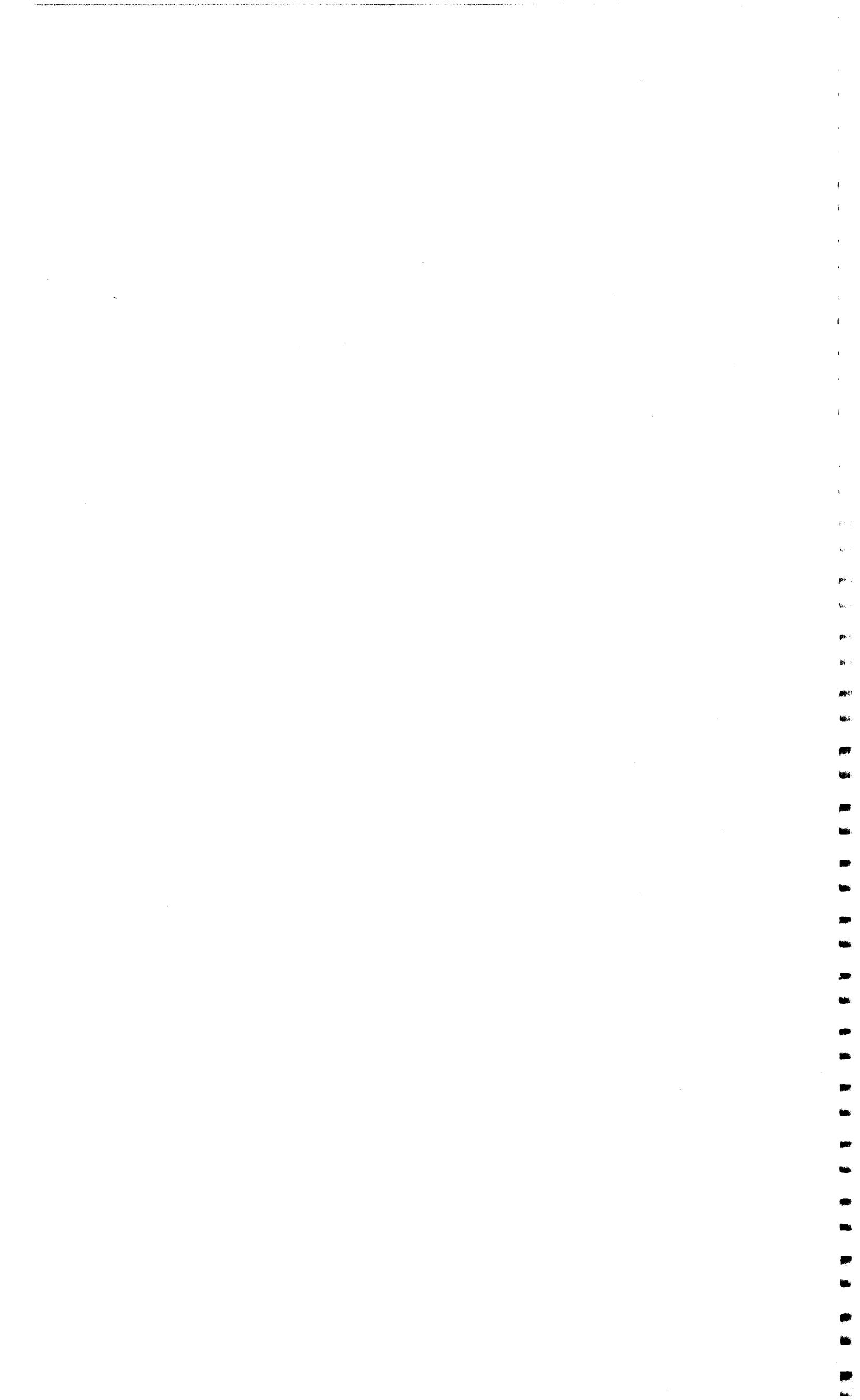
ÉLÉMENT 10 - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil a révisé au cours de l'année 1995-1996 son processus d'évaluation des demandes de subventions des organismes. Les comités d'évaluation seront remplacés en 1996-1997 par des comités consultatifs disciplinaires composés de pairs. Ces comités collaboreront dorénavant avec les équipes du Conseil tout au long de l'année au processus d'évaluation. Ce nouveau processus d'évaluation des demandes des organismes est précisé dans les brochures des différents programmes d'aide du Conseil pour l'année 1996-1997. - Le Conseil a mis à jour et enrichi la banque de personnes-ressources susceptibles de faire partie de ses jurys ou comités. Le Conseil a pris les mesures nécessaires afin de recruter en région davantage de personnes-ressources appelées à siéger aux différents jurys et comités. - Le Conseil a clarifié ses procédures d'appel et d'accès à l'information offertes aux organismes. Ces procédures sont désormais précisées dans les brochures des différents programmes d'aide du Conseil pour l'année 1996-1997. - Le Conseil est partie prenante d'un mécanisme permanent de concertation entre le ministère de la Culture et des Communications et la SODEC. - La négociation d'une nouvelle convention de travail entre le Conseil et ses employés professionnels a été entreprise en 1995-1996. - La Direction des communications du Conseil a publié son rapport annuel 1994-1995 sous la forme d'un magazine. Cette publication a été bien reçue par les différents milieux. De plus, un bulletin de liaison externe «Des arts et des lettres» a été publié au cours de l'année 1995-1996. - Enfin, les comités permanents du conseil d'administration se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année. Ces comités sont les suivants : comité de développement, comité des programmes, comité des régions, comité de financement, comité de vérification. <p>Les principales mesures contenues dans le plan d'activités du Conseil en 1995-1996 ont été mises en oeuvre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil finalisera en 1996-1997 ses politiques de gestion des ressources-humaines, financières, budgétaires et informatiques. Il mettra en place un cadre de gestion de ses politiques comprenant les modalités d'approbation de ces politiques par les autorités, les modalités de fonctionnement pour l'édition, la mise à jour et la diffusion. - Le Conseil mettra en place un processus de planification; au niveau budgétaire, il y aura lieu de faire ressortir davantage la place du plan d'activités dans le processus d'allocation des ressources budgétaires pour l'année 1996-1997, au niveau de la gestion des programmes, un calendrier d'activités liées à la gestion des programmes sera préparé. - Le Conseil entend se doter d'un système d'information qui permettra de répondre aux besoins du Conseil en matière de technologies de l'information. La consolidation des systèmes informatisés de gestion du Conseil est primordiale. - La négociation d'une nouvelle convention de travail entre le Conseil et ses employés professionnels et fonctionnaires se poursuivra au cours de l'année 1996-1997. - Le nouveau mode d'évaluation des demandes de subvention des organismes sera appliqué en 1996-1997. Les demandes de subventions de tous les secteurs seront analysées par les chargé(e)s de programmes du Conseil, en fonction des conditions d'admissibilité, des objectifs et des critères d'évaluation du programme concerné. Ces analyses seront ensuite soumises à un comité consultatif formé de pairs principalement responsable d'émettre un avis sur la qualité artistique; cet avis est intégré à une recommandation formulée par la permanence du Conseil. Il revient au conseil d'administration du Conseil de prendre une décision finale relativement à l'octroi des subventions. - Le principe des jurys sera maintenu dans l'attribution des bourses destinées aux artistes professionnels. - Le Conseil procédera à une réorganisation de sa structure administrative en 1996-1997 dans le but de mieux servir ses clientèles et de réaliser adéquatement son mandat. Il nommera également des répondants régionaux et sectoriels. - Le Conseil mettra l'accent en 1996-1997 sur la recherche de nouvelles sources de financement. Le comité de financement est étroitement associé à cette démarche.
<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil avait mis en place au cours de l'année 1994-1995 les mécanismes nécessaires à la reprise des évaluations des organismes. Ce processus s'est concrétisé en 1995-1996 et une évaluation disciplinaire nationale des organismes a été réalisée. L'évaluation sur une base disciplinaire nationale a permis de positionner les organismes les uns par rapport aux autres de façon assez juste, de constituer une base de données selon les secteurs, de dresser un portrait de chaque discipline et de dégager les tendances qui se dessinent. 	<p>Dans son plan d'activités présenté à la ministre de la Culture et des Communications pour l'année 1996-1997, le Conseil a identifié les orientations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En continuité des orientations et moyens d'action établis dans son plan d'activités 1995-1996, le Conseil entend privilégier la création et la production dans toutes les disciplines au cours de l'année 1996-1997 en y consacrant les ressources financières qui permettront la mise en place de mesures concrètes répondant aux besoins des artistes et des organismes. Il entend également assurer la diffusion des productions culturelles.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil a amorcé, en 1995-1996, la consolidation des organismes. Soucieux d'encourager l'excellence dans la création, il a favorisé la santé et la solidité des organismes les plus performants en basant ses choix sur la qualité artistique, la saine gestion financière et l'appréciation du public à l'égard des oeuvres présentées sans toutefois perdre de vue les spécificités régionales susceptibles d'influer sur ces critères. - Le Conseil a également incité les organismes établis à intégrer des artistes de la relève à leurs activités et à rendre ouverts et disponibles leurs lieux de création et de production, leurs réseaux de diffusion. - Le Conseil a tenu compte des nouveaux besoins liés aux immobilisations en 1995-1996. Une marge de manoeuvre a été dégagée à même les crédits réguliers des programmes d'aide pour faire face aux besoins des organismes-gestionnaires de nouveaux lieux. - Par le soutien qu'il accorde à la circulation de spectacles au Québec et à l'étranger, le Conseil s'est impliqué dans le domaine de la diffusion. Il a poursuivi son travail de structuration de son Bureau des tournées. Le Conseil a également collaboré à l'étude entreprise par le ministère de la Culture et des Communications sur la diffusion qui jettera un nouvel éclairage sur l'ensemble du secteur. Le Conseil a mené plusieurs consultations en 1995-1996 auprès des milieux culturels et des autres organismes partenaires de la diffusion dans le but de mieux définir ses actions et ses programmes d'aide. - C'est en avril 1995 que le Groupe-conseil en arts visuels entreprenait ses travaux de recherches, d'études et de consultations afin de procéder à une analyse approfondie de la situation des arts visuels au Québec dans le but de proposer une orientation à l'intervention gouvernementale en ce domaine. Le rapport final de ce groupe de travail a été déposé au Conseil en décembre. Le Conseil a évalué la faisabilité des recommandations qui le concernent directement et a produit un avis à la ministre à la fin de mars 1996. - Le Comité des régions du Conseil, mis sur pied au cours de l'année 1994-1995, a déposé son plan d'action à l'égard des régions. Certaines mesures de ce plan ont été réalisées au cours de l'année 1995-1996, à la suite de la tournée régionale du Conseil au printemps 1995. Dans le cadre de la révision du Programme de bourses aux artistes professionnels 1995-1996, révision soumise à la consultation des milieux culturels lors de la tournée du Conseil, une enveloppe interrégionale de près d'un million de dollars destinée aux artistes en début de carrière (Bourses B) a été réservée. Cette mesure permet d'assurer une juste répartition des fonds disponibles et d'accorder une aide aux artistes des régions, autres que Québec et Montréal. Une autre mesure fut d'annoncer la formation, dès l'année 1995-1996, de jurys interrégionaux pour l'attribution de ces bourses. - Lors de la tenue des États généraux sur l'Éducation au cours de l'année 1995-1996, le Conseil a présenté un mémoire soulignant l'importance de sensibiliser les jeunes aux arts et aux lettres dès les premières années de l'école primaire. Le Conseil a insisté sur l'importance de la présence de l'artiste praticien dans les écoles et l'urgence de donner accès aux élèves à un plus grand nombre de spectacles professionnels et de manifestations culturelles dans le but de former dès aujourd'hui le public de demain. Le Conseil fera le suivi de ce mémoire auprès du ministère de l'Éducation. - Une consultation auprès du milieu théâtral québécois a été entreprise par le Conseil en janvier 1996 dans le but de trouver de nouvelles avenues qui permettront une meilleure circulation du théâtre de création au Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil doit apporter un soutien financier adéquat aux organismes oeuvrant dans tous les secteurs des arts et des lettres. Il entend poursuivre en 1996-1997 l'exercice de consolidation en tenant compte de la dynamique inhérente à chaque discipline et de la valorisation de la création dans la programmation des organismes. - Dans cette perspective de consolidation, le Conseil a évalué les besoins financiers additionnels requis des organismes qui font face à des obligations financières additionnelles à la suite de l'acquisition ou de la rénovation de lieux de production au cours des dernières années. Des démarches seront faites auprès du ministère de la Culture et des Communications afin de développer une approche complémentaire face à cette problématique de la gestion des lieux qui commande des sommes supplémentaires importantes. Une recherche de solution non monétaire sera faite en vue d'une meilleure utilisation des lieux. - Le Bureau des tournées du Conseil étendra ses champs d'action, notamment au secteur des arts visuels, et travaillera de plus en plus en concertation avec les autres partenaires actifs dans le domaine de la diffusion. Il favorisera également les activités de développement de marchés, particulièrement au Québec, en soutenant des projets spéciaux de diffusion, des activités promotionnelles et de sensibilisation des publics initiés par le milieu. Hors du Québec, le Bureau des tournées visera à soutenir l'ouverture des marchés internationaux pour les producteurs québécois. Il offrira aux partenaires-diffuseurs et coproducteurs étrangers un minimum de réciprocité dans les échanges artistiques en consacrant une part de ses budgets à l'accueil de spectacles venus d'ailleurs. En plus des programmes existants, le Bureau des tournées offrira en 1996-1997 les nouveaux programmes suivants : Développement de marchés pour les spectacles québécois, Accueil de spectacles étrangers en tournée au Québec, Circulation d'oeuvres en arts visuels et médiatiques au Québec et hors Québec. - Le rapport du Groupe-conseil a été déposé en décembre 1995 et, au cours de l'année 1996-1997, le Conseil verra à la mise en place des mesures qui auront été privilégiées. Le Conseil fera également le suivi des actions concernant le milieu de l'éducation qui découlent de l'étude du Groupe-conseil en arts visuels. - Le plan d'action en faveur des régions amorcé en 1995-1996 se poursuivra en 1996-1997. Le Conseil procédera à l'évaluation de l'expérience des jurys interrégionaux mis en place en 1995-1996 pour l'attribution des bourses de type B. Un bilan de cette évaluation sera préparé. Des portraits d'ensemble sur les problématiques culturelles des régions seront dressés. Cette démarche est amorcée auprès de deux régions : le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les portraits d'ensemble permettront d'enrichir les recommandations pour les comités afin que ceux-ci tiennent compte des dynamiques régionales. Parallèlement aux portraits d'ensemble, le Conseil travaillera à l'élaboration d'une grille modulatrice permettant aux comités d'évaluer le professionnalisme des organismes en fonction des spécificités régionales. Enfin, le Conseil désignera au sein de ses équipes de professionnels un répondant ou une répondante pour chacune des régions. - Le programme de bourses aux artistes professionnels fera l'objet d'une réévaluation en profondeur en 1996-1997. La réévaluation s'inscrira dans la foulée des questions soulevées par les artistes lors de la tournée de consultation du Conseil, de l'évaluation de l'expérience des jurys interrégionaux mis en place en 1995-1996 pour l'attribution des bourses de type B et du rapport du Groupe-conseil en arts visuels.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Pour rendre ses programmes plus accessibles aux membres des communautés culturelles, le Conseil a créé en 1995-1996 un poste d'agent de liaison avec ces communautés. Un projet de diffusion «Québec en toutes saisons» du groupe Musique Multi-Montréal a été soutenu par le Conseil. - Le programme d'aide aux associations professionnelles et aux regroupements nationaux d'artistes de tous les secteurs a été révisé en 1995-1996 en tenant compte également des recommandations du Groupe-conseil en arts visuels. Ce programme révisé sera appliqué en 1996-1997. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil s'assurera que les artistes et les organismes auront les moyens de s'appropriier les nouveaux outils de création et de diffusion associés aux nouvelles technologies. Le Conseil souhaite toutefois intervenir par des actions concrètes ayant un impact direct sur les projets de création et de recherche des artistes et des organismes. Une révision du programme d'aide aux arts multidisciplinaires et multimédias sera faite en 1996-1997. Une réflexion sur les nouvelles technologies sera menée en parallèle.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 11 - OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	11 501,9	(785,3)	(6,4)	12 287,2	12 287,2	0,0
2. Fonctionnement	4 363,9	(5,3)	(0,1)	4 369,2	4 369,2	0,0
3. Capital	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	240,7	0,0	0,0	240,7	240,7	0,0
5. Prêts, placements et avances	6,0	0,0	0,0	6,0	6,0	0,0
TOTAL	16 113,5	(790,6)	(4,7)	16 904,1	16 904,1	0,0

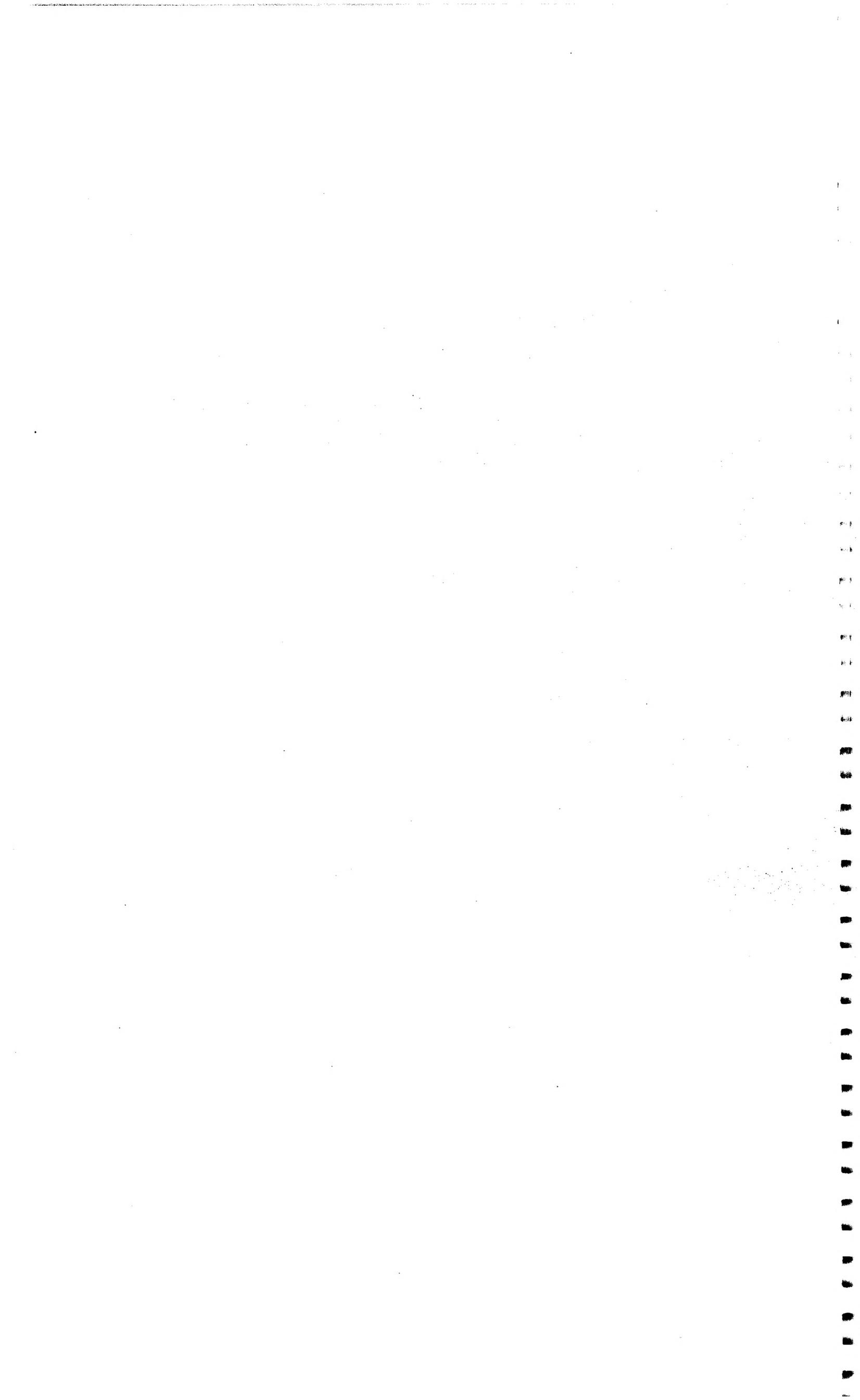
Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (977,7 K\$)
- Indexation salariale : 192,4 K\$

Fonctionnement

- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : (5,3 K\$)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 11 - OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Rétrospective et prospective

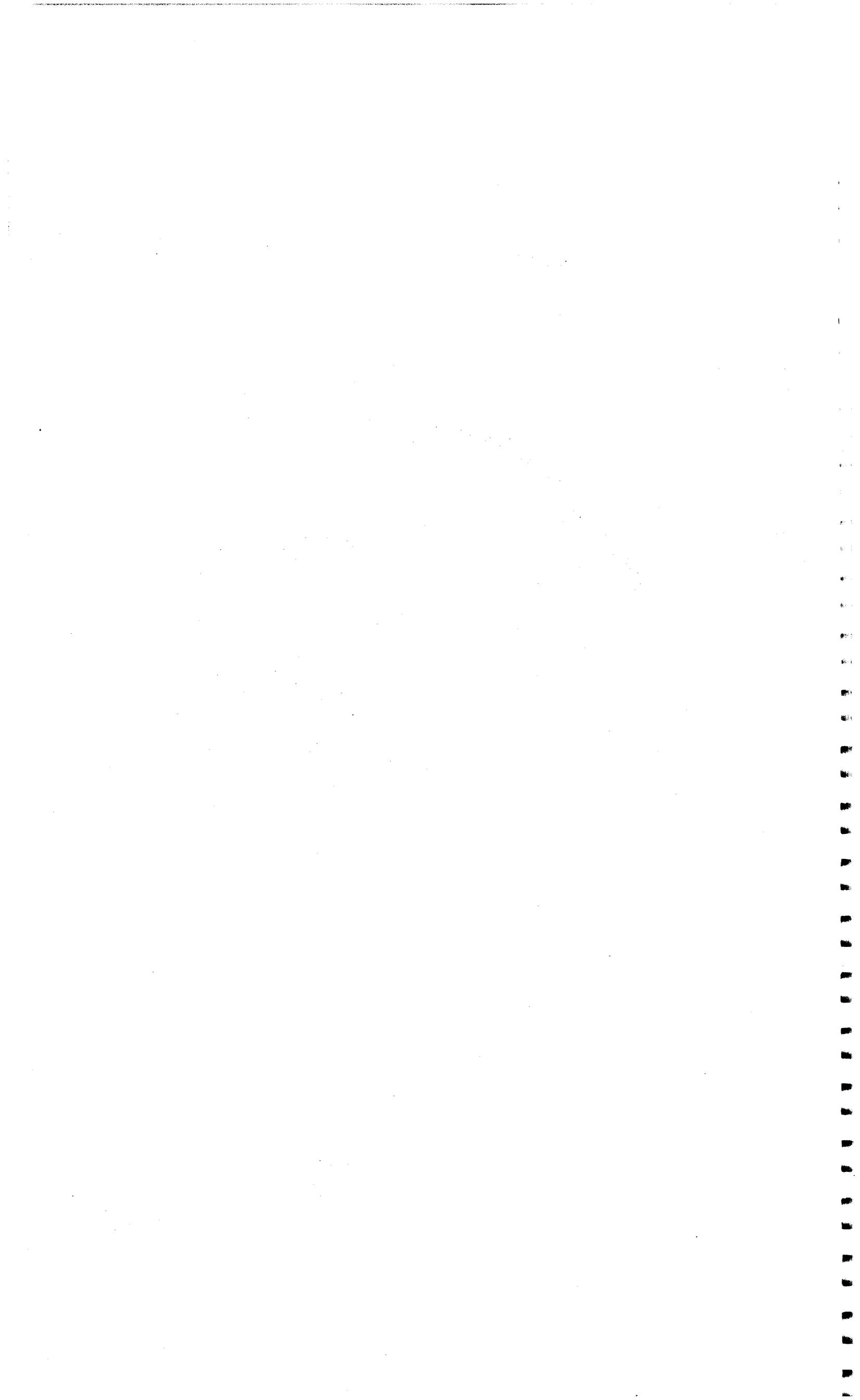
Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>IMPLANTATION DU FRANÇAIS (ENTREPRISES ET ADMINISTRATION)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions et traitement de dossiers conduisant à la délivrance de 83 certificats de francisation à des entreprises employant 100 personnes ou plus et 62 entreprises employant moins de 100 personnes) et de 7 certificats de conformité à des organismes de l'Administration. Le bilan de la certification au 31 mars 1996 est de 78,04 % pour les entreprises et de 97,25 % pour les organismes de l'Administration. - Rencontres de sensibilisation et de concertation avec des associations sectorielles, patronales et syndicales afin de développer des stratégies d'intervention susceptibles d'influencer l'avancement de l'implantation du français dans les milieux de travail et les milieux de l'enseignement et de la formation professionnelle (notamment pour les domaines de l'automobile, des produits électriques et électroniques, du transport routier, des télécommunications, de l'imprimerie et de l'édition), de l'aéronautique et de l'aérospatiale. - Élaboration d'outils d'information et de formulaires afin de connaître, suivre et évaluer la situation du français dans les entreprises conformément aux articles 143 et 146 de la Charte. - Gestion du suivi de l'application de la Politique gouvernementale de l'utilisation du français dans les technologies de l'information (élaboration et diffusion d'un guide méthodologique du plan de francisation, rencontre d'information, aide et conseil dans l'élaboration et l'application des plans dans les ministères et les autres organismes de l'Administration). - Promotion de l'utilisation du français dans les technologies de l'information au moyen d'interventions auprès des concepteurs, des fabricants, des distributeurs et des grands utilisateurs institutionnels de logiciels et de matériel informatique. 	<p>IMPLANTATION DU FRANÇAIS (ENTREPRISES ET ADMINISTRATION)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et appliquer une stratégie visant à rendre à terme les programmes de francisation en cours depuis plus de 10 ans dans les entreprises et les organismes de l'Administration. - Mettre au point un projet d'intervention visant à assurer la francisation des normes techniques utilisées dans les entreprises au Québec. - Mettre en oeuvre une stratégie d'intervention auprès des organismes de l'Administration pour faire en sorte que leurs pratiques et politiques concourent à l'objectif de francisation par l'effet de levier sur l'ensemble des milieux de travail. - Proposer à la ministre une stratégie pour que les entreprises employant de 10 à 49 personnes fassent du français la langue normale et habituelle du travail. - Évaluer la mise en oeuvre de la Politique gouvernementale de l'utilisation du français dans les technologies de l'information et proposer des mesures pour en maximiser les résultats. - Intensifier la promotion du français dans les technologies de l'information par la sensibilisation des concepteurs, des fabricants, des distributeurs et des utilisateurs ainsi que par une participation active aux travaux de plusieurs comités interne et externe sur la francisation de l'informatique. - Contribuer à l'élaboration d'une stratégie francophone pour faire du français la langue d'usage et un véhicule de développement sur les inforoutes du Québec et de la francophonie. - Coordonner les travaux du Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue et diffuser le résultat des enquêtes menées par l'Observatoire québécoise dans le but de promouvoir le développement des industries de la langue au Québec.
<p>PRODUCTION, DIFFUSION ET ASSISTANCE LINGUISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance linguistique téléphonique donnée dans l'ensemble des régions du Québec, soit 140 371 consultations réparties comme suit: 58 390 dans la région de Montréal, 10 137 dans la région de Québec, 25 516 dans les autres régions et 46 328 par l'entremise du «Téléphone linguistique», dont 30 438 à Montréal et 15 890 à Québec. - Réingénierie des services d'assistance linguistique: un groupe de travail a procédé à l'évaluation du processus et a proposé un processus renouvelé qui sera mis en place en mai 1996. - Création d'un groupe de travail ayant comme mandat de préparer la diffusion de la Banque de terminologie du Québec dans Internet. - Production d'une nouvelle version de la BTQ sur disque optique compact (livrée au cours du premier trimestre de 1996-1997). - Production de 16 ouvrages linguistiques et terminologiques destinés aux clientèles prioritaires de l'Office. - Tenue à Québec d'un colloque international sur les banques de terminologie (janvier 1996) organisé par l'Office de la langue française. 	<p>PRODUCTION, DIFFUSION ET ASSISTANCE LINGUISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'un service de consultation tarifées et traitement d'environ 45 000 consultations en orientant une partie des effectifs sur d'autres formes d'assistance terminologique, notamment par le développement de la banque de terminologie et l'implantation du français au travail dans la région de Montréal. - Diffusion gratuite sur tout le territoire québécois du Téléphone linguistique. Production d'une nouvelle version du Téléphone linguistique comprenant une boîte vocale pour recevoir la rétroaction des usagers. Prévisions d'appels: 6 500. - La possibilité de diffuser la Banque de terminologie du Québec (BTQ) par le biais d'Internet est à l'étude. Si les résultats sont concluants, la BTQ pourrait devenir accessible à toute la francophonie ainsi qu'aux utilisateurs de l'auto-route de l'information. - Développement de nouveaux produits terminologiques informatisés. - La production terminologique sera axée principalement dans les secteurs identifiés prioritaires pour l'Office; les technologies de l'information, l'aéronautique, le transport, les produits électriques et électroniques.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'effort gouvernemental d'investir les autoroutes de l'information de produits et de services francophones, notamment en concevant un projet de diffusion de produits linguistiques et juridiques sur INTERNET, dont la BTQ. (Réorganisation du site de l'Office sur Internet: nouvelle présentation, nouvelles rubriques, dont une sur la Charte et son interprétation, une sur les produits de l'Office. Production d'un vocabulaire pour les usagers d'Internet). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une concertation sera établie avec les milieux de la formation professionnelle et technique afin que la documentation utilisée par les étudiants soit disponible en français.
<p>COMMUNICATIONS</p>	<p>COMMUNICATIONS</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la Semaine du français et de la remise des prix Mérites 1996. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan stratégique de communications afin de réconcilier l'image de l'Office avec la réalité de l'organisme, de promouvoir la généralisation de l'usage de la langue commune et de faire connaître les exigences de la Charte de la langue française. - Mise en marché de produits, particulièrement électroniques, pour atteindre les objectifs de l'organisme. - Parachèvement et mise à jour continue du site W3 d'Internet afin de maintenir l'intérêt des utilisateurs. - Organisation de la Semaine du français 1997 regroupant tous les intervenants.
<p>RECHERCHE</p>	<p>RECHERCHE</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'étude sur les avantages de travailler en français (ou sur les désavantages de ne pas travailler en français). - Étude sur l'utilisation du français dans les entreprises de la région de Montréal. - Étude sur l'utilisation du français dans les municipalités et les établissements de santé et de services sociaux de la région de Montréal. - Étude sur la langue des manuels utilisés au secondaire professionnel, au cégep et à l'Université. - Participation à la réalisation du Bilan de la situation linguistique au Québec. - Mémoire de l'Office à la Commission des états généraux sur l'Éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'étude sur la langue des manuels utilisés au secondaire professionnel, au cégep et à l'Université. - Étude portant sur la perception de discrimination par les Anglophones. - Élaboration d'une grille pour la préparation du rapport triennal d'avancement de la francisation (à l'intention des entreprises certifiées).
<p>SERVICE DU TRAITEMENT DES PLAINTES</p>	<p>SERVICE DU TRAITEMENT DES PLAINTES</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Traitement de 1914 plaintes relatives au défaut de respect des dispositions de la Charte de la langue française et des règlements qui en découlent. - De plus, le Service du traitement des plaintes a répondu à 1750 appels du public sur le traitement des plaintes. - Rédaction d'un guide d'intervention à l'intention des personnes qui reçoivent des mandats de vérification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'indicateurs d'efficacité et d'efficience relatifs au traitement des plaintes. - Traitement plus rapide de l'accroissement des plaintes par la création et l'utilisation de lettres-typés. - En collaboration avec le Service des communications, développer une approche systématique du traitement des défauts de respect de la Charte auprès des fabricants d'enseignes, des imprimeurs et des entreprises de publi-postage. - Consultations sur le guide d'intervention. - Révision, présentation et implantation du guide d'intervention.
<p>LES ORDRES PROFESSIONNELS</p>	<p>LES ORDRES PROFESSIONNELS</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Refonte des examens de français à l'intention des ordres professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la refonte des examens de français à l'intention des ordres professionnels. - Validation de tous les tests élaborés en 1995-1996. - Élaboration de tests: compréhension de l'oral pour tous les ordres. - Élaboration de tests: compréhension de l'écrit pour les 23 ordres restants.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>ADMINISTRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du plan triennal de rétrocession des locaux administratifs à Québec et dans six régions, de même que pour une partie de nos bureaux à Montréal. <p>TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - La phase I du développement du nouveau système informatisé de suivi des activités de francisation est en cours d'application. Le transfert des données du système actuel au nouveau système sera terminé en septembre 1996. <p style="text-align: center;"><u>COMMISSION DE TOPONYMIE (CTQ)</u></p> <p>TRAITEMENT DE LA TOPONYMIE DU TERRITOIRE</p> <p>Travaux réalisés pour satisfaire les besoins en matière de repérage géographique pour la cartographie, la planification et l'intégrité territoriale par l'identification de lieux sans noms connus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 5 enquêtes toponymiques; - Analyse et traitement d'environ 3 000 toponymes; - Dans le cadre d'une entente conclue avec le directeur général des élections afin de rationaliser et accélérer le traitement des odonymes pour le fichier permanent des électeurs et celui des territoires: <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et traitement d'environ 6 000 odonymes, ce qui amène l'ensemble du dossier traité à 71 % par rapport au nombre total de municipalités. <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisation du traitement de la terminologie géographique par la mise sur pied d'un comité à cet effet. <p>CONSERVATION DES TOPONYMES (banque de données TOPOS)</p> <p>Afin de satisfaire des besoins relatifs à l'amélioration des données géographiques de référence, les travaux suivants ont été effectués:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisie de 9 299 nouveaux toponymes, ce qui porte le contenu de TOPOS à 295 638 entrées dont 172 355 décisions officielles. <p>DÉCISIONS DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE</p> <p>Afin d'appuyer la recherche identitaire à l'échelle de la nation comme à tous les niveaux et faire en sorte que les décisions de la CTQ correspondent le mieux possible aux aspirations des milieux concernés, notamment en ce qui concerne la gestion harmonieuse des patrimoines toponymiques autochtones et la poursuite d'un programme de désignations commémoratives, la CTQ a pris les décisions suivantes :</p> <p>N.B. Les statistiques ci-dessous concernent 5 réunions de la CTQ sur 6.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 373 décisions d'officialisation (1 227 toponymes et 2 546 odonymes). - 685 émissions d'avis au sujet de 86 toponymes et de 599 odonymes. - Refonte des politiques de la CTQ. 	<p>ADMINISTRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'application du plan de rétrocession des locaux administratifs de Montréal et des régions. - Mise en vigueur de mesures d'allègement des processus administratifs et implantation d'un guichet unique d'acquisition de produits et de services. - Échanges de services de soutien avec le ministère et la Commission de toponymie conformément à la pratique administrative adoptée par le Contrôleur des finances. <p>TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parachèvement du transfert des données et ajout des nouvelles données (recueillies mais non traitées) reliées à la francisation et au bilan sur l'état de la situation de la langue française au Québec (phase II). - Implantation de réseaux locaux supportant les systèmes administratifs internes, la bureautique et le courrier électronique. - Remplacement du réseau STRTC par le réseau gouvernemental RICIB (Réseau intégré de communication informatique et linguistique). <p style="text-align: center;"><u>COMMISSION DE TOPONYMIE (CTQ)</u></p> <p>LES ENJEUX</p> <p>Les enjeux identifiés dans le cadre du plan triennal d'intervention adopté en 1994 demeurent d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ainsi la gestion rationnelle du territoire fera appel à: <ul style="list-style-type: none"> • l'inventaire des noms de lieux en usage auprès des populations qui habitent ou fréquentent le territoire, incluant les nations amérindiennes ou inuites; • l'identification des lieux innommés et la redénomination de ceux dont les noms posent problème aux utilisateurs; • la conservation d'information pertinente (type d'entité géographique, localisation territoriale, rattachement administratif, signification ou origine, variantes ...) afin d'informer correctement les utilisateurs; • l'officialisation des toponymes qui répondent aux critères et normes reconnus et qui satisfont aux aspirations des milieux concernés; • la diffusion des noms officiels auprès des utilisateurs (locaux, régionaux, nationaux et internationaux) et auprès d'organismes à effets multiplicateurs (MRC, ministères et organismes à vocation territoriale, cartographes, clientèles de banques de données ...); • la poursuite de la gestion harmonieuse des patrimoines toponymiques français, anglais, autochtone et autres. <p>LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à nommer le Québec en faisant appel à son histoire, à sa culture, à ses populations, à sa géographie, tout en satisfaisant ses besoins d'identification et de localisation des lieux. - Utiliser les possibilités offertes par l'ouverture au public de l'autoroute de l'information. - Reconduire l'appui au principe selon lequel la Commission, dans ses décisions toponymiques, entend tenir compte de l'intérêt et des aspirations des milieux concernés.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>DIFFUSION DE LA TOPONYMIE OFFICIELLE</p> <p>Dans la perspective d'une diffusion ciblée et à meilleur coût possible de la toponymie officielle et afin de mettre à profit les ressources des inforoutes pour cette diffusion, les actions suivantes ont été posées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse à plus de 3 500 consultations techniques; - Envoi de plus de 400 attestations d'officialisation et de plus de 70 attestations d'avis, pour sensibiliser les intervenants régionaux à l'utilisation d'une toponymie correcte; - Vente d'extraits imprimés ou sur disquettes tirés de TOPOS, dans le cadre d'une entente conclue avec les Publications du Québec; - Évaluation du contenu toponymique des manuels scolaires destinés à être approuvés par le ministre de l'Éducation; - Aménagement d'un site web de la CTQ sur Internet; - Vérification de plus de 13 000 noms de lieux inscrits sur 185 cartes; - Fourniture d'un accès direct à TOPOS pour 4 ministères et organismes-clients. <p>N.B. L'Institut géographique national de France dispose aussi d'un accès direct à TOPOS par le biais d'un lien commuté.</p> <p>PUBLICATIONS</p> <p>Afin de rendre disponibles des produits en rapport avec la diffusion de la toponymie officielle et la mise en valeur des patrimoines toponymiques, la CTQ a publié les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réimpression (la troisième) corrigée du Dictionnaire illustré intitulé <u>Noms et lieux du Québec</u>. - Un supplément au <u>Répertoire des gentilés du Québec</u>. - Un document d'information sur les normes applicables aux odonymes: <u>La Greffière et le toponymiste</u> (version sonore et imprimée). - Un dépliant sur la toponymie affichée le long de l'autoroute de la Rive-Nord. - Les actes d'un colloque sur la recherche toponymique tenu à Montréal dans le cadre de la réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique. - Un numéro du bulletin <u>Le Toponyme</u>. - Les décisions de l'année ont été publiées à la <u>Gazette officielle du Québec</u>. - Le <u>Rapport annuel 1994-1995</u>. - La <u>Toponymie autochtone au Québec. Bilan et prospective</u>. <p>COMMUNICATIONS</p> <p>Les activités suivantes ont été réalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à 6 salons d'exposition ou congrès spécialisés. - Production de 6 certificats de désignation commémorative. - Participation à un cours d'introduction à la toponymie donné au Département de géographie de l'Université Laval. 	<p>LES OBJECTIFS ET PRIORITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'efficacité dans les interventions (inventaire, traitement, officialisation, conservation, diffusion des données) de façon à maintenir la production en diminuant du coût unitaire des produits et des services. - Identifier l'information toponymique qui peut ou doit faire l'objet d'une facturation aux clients. - Investir dans la valeur ajoutée à l'information que la CTQ diffuse. - Vérifier le contenu toponymique des banques de données utilisées dans le cadre du plan géomatique gouvernemental et dans celui des banques servant à l'adressage en lot recommandé par la Société canadienne des postes. - Tenter de conclure des ententes de services professionnels avec des ministères et organismes à vocation territoriale. <p>LES BESOINS URGENTS À SATISFAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La normalisation et l'officialisation des noms de voies de communication qui ne sont pas encore officiels de façon à constituer une nomenclature géographique la plus adéquate possible pour le Fichier des électeurs et le Fichier des territoires du Directeur général des élections. - La publication d'un guide simplifié relatif aux noms de voies de communication à l'usage du monde municipal, notamment pour appuyer la mission des comités de toponymie locaux. - L'amélioration de la précision de l'information technique relative aux lieux nommés. - L'officialisation des toponymes en usage et l'identification des lieux innommés pour répondre aux besoins de la cartographie, de la planification et de l'intégrité territoriale. <p>LES PRODUITS ET LES SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CTQ accordera une attention particulière à la production de produits et de services informatiques qui seront disponibles à son site web. - La CTQ poursuivra ses négociations avec les intéressés pour diffuser sur Internet, et d'une façon plus conforme aux exigences de l'environnement québécois, les données de TOPOS, au meilleur coût possible. <p>En matière de produits et services, les autres réalisations de la CTQ seront les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Officialisation d'odonymes pour les besoins du Directeur général des élections. - Officialisation de noms de lieux recueillis lors d'inventaires, de noms créés pour identifier des lieux innommés et de noms attribués pour satisfaire des besoins commémoratifs locaux, régionaux et nationaux. - Émission d'avis demandés par les ministères et d'avis adressés aux ministères, en particulier au sujet des noms de municipalités, de réserves fauniques, de réserves écologiques et de zecs. - Vérification du contenu toponymique de cartes de ministères à vocation territoriale et des manuels scolaires approuvés par le ministre de l'Éducation. - Vente d'extraits de TOPOS à une partie de la clientèle qui consulte la CTQ.

Rétrospective 1995-1996 Points saillants	Prospective 1996-1997 Points saillants
<p>ACTIVITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES</p> <p>Dans le dessein d'affirmer les compétences et l'expertise du Québec dans les forums nationaux et internationaux sur la normalisation des noms géographiques, la CTQ a participé activement aux événements suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques tenue à Québec en septembre 1995. - Accueil d'un fonctionnaire de l'Institut géographique national de France auprès de la CTQ. - Deux missions de la CTQ en France en relation avec le programme adopté en vertu du protocole de coopération entre la CTQ et la Commission nationale de toponymie de France (informatique; répertoires; Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques; terminologie; toponymie parallèle entre la France et le Québec; etc.). - Participation à la 19^e conférence du Western States Geographic Names Conference (Wagoner, Oklahoma). - Accueil de 6 étudiants anglophones de provinces canadiennes en vue d'un stage de formation de 16 semaines en toponymie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Information et relations publiques par la présence de la CTQ à des congrès et à des salons spécialisés. - Consultations fournies pour répondre aux questions techniques ponctuelles adressées à la CTQ par les citoyens, les ministères et organismes, les municipalités, les entreprises privées, les associations à but non lucratif, les médias. <p>N.B. Un nouvel outil informatique, le Fichier informatisé des consultations (FIC), permettra à la CTQ de mieux desservir sa clientèle.</p>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 12 - CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1996-1997 Crédits	Variation		1995-1996		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Variation
1. Rémunération	1 126,2	(125,1)	(10,0)	1 251,3	1 251,3	0,0
2. Fonctionnement	732,2	14,4	2,0	717,8	717,8	0,0
3. Capital	8,0	0,0	0,0	8,0	8,0	0,0
4. Transfert :						
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	10,0	0,0	0,0	10,0	10,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
TOTAL	1 877,4	(110,7)	(5,6)	1 988,1	1 988,1	0,0

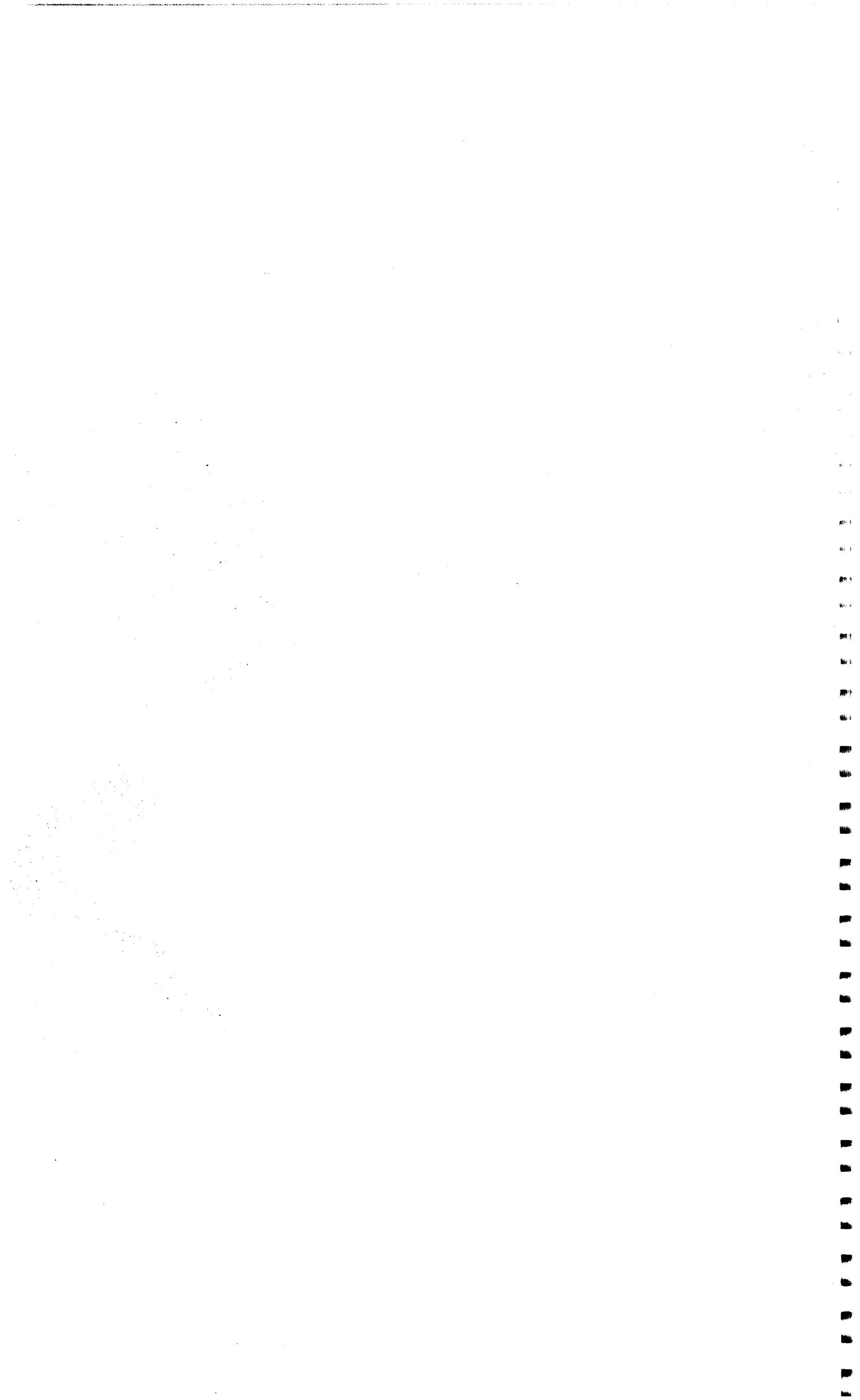
Explications des variations - Crédits 1996-1997 vs Crédits modifiés 1995-1996 :

Rémunération

- Efforts budgétaires : (142,3 K\$)
- Indexation salariale : 17,2 K\$

Fonctionnement

- Ajustement du Secrétariat du Conseil du trésor pour les loyers SIQ : 14,4 K\$



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

ÉLÉMENT 12 - CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1985-1998 Points saillants	Prospective 1999-2007 Points saillants
<p><u>Avis du Conseil</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration linguistique des immigrants Comité DIL (Démographie, Immigration et Langue). Le rapport est soumis à l'étude par le Conseil. - Mémoire aux États généraux sur l'éducation. <p><u>Recherches</u></p> <p>Collaboration de la Direction de la recherche aux travaux préparatoires du Bilan de la situation de la langue française au Québec.</p> <p>A) Enquêtes ou études menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur la langue d'affichage à Montréal avec la collaboration de l'OLF; Jacques Maurais, Daniel Monnier. - Enquête sur la langue d'accueil et de services à Montréal avec la collaboration de l'OLF et du MAIICC; Daniel Monnier. - Perspectives démolinguistiques, 1991-2041 avec la collaboration du MAIICC; Marc Termote. - L'assimilation linguistique au Québec. Mise à jour à partir des données du recensement de 1991. - Annexe, tableaux et graphiques : annexe technique au rapport du bilan; Paul Béland, Louise Sylvain. <p>B) Dossiers synthèses remis au Groupe technique de réalisation du bilan effectués par tous les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude sur les facteurs favorisant l'apprentissage du français chez les allophones; constitution du fichier de données; Hélène Leblanc, Mireille Levesque. - Accroissement de la diversité linguistique des écoles françaises de Montréal, horizon 2011. Génération des données; Michel Paillé. - Mémoire aux États généraux (2°); réflexion sur l'enseignement de la grammaire; Jean-Pierre Lalande, Francine Gagné. <p><u>Remise de prix</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix 3-juillet-1608. - Remise du prix Jules-Fournier. 	<p><u>Avis du Conseil</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire aux États généraux de l'éducation (2° consultation) <p><u>Recherches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un indicateur sur la langue d'usage public; collaboration OLF, MCC, MICC. - Accroissement de la diversité linguistique des écoles françaises de Montréal, horizon 2011. Production du rapport; Michel Paillé. - Étude sur les facteurs favorisant l'apprentissage du français chez les allophones; analyse des données; Mireille Levesque. <p><u>Remise de prix</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix 3-juillet-1608. - Remise du Prix Jules-Fournier.

